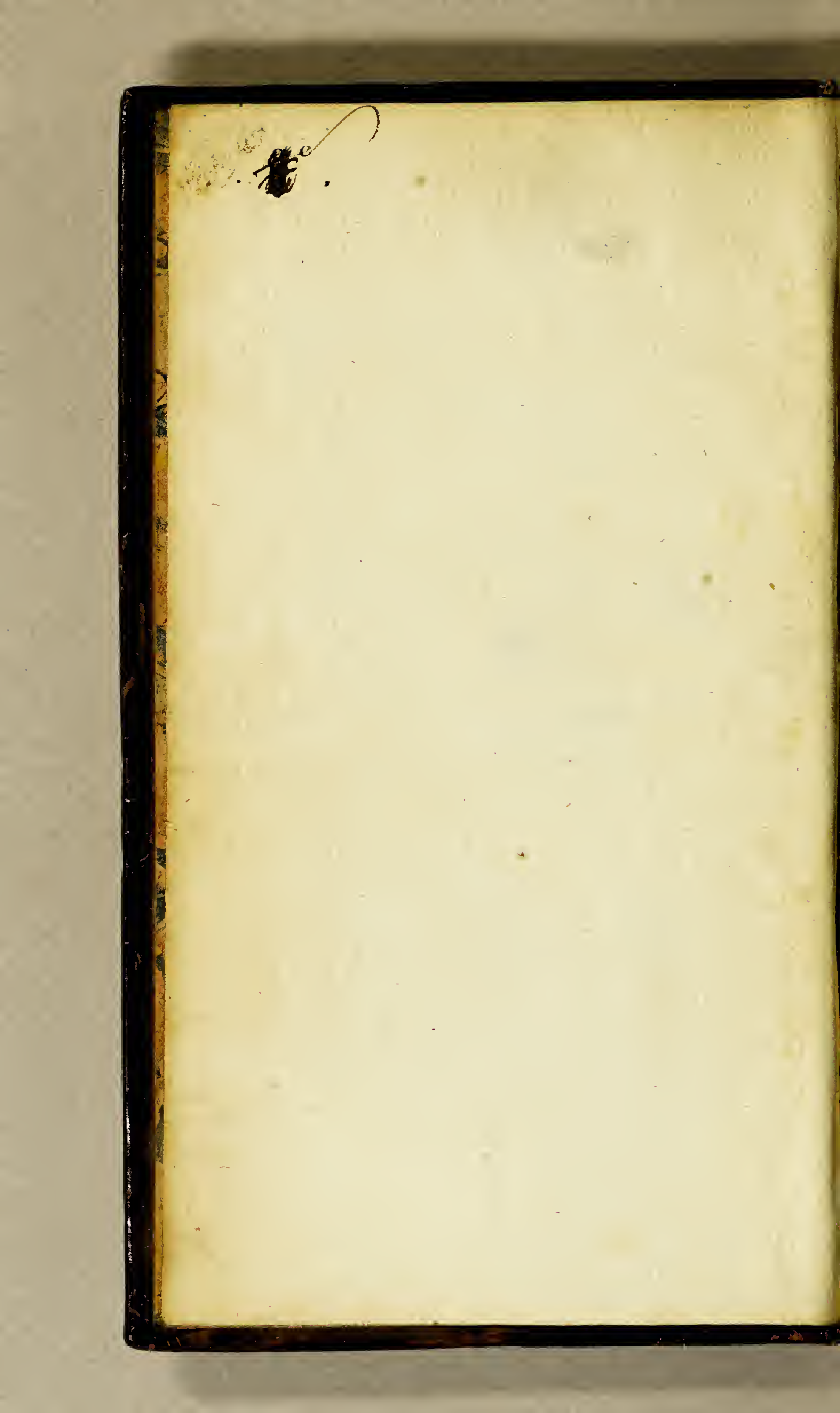



GAUDEO
John Carter Brown.





Wagner Lw. 79

JOURNAL HISTORIQUE

DU DERNIER VOYAGE que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de *Missicipi*, nommée à present la Riviere de Saint Loüis, qui traverse la LOUISIANE.

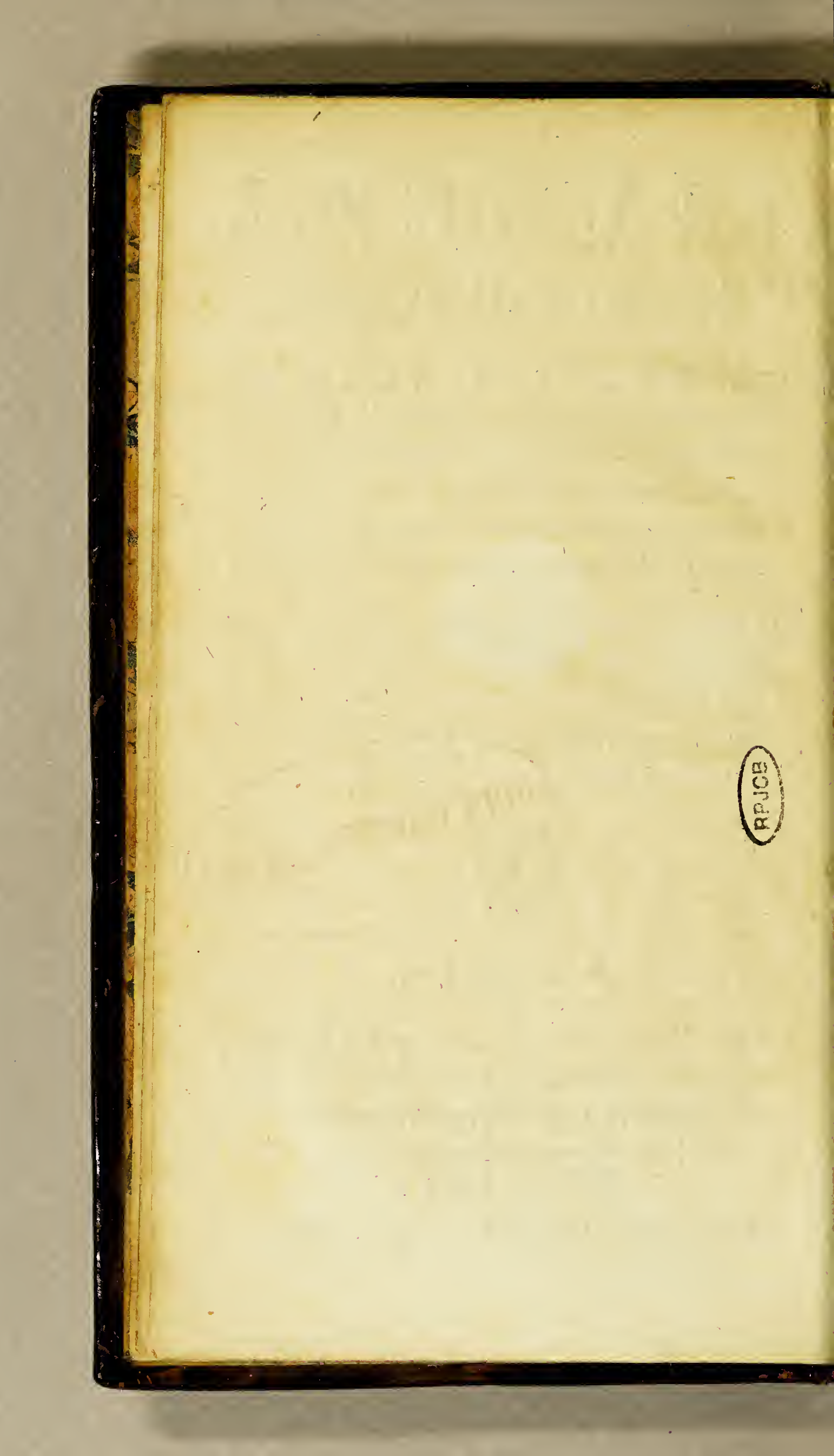
Où l'on voit l'Histoire tragique de sa mort, & plusieurs choses curieuses du nouveau monde. Par Monsieur JOUTEL, l'un des Compagnons de ce Voyage, redigé & mis en ordre par Monsieur DE MICHEL.

A PARIS,

Chez ESTIENNE ROBINOT, Libraire, Quay & attenant la Porte des Grands Augustins, à l'Ange Gardien.

MDCCXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.


RPJCB



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

LE Manuſcrit de ce Journal, m'eſtant tombé entre les mains, & l'ayant fait voir à des perſonnes habiles en ce genre ; ils l'ont jugé digne de l'impreſſion, particulierement à preſent que le Public eſt dans le gouſt des Livres de voyage ; & que celuy-cy eſt de ſaiſon, à cauſe de la deſcription que l'on y trouve de la fameuſe Riviere de Miſſicipi, & de la Louiſiane, où l'on projette de grands établiſſemens. Cette Relation outre cela eſt extraordinaire, curieuſe, & intereſſante pour l'honneur, & même pour l'avantage de la Nation ; en ce qu'elle publie les tentatives, & les expeditions hardies & glorieuſes de nos aventuriers François, qui ſans ſe contenter, comme les autres, de découvrir le de-

hors, & les Costes des terres inconnuës, en veulent penetrer le dedans, au risque de mille dangers, & même de leur vie. Ne sont-ils pas bien louables de nous faire connoistre en entier ce grand reste du monde, qui durant tant de siécles, estoit demeuré caché à nos Ancestres, jusqu'à ce qu'il y a environ deux cents ans, que Christophle Colomb, nous l'a découvert, & qu'Americ Véspuce y estant passé peu de temps aprés, luy donna son nom en le faisant appeller l'Amerique. L'un de ceux que j'avois prié de lire ce manuscrit, l'a retouché selon l'ordre qu'on m'en a donné; & comme il a esté du métier de voyageur de long cours, il en a pû juger, & le mettre en état de paroistre en public. La lettre qu'il m'en a écrite, estant non seulement instructive sur ce Journal, mais y pouvant faire un Supplément curieux, j'ay crû que je ferois plaisir de l'y joindre. La voicy.

Je vous renvoye Monsieur vôtre Manuscrit; sa lecture m'a renouvellé la joye que j'ay tant prise

autrefois dans mes voyages ; elle m'a fait relire ceux de plusieurs autres qui ont traité du Canada, & m'a promené en idée dans ces terres vastes, barbares, & inconnuës, avec bien plus de facilité & moins de risque, que n'a fait le Heros de cette relation. Il merite assurément ce titre d'honneur ; & je n'ay pû m'empêcher, aprés avoir lû ses aventures, de dire aprés le Poete

illi robur & æs triplex
circa pectus erat.

Car quelle force, quelle vigueur de corps & d'esprit, ne luy a t-il pas fallu pour projetter, entreprendre, & soutenir une si nouvelle, si hardie, & si rude entreprise ? Une découverte de plus de huit cens lieuës de païs, barbares, inconnus, sans chemins frayez, sans Villes, ni sans aucune des commoditez qui facilitent les voyages de par tout ailleurs. La voiture par terre,

eſt de marcher à pied, eſtre ſouvent reduit à n'avoir pour ſouliers qu'un morceau de peau de bœuf pour s'enveloper les piez; a porter ſon fuſil, ſon paquet, des outils, & quelques marchandiſes pour troquer avec les Sauvages. Il eſt vray que par hazard, & rarement on attrape quelque cheval pour s'aider.

S'il faut ſe mettre ſur l'eau, on n'a que de miſerables canots que l'on fait d'écorce ou de peaux de bœuf, & qu'il faut ſouvent porter ou traiſner par terre, quand les ſaults ou chutes d'eau des Rivieres empeſchent de s'en ſervir. Coucher à terre expoſé aux injures de l'air; s'expoſer à eſtre devoré des crocodiles, & mordu par les ſerpens à Sonnettes; renoncer à pain, vin, ſel & à toutes les commoditez de la vie pendant des années. Ne manger que quelque pauvre boüillie faite de farine de blé d'inde, du poiſſon demi

rosti ou mal boüilly dans l'eau, des viandes de bœuf ou de chevreueil boucannées, c'est à dire sechées au vent & à la fumée. Qu'elle peine a-t-on encore à trouver des signes pour se faire entendre de tant de Nations differentes dont chacune a sa langue particuliere ? C'est à quoy se doit resoudre un Aventurier, qui veut faire des découvertes en Canada; & on auroit peine à le croire, si tous ceux qui en écrivent ne s'accordoient en ce point.

Ce païs est pourtant beau & bon, au moins vers le Sud, dont on parle icy; la temperature y est admirable, le sol merveilleux pour la culture, & la fecondité en toutes sortes de grains, & de fruits : Ce qui paroist par ceux que la terre y produit d'elle-même en abondance. Les colines & les forests y portent des bois propres à tout, des arbres fruitiers, de ceux même des païs

froids & des païs chauds. On y trouve de la vigne à qui il ne manque qu'un peu de culture, il y a des cannes à ſucre, de grandes prairies, des Rivieres poiſſonneuſes & navigables. Il eſt vray qu'elles ſont infeſtées par les crocodiles, prodigieux lezards d'eau ; mais on peut avec un peu de precaution s'en garer ; comme de ces ſerpens à Sonnettes, qui ſont ſi venimeux, mais qui ne mordent jamais, ſi on ne les hurte. Les bœufs ſauvages y ſont à milliers, ils ſont plus grands que les nôtres, d'une bonne chair, & couverts au lieu de poil, d'une eſpece de laine friſée & fort fine. Cerfs, chevreuils, & toute ſorte de gibiers y abondent, & ſur tout les d'indons. S'il y a des poiſons & du venin, on y trouve auſſi des remedes preſens & merveilleux.

N'y cherchez ni Villes magnifiques, & riches, ni baſtimens ſuperbes, ni de ces merveilles

d'Architecture, ni restes ni monumens antiques de la vanité des Grands. Mais vous y admirerez la nature dans sa belle simplicité, comme elle est sortie des mains de son Createur, sans avoir esté corrompuë ni alterée par l'ambition, & par l'art.

Mais un païs si vaste & si beau, n'est-il que pour des bestes, des oiseaux & des poissons? Merveille inconcevable! On y trouve une infinité de Peuples divisez par Nations qui habitent quelques Cabanes d'écorce, ou couvertes de roseaux, ou de peaux de bœuf, lorsqu'ils ne sont pas à la chasse, à la pesche, ou à la guerre; presque nuds, sans autre lit qu'une peau de bœuf, sans meubles, qu'une chaudiere, une hache, & quelques plats d'écorce. Prendre leur nourriture, quand ils en ont, & comme des bestes; n'avoir aucun souci, ne faire cas d'aucune sorte de richesse; chanter, danser, fu-

mer, manger, dormir, chaſſer, peſcher, eſtre indépendant, faire la guerre, & ſe venger dans l'occaſion le plus cruellement qu'il leur eſt poſſible : Voilà la vie d'un Sauvage. Qu'il y en ait vers le Sud de moins ſtupides, & moins brutaux que ceux du Nord ; ils ſont Sauvages, les uns & les autres ne penſant qu'au preſent, n'aimant que ce qui tombe ſous les ſens, incapables de comprendre rien de ſpirituel ; fins & habiles dans ce qui regarde leurs intereſts, ſans aucun ſentiment d'honneur, ni d'humanité, horriblement cruels ; tres unis entr'eux, à ceux de leur Nation & de leurs Alliez ; Mais vindicatifs & impitoyables, à l'égard de leurs ennemis. Enfin leur figure, quoique hideuſe, marque que ce ſont des hommes ; mais leurs manieres & leur genie les fait paroiſtre des beſtes, & des plus méchantes.

Un Auteur moderne qui a de-

meuré en Canada, & qui d'ailleurs en a aſſez bien écrit, a cru peut-eſtre ſe diſtinguer, & paſſer pour plus habile que les autres, à connoiſtre le genie des Peuples, en donnant, comme il fait, bien plus d'eſprit, & de penetration aux Sauvages, qu'on ne leur en donne ordinairement ; il les fait même quelquefois raiſonner contre nos Myſteres trop amplement, & trop ſubtilement; auſſi ſa Relation l'a-t-elle fait ſoupçonner d'eſtre luy même le Sauvage diſcoureur & libertin, qu'il ſuppoſe, & à qui il prête l'artificieuſe malignité de ſes idées, & de ſes raiſonnemens.

Pour le genie des Sauvages, je croy qu'il en faut croire les Miſſionnaires. Car ils ne ſont pas moins habiles que les autres pour connoiſtre la verité, & ils ont au moins autant de probité pour la dire. Toujours occupez & appliquez par leurs fonctions, depuis

cent ans à étudier ces pauvres figures d'hommes, ne les connoiſtroient-ils pas ? & leur conſcience ne leur auroit-elle point reproché de nous avoir menti à ce ſujet ? Les Miſſionnaires conviennent donc que ſi parmi ces Barbares, il y en a de moins méchans & moins brutaux que les autres, il n'y en a point de bons, ni de bien capables des choſes au-deſſus des ſens ; & que quels qu'ils ſoient, on ne peut compter ſur eux. Il y a toûjours à s'en défier ; enfin que pour faire d'un Sauvage un Chrétien, il faut le rendre homme auparavant. Et peut-on croire auſſi qu'un Sauvage le ſoit, quand on le voit ſans Loy, ſans Roy, & ce qui eſt le plus déplorable, ſans Dieu. Car à bien examiner leurs ſentimens & leurs actions, il ne paroiſt pas qu'ils ayent aucune eſpece de Religion, ni d'idée bien formée de la Divinité. Si quelques uns en de cer-

taines occaſions témoignent quelquefois reconnoiſtre un premier & Souverain Eſtre, ou de la veneration pour le Soleil. Pour le premier Article, ils s'expliquent avec tant de confuſion, de contradictions, & d'extravagances, qu'on ſent bien qu'ils ne ſçavent ni ne croyent rien du tout ſur cela; & pour le ſecond, que ce n'eſt qu'une coûtume ſans ſerieuſe reflexion de leur part.

Miſerable Nation, plus dépourvuë encore des lumieres du Ciel & de la nature même, que tant d'autres dans les Indes d'Orient; qui neanmoins abruties & ſtupides ſur la connoiſſance de la Divinité, ne laiſſent pas de s'en faire quelque culte, & d'avoir certains Hermites ou Faquirs, qui par d'horribles penitences, taſchent de ſe la rendre favorable, & marquent en cela qu'ils en ont quelque ſentiment. Mais on ne trouve rien de tout cela chez nos Sauva-

ges Ameriquains; & on peut dire enfin que generalement ce ſont des Peuples ſans Dieu.

Nos François nez en Canada, tous gens bien faits, d'eſprit & de merite, ne ſouffrent pas volontiers que l'on décrie ainſi leurs Sauvages. Ils ſoutiennent qu'ils ſont hommes comme les autres, & qu'il ne leur manque que l'éducation, & d'eſtre cultivez. Mais outre que l'on peut croire, qu'ils parlent pour ſauver l'honneur de leur patrie, nous n'avançons rien, que ſur le rapport de tant d'habiles & honneſtes gens, qui bien informez ſur les lieux en ont écrit; Nous croyons donc qu'il faut à preſent diſtinguer deux ſortes de Sauvages du Canada. Ceux qui depuis 60 ou 80 ans, ont habitude avec les Européens, & les autres que l'on découvre journellement; & c'eſt de ces derniers particulierement que l'on parle icy, & auſquels on attribuë touttes ces

odieuſes, & miſerables qualitez de Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Car on ſçait que les premiers, comme les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, Iſlinois, & peut-eſtre quelques autres, ſont à preſent aſſez humaniſez; que leur raiſon ſe développe; & qu'ils pourront devenir capables d'inſtruction.

Eſtonnante, & incomprehenſible, mais adorable diſpoſition de la Providence Divine! On voit icy une grande partie de la terre, d'une étenduë immenſe, d'un ſol merveilleux pour la culture, & la fecondité en toute ſorte de grains & de fruits; d'une admirable temperature de l'air, comme il paroiſt en ce que ſes Habitans tres nombreux, n'ont preſque point de maladies; & que le ſexe ſi infirme parmy nous y eſt fort & vigoureux, mettant au monde leurs enfans ſans peine, & les nourriſſant toutes elles mêmes

parmi le travail & les fatigues, ſans toutes les miſeres de nos païs. Ce beau & vaſte païs neanmoins, dont ce Journal fait la deſcription, ſi favoriſé des biens de la Terre, eſt depuis tant de ſiécles dénué de ceux du Ciel.

Les Peuples infinis qui l'habitent ſont des hommes, & n'en ont preſque que la figure; ſont creatures de Dieu, & ne le connoiſſent pas même, bien loin de le ſervir. Que ceux qui ont la hardieſſe & le courage de voyager dans ces païs Sauvages ; & ceux qui en liſent les Relations, ſe gardent bien de faire ſur ce point certaines reflexions temeraires, & de trop raiſonner ; ils ſe perdroient dans leurs penſées. Le plus court, & le plus ſeur en ce rencontre, eſt d'adorer la profondeur inconcevable de la ſageſſe du Createur ; d'arreſter toutes nos recherches, & nos curioſitez par cette exclamation de l'Apô-

tre : *ô Altitudo* : & ne ceſſant jamais de remercier ſa bonté, de nous avoir ſi abondamment gratifiez de ſes lumieres & de ſes graces, de le conjurer qu'il en faſſe part à ces pauvres Ameriquains abandonnez, & que de ces pierres, luy qui eſt toutpuiſſant, en faſſe des enfans d'Abraham. Tout Catholique l'en doit prier avec inſtance; car tout brutes & ſtupides que ſont ces Sauvages, ils ſont nos freres, puiſqu'ils ſont ſortis d'Adam & de Noé comme nous.

Quelle obligation n'avons-nous donc pas à ces hardis Voyageurs, qui entreprennent les nouvelles découvertes; qui au peril de leur vie, à leurs frais & aux riſques de tant de fatigues,nous vont déterrer non ſeulement mille objets de nôtre curioſité, & de nôtre admiration, que nous ignorerions ſans eux; mais qui nous cherchent & nous découvrent une parenté nombreuſe qui n'eſt pas moins

veritable pour nous avoir esté si long-temps inconnuë. Quelle soit brutale, & indocile ; il y aura plus de merite à travailler à l'humaniser, & à la rendre susceptible des lumieres de la raison & de la Foy. Non, on ne peut marquer trop de reconnoissance envers ceux qui se dévoüent à faire les nouvelles découvertes ; plus elles sont difficiles, plus ont est obligé à ceux qui les entreprennent. Que l'avarice, l'ambition, l'inquiétude, le dérangement des affaires y donnent lieu fort souvent ; Dieu qui sçait tirer le bien des maux, fait servir toutes les passions à sa gloire & au salut de ses Elus; & si les grands voyages ne sanctifient pas ordinairement les Voyageurs ; c'est leur faute. Mais au moins donnent-ils lieu à la sanctification de tant de Barbares, en frayant le chemin aux Missionnaires, qui les vont catechiser. Ainsi tout le monde leur est obli-

gé ; les Sauvages, de la connoiſſance de Dieu qui leur eſt procurée ; nous de trouver par leur moyen une infinité de Peuples inconnus, qui ſe joindrons à nous pour ſervir & glorifier le Createur de l'Univers.

Que ces voyageurs ne ſoient pas quelquefois exacts, & d'accord entr'eux dans leurs Relations, leurs deſcriptions & leurs Cartes Geographiques ; c'eſt un défaut inévitable aux faiſeurs de découvertes ; Mais cela même eſt avantageux au Public, en ce que les Succeſſeurs de ces gens là ſont excitez à examiner les choſes de plus prés, à corriger, à éclaicir, & à perfectionner ces ébauches.

Pour reconnoiſtre donc le ſervice que nous rendent ces Illuſtres Aventuriers, & pour les payer en quelque ſorte de leurs peines ; faiſons paſſer par nos écrits leur nom à la poſterité ; applaudiſſons à leurs entrepriſes en liſant &

loüant leurs Relations. Celle-cy merite assurément d'estre & luë & loüée, car elle a du curieux, de l'extraordinaire & du tragique. Elle est même, comme nous avons dit, interessante dans la conjoncture presente qu'il se projette des établissemens dans les païs, dont elle parle, qui peuvent avoir des suites des plus honorables, & des plus avantageuses à la Nation. Le voyage qui s'y est fait est un des plus grands, & des plus rudes. Comme le recit en est fait par un témoin occulaire, & d'une maniere naïve, simple & circonstanciée, il merite croyance. Mais n'estant qu'un Journal, il n'est pas susceptible d'ornemens, ni de politesse. Le Lecteur excusera aussi le retour qui s'y trouve des mêmes expressions, par l'impossibilité de faire autrement; & se contentera que la secheresse de la narration, soit compensée par la curiosité des matieres. J'ay

cru que les petites notes que j'y ay ajoûtées, ne déplairoient pas, en ce qu'elles expliquent bien des choſes, qui ne ſont pas communément entenduës de ceux qui n'ont pas la pratique des grands voyages.

Mais aprés avoir dit le bien & le mal de cette Amerique Septentrionale, la beauté & la bonté de ſon climat, la brutalité de ſes Peuples, & expoſé les maux infinis auſquels doivent ſe reſoudre ceux qui y voyagent; je croy qu'il eſt bon de dire quelque choſe de feu Monſieur de la Sale, qui fait le principal perſonnage, & comme le Heros de cette Relation, quoiqu'ayant eſté aſſaſſiné par ſes gens, il fut la malheureuſe victime de la découverte, dont on y parle. Il eſt encore à propos de faire connoiſtre ce qui a precedé le contenu de ce Journal, & la ſuite heureuſe qu'a eu cette fatale entrepriſe en nos jours. Voi-

cy ce que j'en ſçay par mes connoiſſances particulieres, & par ce qu'on en a écrit.

Robert Cavelier, communément dit Monſieur de la Sale, natif de Roüen, de bonne famille ayant eſté élevé dans la pieté & les lettres, paſſa aſſez jeune en Canada, y prit gouſt au commerce, & encore plus aux projets des nouvelles découvertes dans l'interieur de ces vaſtes contrées. Pour s'y fixer, & en faire même ſa patrie, il y acheta une habitation dans l'Iſle de Mont-real, où l'on a baſti la ſeconde Ville du Canada, ſoixante lieuës audeſſus de Quebek, qui en eſt la Capitale avec Eveſché, Gouverneur, Intendant & Conſeil Superieur. Le païs n'a que ces deux Villes, & quelques Villages. Elles ſont ſur ce grand fleuve de Saint Laurent, qui venant du Sud'oüeſt ſe forme ou s'augmente des eaux de cinq prodigieux lacs d'eau douce,

qui s'écoulent les uns dans les autres, & par lesquels il passe pour venir se décharger dans l'Ocean, par une tres large embouchure qui ouvre le chemin aux Navires qui veulent penetrer dans le Canada.

Jusques au temps de Monsieur de la Sale, on y avoit fait assez de découvertes vers le Nord; car la pelleterie y estant bonne & abondante, les negocians de Quebek & de Mont-real, par les Aventuriers que l'on appelle *Coureurs de bois*, à cause de leurs courses dans les Forests, avoient penetré fort avant dans les terres de ce costé-là. Mais on n'avoit gueres avancé vers le Sud, ni vers le Sud'oüest, audelà du Fort de Frontenac, qui est sur le Lac Ontario, celuy des cinq grands Lacs, plus proche de ce costé-cy. On conjecturoit neanmoins sur le rapport des Sauvages, qu'il y avoit de grandes & belles découvertes à faire. On

avoit ſouvent entendu parler de ces riches mines de Sainte Barbe dans le Mexique, & on eſtoit tenté de les aller viſiter.

On avoit quelque connoiſſance du fameux fleuve de *Miſſicipi*, que l'on croyoit alors pouvoir tomber dans la mer du Sud, & y ouvrir un chemin. Ces conjectures ayant touché Monſieur de la Sale, qui paſſionné pour la gloire de ſa Nation vouloit ſignaler le nom François, en fait de découvertes extraordinaires, au-deſſus de tous ſes devanciers. Il en forma le deſſein, & reſolut de l'executer; & veritablement il y eſtoit propre, & il y reüſſit aux dépens de ſa vie; car en ce genre, perſonne n'a tant fait que luy, pendant une vingtaine d'années qu'il s'y eſt employé. Auſſi eſtoit ce un homme reglé dans ſes mœurs, d'une vaſte étenduë d'eſprit, aſſez lettré & entendu dans lesMathematiques,entreprenant,

hardi,

hardi, intrepide, adroit, insinuant, ne se rebutant de rien, trouvant des ressources à tout, sans aucune crainte des fatigues les plus rudes, merveilleusement constant dans l'adversité, & ce qui estoit tres avantageux, assez bien versé dans plusieurs langues Sauvages. Monsieur de la Sale avec de si beaux talens, dont il avoit donné des preuves en bien des rencontres, s'acquit l'estime des Gouverneurs du Canada; & Monsieur de Courcelles, Talon & de Frontenac le témoignerent successivement, en l'employant souvent pour l'honneur & l'utilité de la colonie.

Le Gouvernement du Fort de Frontenac, lieu le plus avancé vers les Sauvages, luy fut donné; & estant repassé en France en 1675, le Roy luy en accorda la proprieté, à la charge qu'il le mettroit en meilleur état qu'il n'estoit. C'est ce qu'il fit aussitost

qu'il fut retourné en Canada; d'où il revint à Paris, plein de nouvelles connoiſſances ſur ce qui regardoit la Riviere de *Miſſicipi*; les païs qu'elle traverſe, les mines, particulierement de plomb & de cuivre, les Rivieres navigables, & ſur le negoce qu'on pourroit faire des peaux, & de la laine tres fine de ces bœufs ſauvages faciles à tuer, dont il y en a une infinité dans les foreſts. Ayant auſſi de meilleurs memoires de ces païs, que les fables qui en furent alors debitées ſous le titre d'un voyage du Sieur Joliet; il fut bien reçû à la Cour, & expedié avec de bons ordres pour travailler à ſes découvertes.

Le grand credit où l'on voyoit Monſieur de la Sale, & ſes vaſtes projets, luy firent des jaloux & des envieux. Ses compatriotes même traverſerent ſes deſſeins: mais il ſurmonta tous ces obſtacles, & repaſſa en Canada vers l'an

1678, avec le Chevalier Tonty, Gentilhomme Italien, homme de service, & de merite qu'il s'attacha pour son entreprise. Il prit aussi dans le païs, quarante ou cinquante personnes propres à cette expedition, entre lesquelles étoient trois Recollets qu'il menoit, afin d'essaïer ce qui se pourroit faire parmi les Sauvages en faveur du Christianisme : car il sçavoit & estimoit avec raison la vertu, l'habileté & le zele de ces bons Religieux, qui ont commencé seuls la Mission dans ce nouveau Monde ; & qui secondez des autres, l'y ont entretenuë jusqu'à present avec tant d'édification.

Monsieur de la Sale, aprés plus de deux ans d'allées & de venuës, fort traversées par ses envieux dans le païs, jusque là, que sans la theriaque, il seroit mort du poison que quelques Scelerats luy avoient donné ; ne put mettre en ordre ses affaires, & com-

mencer ſon expedition qu'en 1682. Il partit donc enfin, & pour que ſa découverte du *Miſſicipi* fût entiere, il fit partir le Pere Hennepin Recollet avec quelques autres vers le Nord, afin qu'ils y cherchaſſent la ſource de ce fleuve ; & ils la trouverent vers le cinquantiéme degré de latitude Nord. Pour luy, pouſſant ſon voyage à l'Oüeſt, il trouva la Riviere des *Iſlinois*, qu'il nomma Riviere de *Seignelay*, & ſuivant ſon cours il arriva au *Miſſicipi*, où elle ſe décharge. Là il crut qu'il n'avoit qu'à ſe laiſſer deſcendre vers ſon embouchure dans la mer telle qu'elle fût, ſoit du Sud ou du Mexique. Il trouva par tout le long de ſes bords, beaucoup de Nations Sauvages, avec leſquelles par le moyen de ſes preſens, il fit alliance, & donna au païs le nom de *Loüiſiane*, pour honorer le nom & la memoire de nôtre Auguſte Monarque, ſous le

regne duquel ces découvertes ont esté faites. Enfin le cour du *Missicipi*, conduisit Monsieur de la Sale à son embouchure, par deux canaux dans le Golfe de Mexique au mois d'Avril 1682, ou 1683: car les dattes de ceux qui en ont écrit, sont l'une ou l'autre de ces deux. Il resta là quelques jours à faire ses observations, & à poser quelques marques qu'il pust reconnoistre, lorsqu'il y reviendroit. Content d'avoir trouvé une partie de ce qu'il cherchoit, il rebroussa chemin par sa même route, & retourna à Quebek en Canada, pour repasser en France, & de là faire une autre tentative par le Golfe de Mexique, pour y chercher cette embouchure du *Missicipi*, qu'il avoit trouvée par le Canada, & s'en assurer. Car il luy paroissoit bien plus avantageux de la connoistre par mer, que d'y aller par terre, à cause que le voyage par

le Canada eſt bien plus long, & plus rude, & qu'on n'y va qu'une fois l'année, au lieu que par la mer du Mexique, il n'eſt pas plus long : mais bien plus commode, & qu'il ſe fait en touttes ſaiſons, d'aller & de venir. Il voyoit encore que cette embouchure découverte par mer, donnoit une plus facile & plus ſeure communication avec le Canada, en remontant ce beau fleuve, dont la navigation n'eſt point gaſtée, par les Saults ni par les Rapides plus de ſix cens lieuës vers ſa ſource.

Ces conſiderations firent repaſſer en France Monſieur de la Sale, où ſon expedition ayant eſté loüée, & ſon nouveau projet approuvé, le Roy luy fit donner des Vaiſſeaux pour retourner & continuer ſes entrepriſes. On en trouve tout le détail dans ce Journal. Cette affaire ſi bien commencé, promettoit des ſuites bien avantageuſes : mais elle échoüa par la

perfidie & la méchanceté des gens même de cet Illustre Aventurier.

Voilà ce que j'ay cru pouvoir servir de preliminaire à vostre Journal, si l'on croit que cela ne le défigure point, vous le pouvez mettre à sa teste ; & à la fin ce qui suit,* & cela fera connoistre à quoy s'est terminée cette belle entreprise de la découverte de la Riviere de *Missicipi*.

* *On l'y trouvera.*

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Journal Historique du dernier voyage que Monsieur de la Sale a fait dans* l'Amerique Septentrionnale &c. dans lequel je n'ay rien trouvé, qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris ce 18 Juin 1712.

BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre, à nos Amez & Feaux Conſeiller. Les gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôts de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. ESTIENNE ROBINOT, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il deſireroit faire Imprimer *le Journal Hiſtorique du dernier Voyage du Sieur de la Sale, dans l'Amerique Septentrionale*, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Letrres de Privilege ſur ce neceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces preſentes, audit Robinot, de faire Imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de ſix années conſecutives, *à compter du jour de la datte deſdites preſentes.* Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéiſſance. Et à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'Imprimer, faire Imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de

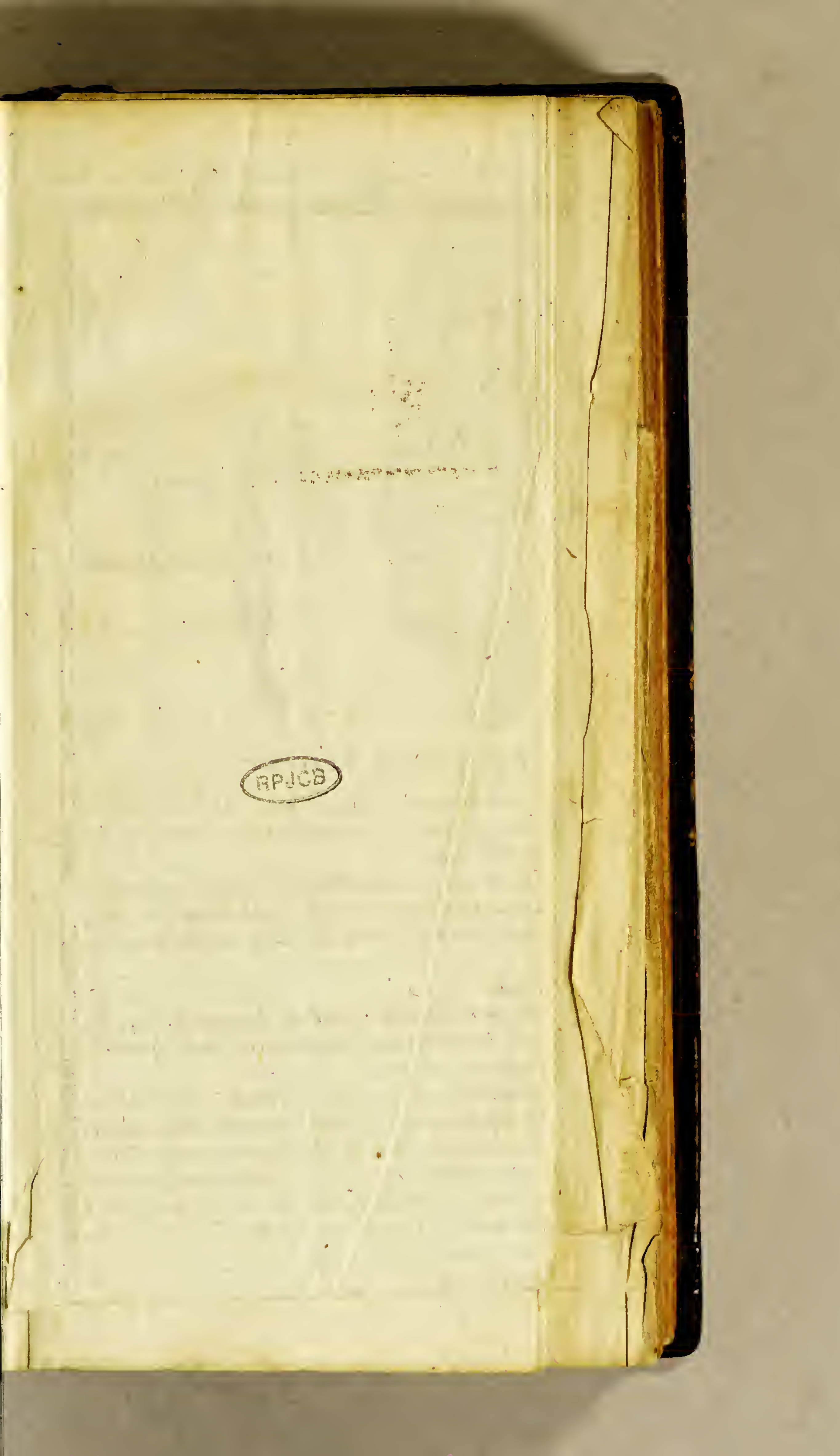
quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens dommages, & interests; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'Impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon Papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres cher & Feal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. VOULONS que la copie desdites presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour deuëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original; Commandons au Premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontaine-

bleau le ſeptiéme jour du mois d'Aouſt, l'an de Grace mil ſept cens douze ; & de nôtre Regne le ſoixante & dixiéme. Signé, Par le Roy, en ſon Conſeil, DE SAINT HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre Num. 3 des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 545, Num. 602, conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 3 Aouſt 1703. Fait à Paris le deux Novembre 1712. Signé, JOSSE, Syndic.

FAUTES A CORRIGER avant que de lire.

Page 189. ligne 11. ce qui, *ajoutez*, joint. *page 148. ligne 9.* aprés l'autre, *ajoutez*, choſe fut. *page 368. ligne 1.* dans les pais qui ſont décrit, *liſez*, que l'on décrit. *page 372. ligne 14.* de l'oreille, *liſez* de l'œil.


RPJCB



Renvoy des Lettres.
A...Bouche d'vne petite Riviere Située aux 28.d 17. Lat. Nord et 277.d de Longitude où s'est fait le premier débarquement de l'Autur.
B...Bouche d'vn bras de la susdite Riviere qui se rend dans la Baye de S.t Loüis, et forme vn Islet a la pointe duquel vers l'entrée de la Baye a été fait la premiere Habitation.
C...Riviere jnconnuë.
D...Riviere aux Boeufs, sur le bord de la quelle on a fait vne seconde Habitation; au dessus de la quelle ladite R. se sépare en 2. bras.
E...Riviere aux Cannes, ainsi apellée depuis son Embouchûre jusqu'a la fourche qui la sépare en 2. bras, dont celui qui est adroit est apellé R. Mignone, acause des amours d'vn nommé le S.r Barbier Lieutenant, et se sépare encore au dessus en trois autres; celui qui est a gauche de la premiere fourche s'apelle Princesse a cause de la même raison.
F... Riviere de la Sablonniere.
G...Riviere de Hiems dont la chute est jnconnuë.
H... Riviere Lalier dont la chute est jnconnuë.
I....Grande Riv. apellée la Maligne.
K...Riviere d'Eure, dont la chute est inconnuë.
L...Riviere aux Canots, dont la chute est inconnuë.
M...Riviere sans nom, dont la chute est inconnuë.
N...Premiere Riviere assez belle de la Nation des Cenis, dont la chute est jnconnuë.
O...Autre Riviere qui passe par le Village des Cenis, dont la chute est jnconnuë.
P... Seconde Habitation de la quelle nous sommes partis avec Monsieur de la Salle, et avons traversé toutes les Rivieres cy-dessus dénommées, avec des Lettres, par le chemin marqué par des points de cette sorte. pour arriver à la Riviere des Acanssas à l'endroit où elle se fourche, ou nous trouvasmes vne Maison marquée R. habitée de deux François, auquel lieu nous étant embarquez, nous avons baissé jusqu'au Fleuve Missisipi, que nous avons ensuite remonté jusqu'à la Riviere des Jllinois,
Nota qu'en cette année 1712. la Riviere Missisipi a changé de nom, et qu'elle s'appelle R. de S.t Loüis.
Q. Bœuf du païs dont le poil est long et fin côme la Soye, il y en a vne jnfinité
R. Le fameux Saut de Niagara, ou la R. de S.t Laurent tombe de plus de 100. Toises de haut.
CARTE NOUVELLE
de la LOUISIANE, et de la Riviere de MISSISIPI
1713
AMERIQUE SEPTENTRIONALE
CANADA
Quebec
Lac de Tracy ou Superieur
Lac des Hurons
Lac des Illinois
Lac Ontario ou de Frontenac
Lac Erié
Saut de Niagara
Fort de Frontenac
Mont Real
Riviere de S.t Laurent
Gaspésie
Gaspé
Anticosti
Is.t Jean
Cap Breton
Partie de l'Isle de Terre-Neuve
Partie du grand Banc
Banc Vert
Banc Jacquet
Nouvelle Ecosse
ACADIE
Port Royal
Souricois
Nouvelle Angleterre
Virginie
Caroline
Fort des Illinois
Lac de Pintehouy
Lac des 2. Mamelles
R. des Missouri
R. des Osages
R. des Acansas
R. Doyo ou Abache
R. Ouchicacha
Villages des Cenis
Bras de Missisipi qui se sépare 60. L. au dessus de la Baye du S.t Esprit.
Baye du S.t Esprit
Bouche du Missisipi
Entrée de la Baye de S.t Loüis
R. del Oro
Bouche de la R. Bavo
Bouche de la R. de la Madeleine
Boucan
FLORIDE
C. Apalachi
Province de Tegeste
C. de Floride
Canal de Bahama
Isles Lucayes
Banc du Pracel
Isles Bermudes
GOLFE DE MEXIQUE
Tropique du Cancer
R. Panuco
Villarica
Vera Crux
R. Dalvarado
R. Tabasco
Tabasco
NOUVELLE ESPAGNE
IUCATAN
GOLFE DE HONDURAS
Honduras
Gatimalo
MER DU SUD
Isle de Cube
La Havane
Cap. S.te Antoine
Grand Cayman
Petit Cayman
I. de Cozumel
S.t Jacques
la Jamaïque
la Tortuë
Isle de S.t Domingue
Petit Goave
I. a Vache
I. Guaine
Pt. Rico
I. S.te Croix
I. S.t Cristophle
Languille
La Barbonde
I. Antigoa
I. Guadelupe
I. Marie Galante
I. Martinique
I. S.t Vincent
I. Barbade
I. Tabago
I. de la Trinité
Isles du Vent
Isles sous le Vent
I. S.te Catherine
I. S.t André
L. de Nicaragua
Côte Riche
Chagre
Cartagene
Panama
Détroit de PANAMA
Golfe de Panama
R. de la Hache
G. R. de la Madeleine
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.



PREFACE

Du Sieur de Michel, qui a mis en ordre ce Journal.

QUOIQUE le Voyage de feu Monſieur de la Sale ait eu une fin tres-malheureuſe pour ſa perſonne, cela n'empêchera pas la poſterité de luy conſerver toûjours le nom d'un illuſtre Voyageur.

L'Hiſtoire de ſon entrepriſe fera plaiſir aux ſiecles à venir, en leur apprenant quelle a eſté la force du genie, la grandeur du courage, & la noble opiniâtreté d'un tel homme, à s'imaginer & à executer les moyens de découvrir les reſtes du nouveau Monde.

Et comme les particularitez de la découverte de ces grandes &

vaſtes Provinces ſeront toûjours l'objet des gens curieux & ſçavans; on ne doit pas s'étonner, ſi aprés ce qu'en ont écrit le Pere Hennepin Recolet, le Chevalier Tonty, & quelques autres; on expoſe encore ici un Journal Hiſtorique du dernier Voyage que M. de la Sale entreprit pour aller par le Golfe de Mexique, dans la Louiſiane, conſommer ce qu'il avoit projetté dans ſon Voyage précédent, ſi la trahiſon des ſiens n'en avoit retranché le cours.

Ce Journal de M. Joutel, dont M. Tonty fait mention dans le Livre qui a été imprimé des dernieres découvertes de l'Amerique, fol. 319, a cela de particulier, qu'il contient exactement ce qui arriva jour par jour à Monſieur de la Sale dans ce funeſte Voyage, depuis ſon départ de la Rochelle, juſques à ſa mort, & juſques au retour de M. Cavelier Preſtre, frere de M. de la Sale, de M. Ca-

velier ſon neveu, du R. Pere Anaſtaſe Recolet, & du même ſieur Joutel, qui pour revenir en France, firent ce long trajet par terre, du Golfe de Mexique en Canada, dont l'étenduë eſt de plus de 800 lieuës.

Pluſieurs aventures de toutes les manieres, dont la plûpart ſont tragiques, contenteront le Lecteur curieux; & ſur-tout on admirera la protection de la divine Providence, à conduire & conſerver cette petite troupe dans ces vaſtes Regions, & parmi tant de Peuples barbares.

On ne prétend pas ici critiquer l'Ouvrage du Pere Hennepin, ni celui de M. Tonty: mais leurs Partiſans ne ſe fâcheront pas que l'Auteur ne parle pas bien ſouvent, comme eux; qu'il diſe ſimplement ce qu'il a vû, & que ſans rien inventer ni exagerer, il expoſe nûëment toutes les veritez dont il a eſté témoin oculaire.

Il eſt cependant vray que l'on peut excuſer les uns & les autres ſur certaines particularitez ; le Pere Hennepin & M. Tonty peuvent avoir vû des choſes qui ne ſont pas venuës à la connoiſſance de M. Joutel : mais il y a un Fait de conſequence dans l'Hiſtoire de M. de la Sale, qu'on ne peut paſſer ſous ſilence.

C'eſt que M. Tonty aſſure dans ſon Livre, que M. de la Sale avoit enfin trouvé l'embouchure du *Miſſicipi*, & M. Joutel ſoûtient le contraire, & dit que cela eſt ſi peu vray, qu'au dernier Voyage qu'il fit vers les *Cenis*, ledit ſieur Joutel avec luy, & ne s'en eſtant jamais ſeparé, le ſoin le plus grand de M. de la Sale, fut de s'informer chez toutes les Nations où ils paſſerent, où eſtoit le *Miſſicipi*, ſans que jamais il pût en rien apprendre ; que la preuve de cela eſt, que ſi M. de la Sale avoit ſçû le lieu de l'embouchure de cette Riviere, qu'il

auroit infailliblement pris une autre route & d'autres mesures ; & l'apparence y est toute entiere, ainsi qu'on le verra dans cette Relation.

Il faut pourtant dire à la décharge de M. Tonty, qu'il ne donne la chose que sur le rapport de M. Cavelier Prestre & frere de M. de la Sale : Et le même sieur Cavelier pouvoit avoir des raisons pour avancer qu'on avoit fait la découverte du *Missicipi* dans les mêmes vûës qui l'obligerent de cacher la mort de son frere.

Et parceque l'on verra M. de la Sale roder quelque temps autour des Côtes de l'Amerique Septentrionale, pour trouver l'embouchure de ce fleuve, il est bon d'instruire ceux qui n'ont pas vû son premier Voyage, de leur apprendre d'où vint que cette recherche fut inutile, & qu'il fut contraint de prendre terre ailleurs.

Aprés que M. de la Sale eut dé-

couvert ce vaste continent qui fait partie de l'Amerique Septentrionale, depuis le Canada par Monreal, en remontant le Fleuve de S. Laurent, puis par le Pays des *Iroquois, des Illinois*, & par d'autres ausquels il donna le nom de Louisiane ; son dessein estoit de chercher un chemin plus court & plus facile que celuy qu'il avoit fait par terre.

Ce fut pour cette raison, que ayant trouvé dans cette premiere découverte, le grand Fleuve appellé par les Barbares *Missicipi*, ou Mechassipi, selon le Pere Hennepin, & qu'il nomma *Colbert*, jugeant bien par son cours, qu'il se déchargeoit dans le Golfe de Mexique, il se proposa d'en trouver l'embouchure.

En effet, avec bien du danger & des travaux qui surpassent l'imagination, il descendit ce Fleuve, & trouva qu'il se separe en deux canaux ; il suivit celui qui

estoit le plus au Nord * jusques où il entre dans la Mer ; il prit la hauteur où se trouvoit cette embouchure ; il la trouva entre le 28 & 29e degré de latitude Nord, ainsi que M. Joutel assure le luy avoir entendu dire ; il y laissa des marques, il revint sur ses pas au Canada, & de là en France, content de sa découverte, qui auroit esté tout à fait glorieuse, s'il avoit réüssi dans son second Voyage.

* Au Septentrion.

Mais soit qu'il n'eût pas bien pris ses mesures lorsqu'il fit son observation à terre, ou soit que cette Riviere dans son embouchure s'écoule dans une Plage * plate, & qu'elle ne laisse qu'une foible marque de son canal à ceux qui viennent par la Mer ; il est toûjours vray qu'estant arrivé dans le Golfe de Mexique, qu'il chercha vainement pendant trois semaines la même embouchure, & qu'il fut contraint de prendre terre plus au Sudoüest qu'elle n'étoit effectivement.

* *Plage est une étenduë de Mer plate le long d'un rivage bas.*

M. Tonty dit dans ſon Livre, fol. 192, qu'il eſtoit preſent lorſque M. de la Sale prit la hauteur de l'embouchure du *Miſſicipi*, dans ſon premier Voyage, & il marque que ce fut entre le 22 & 23e degré de latitude Nord : mais c'eſt une erreur qu'il faut attribuer à l'Imprimeur ou au Copiſte, puiſque dans la Carte que le même Sieur Tonty a inſerée dans ſon Livre, il place cette embouchure par le 26e degré & demi Nord, & il y a lieu de croire qu'il ſe trompe encore.

M. Joutel & quelques autres croyent que l'embouchure du canal que deſcendit M. de la Sale, eſt dans la Baye du S. Eſprit, & qu'elle eſt effectivement entre le 28 & 29e degré de latitude Nord, comme l'avoit trouvé M. de la Sale ; à l'égard de l'autre Canal, le même ſieur Joutel croit qu'il eſt plus au Sudoüeſt & vers des batures * qu'ils trouverent le 6 Janvier

* *Batures*

1685, par le 27 au 28e degré Nord, en côtoyant les côtes du Golfe de Mexique, qui estoient des marques de la chûte d'une riviere, & dont on negligea de s'éclaircir. Si cela est, M. de la Sale en approcha de bien prés, & même passa devant l'une & l'autre embouchure, mais malheureusement sans les reconnoistre, ce qui fut la cause principale de sa perte & de la ruïne de son entreprise.

espace de mer où il y a peu d'eau.

Au reste, il faut convenir que si le retour de cette petite troupe d'un Pays si éloigné, & parmi tant de dangers, est un effet visible de la protection divine; c'est aussi un effet de sa justice d'avoir conservé ces témoins, & de les avoir conduits dans la patrie de M. de la Sale, pour rétablir sa reputation, que ses ennemis avoient noircie.

Monsieur de la Sale auroit passé pour un visionnaire, & même pour un imposteur; on auroit blâmé son entreprise, & méprisé sa memoi-

re : mais le Ciel n'a pas voulu permettre que l'honneur d'un homme d'un merite ſi diſtingué ſe ſoit ainſi perdu ; il a ramené & conſervé des témoins irreprochables, qui de vive voix, & par d'autres preuves inconteſtables des belles découvertes qu'a fait M. de la Sale, ont fermé la bouche à ſes ennemis, & ſoûtiennent la verité de ce qu'on a avancé au commencement de ce diſcours, qu'il n'a manqué que du bonheur à M. de la Sale, pour meriter & joüir du titre de grand homme & d'illuſtre Voyageur.





JOURNAL HISTORIQUE,

1684.

Du dernier Voyage que feu M. de la Sale a fait dans l'Amerique Septentrionale, pour la découverte de la Riviere de Missicipi.



Ans le temps que M. de la Sale faisoit ses preparatifs pour son dernier Voyage de l'Amerique Septentrionale, j'étois à Roüen lieu de sa naissance & de la mienne, & j'arrivois de l'Armée, aprés 16 à 17 ans de service.

C'est M. Joutel qui parle dans tout ce Journal.

La reputation de M. de la Sale, la grandeur de son entreprise, la

Juillet 1684.

curiosité naturelle aux hommes, la connoissance que j'avois de ses parens, & même de ceux de la même Ville, qui devoient le suivre, m'engagerent facilement à me mettre de la partie, & j'y fus receu en qualité de volontaire.

Nostre rendez-vous estoit à la Rochelle, où se devoit faire nôtre embarquement; Messieurs Cavelier, l'un frere & les autres neveux de M. de la Sale, Messieurs Chedeville Prestre, Planteroze Thibault, Ory, quelques autres & moy, nous nous y rendîmes au mois de Juillet 1684.

Noms de ceux qui furent du Voyage.

Aprés que M. de la Sale eut achevé de faire expedier toutes les choses necessaires pour son Voyage, qu'il eut surmonté toutes les difficultez que plusieurs personnes mal intentionnées voulurent luy susciter, & que M. Arnoult Intendant à la Rochelle luy eut donné ses ordres, suivant ceux qu'il avoit receus du Roy, nous

partîmes le 24 Juillet 1684, au nombre de 24 voiles, dont quatre estoient destinez pour nôtre Voyage, & les autres pour les Isles & pour le Canada.

Juillet 1684.

Départ de la Rochelle.

Les quatre Vaisseaux qui devoient servir à l'entreprise de M. de la Sale, estoient chargez d'environ 280 personnes, y compris les Equipages, parmi lesquels on comptoit 100 soldats avec leurs Officiers, le nommé Talon avec sa famille Canadienne, environ 30 volontaires, quelques filles, & le surplus gens engagez, ou ouvriers de toutes façons, necessaires pour faire un établissement.

Le 1er de ces Vaisseaux estoit un Navire de Guerre nommé le Joly, de 36 à 40 pieces de canon, commandé par M. de Beaujeu, sur lequel M. de la Sale, M. son frere Prestre, deux Peres Recolets, Messieurs Dainmaville & Chedeville Prestres, & moy, nous nous embarquâmes : une petite

Vaisseaux pour le Voyage.

M. de Beaujeu, Commandant la Flote.

Juillet 1684.

Fregate de 6 pieces de canon que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, commandée par deux Maîtres de Barque, une Flute du port d'environ 300 tonneaux, appartenant au sieur Massiot Marchand de la Rochelle, commandée par le sieur Aigron, qui estoit chargée de tous les effets dont M. de la Sale avoit cru avoir besoin pour son établissement, & une Caïche* sur laquelle M. de la Sale avoit chargé 30 tonneaux de Munitions ou Marchandises, qui estoit fretée pour S. Domingue.

* *Espece de petit Vaisseau.*

Toute la Flote commandée par M. de Beaujeu, avoit ordre de marcher ensemble jusques au Cap de *Finisterre*, où chacun devoit prendre sa route : mais cette marche fut interrompuë par un accident imprévû. Nous estions par les 45 degrez 23 minutes Nord, & environ à 50 lieuës de la Rochelle, sans qu'il fist autrement mauvais temps, lorsque le mast

Accident qui fait relâcher la Flote à Rochefort.

de *Beaupré* * de noſtre Vaiſſeau *le Joly* ſe rompit ſubitement, ce qui nous obligea de mettre les autres voiles bas, & de couper les cordages generalement qui ſoutenoient le maſt rompu.

Juillet 1684.

* *Maſt couché ſur l'avant du Vaiſſeau.*

Chacun raiſonna ſur cet accident. Quelques-uns crurent la choſe concertée, & l'on balança au Conſeil ſi l'on iroit en Portugal, ou ſi l'on relâcheroit * à la Rochelle ou à Rochefort; & ce dernier avis fut ſuivi; les autres Vaiſſeaux deſtinez pour les Iſles & pour le Canada, ſe ſeparerent, & continuerent leur route: nous revirâmes vers la Riviere de Rochefort, où les trois autres Vaiſſeaux nous ſuivirent, & l'on dépêcha une chaloupe pour avertir M. l'Intendant de cet accident; la chaloupe revint quelques heures aprés, traînant un maſt, qui fut bien-toſt placé, & aprés quelques conferences qu'eut M. l'Intendant avec M. de la Sale, nous

* *Relâcher, c'eſt retourner en un autre lieu.*

Aoust 1684.

partîmes de ce lieu le premier Aoust 1684.

Nous reprîmes noſtre route à l'Oüeſt quart Sudoüeſt, & le 8 du même mois nous doublâmes le Cap de Finiſterre, qui eſt au 43e degré Nord, ſans avoir fait aucun mauvais rencontre. Le 12 nous arrivâmes à la hauteur de Liſbonne, environ à 39 degrez Nord. Le 16 nous eſtions par le 36e degré, hauteur du détroit, & le 20 nous découvrîmes Madere, qui eſt au 32, où M. de Beaujeu fit propoſer à M. de la Sale de moüiller * auprés de cette Iſle pour faire de l'eau, * & prendre quelques rafraîchiſſemens.

Cap de Finiſtere.

* Moüiller, *C'eſt jetter l'ancre.*

Madere Iſle.

* Faire de l'eau, *c'eſt en faire proviſion.*

Mais M. de la Sale ne fut pas de ce ſentiment, attendu qu'il n'y avoit que 21 jours que nous étions partis de France, qu'il y avoit de l'eau ſuffiſamment, qu'on devoit avoir fait des proviſions de rafraîchiſſement, & que ce ſeroit perdre ſept ou huit jours & plus inu-

Differend entre M. de Beaujeu & M. de la Sale.

tilement, outre que l'on avoit be- Aoust 1684.
ſoin du ſecret pour noſtre entre-
priſe, à cauſe que les Eſpagnols pourroient en découvrir quelque choſe par le moyen de ces Inſulaires, & qu'enfin ce n'eſtoit pas l'intention du Roy.

Cette réponſe ne fut pas bien receuë de M. de Beaujeu, ni des autres Officiers, non plus que de l'Equipage du Navire, qui en murmurerent beaucoup, & la choſe alla ſi avant, qu'un paſſager nommé Paget Huguenot de la Rochelle, fut aſſez inſolent pour en parler avec emportement & peu de reſpect à M. de la Sale, qui fut obligé de s'en plaindre à M. de Beaujeu, & de luy demander ſi c'eſtoit de ſon aveu qu'un homme de ce caractere luy parlât de la ſorte; M. de Beaujeu ne luy en fit pas autrement ſatisfaction. Ces meſintelligences précédées par quelques autres qui n'eſtoient pas avantageuſes au ſervice du Roy,

Aoust 1684.

furent les ſecrettes ſemences, qui firent éclorre dans la ſuite les effets tragiques qui terminerent la vie & l'entrepriſe de M. de la Sale, & qui cauſerent noſtre perte.

Quoy qu'il en ſoit, la reſolution fut priſe de ne point relâcher dans cette Iſle ; ſur quoy M. de Beaujeu dit, que puiſqu'il en eſtoit ainſi, l'on ne relâcheroit en aucun lieu que dans l'Iſle de S. Domingue ; & nous continuâmes noſtre route ; nous doublâmes l'Iſle de *Madere*, & commençâmes de voir ces petits Poiſſons volans, qui pour ſe garantir des *Dorades* autres poiſſons qui les pourſuivent, s'élancent hors de la Mer, font un vol de la portée du piſtolet, retombent dans l'eau, & bien ſouvent dans les Navires paſſans ; ce Poiſſon eſt de la groſſeur d'un hareng, & eſt fort délicat à manger.

Poiſſons volans.

Le 24 nous trouvâmes les Vents *Alizés* qui ſoufflent perpetuellement de l'Eſt à l'Oüeſt, * & à

* *De l'Orient à l'Occident.*

cause de cela sont appellez par quelques Auteurs *subsolanus ventus*, vent qui suit le mouvement du Soleil. Le 28 nous estions par le 27e degré 45 minutes Nord, & par le 344e degré de longitude. Le 30 il s'éleva un gros temps qui fut violent pendant deux jours : mais comme il estoit de l'arriere, il n'y eut que la Caïche que nous perdîmes de vûë, pour n'avoir pas bien gouverné, & qui nous rejoignit quelques jours aprés.

Aoust 1684.

Le 6 Septembre nous arrivâmes sous le Tropique du Cancer, 23 degrez 30 minutes Nord, & 319 de longitude ; & ce fut là que l'empêchement que M. de la Sale apporta à cette ceremonie que les gens de mer appellent *Baptême*, luy attira encore du murmure & des haines secrettes. Tant de gens ont écrit & rapporté les circonstances de cette sottise, qu'il seroit inutile de la repeter ici : il suf-

Septembre 1684.

Ceremonie sotte du passage de la ligne, appellée Baptême.

Septembre 1684.

fit de dire que trois choses l'autorisent. 1°, La coûtume. 2°, Le serment que l'on fait prester à ceux qui sont baptisez en cette maniere, *Qu'ils ne laisseront passer aucun sous les tropiques, ni sous la ligne, qu'ils ne les obligent à la même Ceremonie;* Et 3°, ce qui est le plus fort, est l'interest, par les rafraîchissemens, ou à leur défaut, par quelque argent que les Passagers donnent aux Equipages, pour estre traitez doucement.

M. de la Sale l'empêche.

M. de la Sale ayant appris que l'on preparoit les choses necessaires à cet impertinent Baptême, & que la cuve pleine d'eau estoit sur le tillac, envoya dire qu'il ne prétendoit pas que les gens qui dépendoient de luy, fussent sujets à cette folie, ce qu'ayant esté rapporté à M. de Beaujeu, il en défendit l'execution, au grand regret des Officiers subalternes, & des Equipages qui esperoient une grosse somme, & bien des rafraî-

chiſſemens, parcequ'il y avoit bien du monde à baptiſer, & la cauſe en fut rejettée ſur M. de la Sale. Septembre 1684.

Le 11 Septembre nous arrivâmes à la hauteur de l'Iſle de S. Domingue, 20 degrez Nord, 320 de longitude, nous fiſmes " le Oüeſt; mais le vent ayant tombé, nous eûmes un calme qui nous arreſta tout court : le même jour M. Dainmaville Preſtre Miſſionnaire fut à la Barque *la Belle* adminiſtrer les Sacremens à un Canonier, qui mourut quelques jours aprés; M. de la Sale fut le voir, & j'eus l'honneur de l'accompagner.

Iſle S. Domingue.

" Faire, *c'eſt à dire*, aller à l'Oüeſt.

Le 12 la Caïche que nous avions perduë de vûë nous rejoignit, & ſur quelques plaintes portées à M. de la Sale par quelques particuliers qui eſtoient dans la Flute, il m'ordonna d'y aller pour ajuſter leur differend, qui n'eſtoit que pour quelques jalouſies des uns des autres.

Septembre 1684.

Le 16 nous parâmes" l'Isle de *la Sombrere*, & le 18 nous eûmes un gros temps, qui nous fit craindre quelque *Ouragan*; * le mauvais temps dura deux jours, pendant lesquels nous mismes à la Cappe*, & perdîmes les autres Vaisseaux de vuë.

"Parer, *c'est* passer.

* *Orage épouventable.*

* Mettre à la Cappe, *c'est ne se servir que de la grande voile, pour attendre quelqu'un.*

On tint conseil dans nostre Vaisseau *le Joly*, pour sçavoir si on attendroit les autres, ou si l'on continuëroit la route, & il fut conclu qu'attendu que l'eau commençoit à manquer, & qu'il y avoit plus de 50 malades dans le Vaisseau, dont M. de la Sale & les Chirurgiens estoient du nombre, que l'on feroit force de voiles pour arriver au premier Port François de l'Isle de S. Domingue qui estoit *le Port de Paix*, dont on dressa un Procés verbal.

Maladie de M. de la Sale.

Port de Paix.

Le 20 nous découvrîmes la premiere Terre de S. Domingue au Cap de *Samana*, placé au 19ᵉ degré Nord, & 308 de longitude. Le

Cap de Samana.

25 on devoit arriver au Port de Paix, ainsi qu'on en estoit convenu, & c'étoit effectivement l'endroit qui non seulement nous étoit le plus avantageux pour trouver des rafraîchissemens; mais de plus c'estoit le lieu où M. de Cussy Gouverneur pour le Roy de l'Isle de *la Tortuë*, faisoit sa residence, qui sçavoit bien que M. de la Sale avoit des ordres particuliers à luy donner, pour luy fournir & faire trouver les munitions dont il auroit besoin.

Septembre 1684.

M. de Cussy Gouverneur de la Tortuë.

Nonobstant ces grandes raisons, M. de Beaujeu voulut passer outre pendant la nuit, en doublant l'Isle de *la Tortuë*, distante de quelques lieuës du *Port de Paix*, & de la Côte de S. Domingue; il fit passer ensuite la pointe de *S. Nicolas*, & le 26 dudit mois nous entrâmes dans le golfe *de Jagouana*, en côtoyant l'Isle de la *Gouanable* qui est dans le milieu de cette grande Ance ou Golfe, & enfin le 27 Septem-

Tortue Isle.

Jagoüana Golfe.

Goüanable Isle.

Septembre 1684.

bre nous arrivâmes au petit *Goüave*, aprés une traverse de 58 jours depuis nôtre départ de Chefdebois prés la Rochelle.

Goüave port où M. de la Sale arrive.

Ce changement de lieu pour relâcher nostre petite Flote, & dont on n'a pas sçû la cause, fut tres desavantageux, & l'on verra dans la suite, comme je l'ay déja remarqué, que ces mésintelligences des Officiers fomentoient insensiblement les causes qui devoient concourir à nostre malheur.

Aprés que nous fûmes moüillez, il vint une Pirogue * du lieu, chargée de 20 hommes, pour nous reconnoistre; ils en vinrent au *Qui vive*; & ayant vû que nous estions François, ils nous apprirent que M. de Cussy estoit au *Port de Paix*, avec Messieurs le Marquis de S. Laurent Lieutenant General des Isles de l'Amerique, & M. Begon Intendant, ce qui causa un chagrin violent à M. de la Sale, à cause

* *Espece de Barque d'un tronc d'arbre*

M. le Marquis de S. Laurent General des Isles; M. Begon Intendant.

cauſe des affaires de la derniere conſequence dont il avoit à traiter avec eux; cependant il n'y avoit point de remede, & il fallut prendre patience. Septembre 1684.

Le lendemain 28, nous chantâmes le *Te Deum* en action de graces de nôtre heureux paſſage. M. de la Sale ſe trouvant un peu mieux de ſon indiſpoſition, fut à terre avec pluſieurs Meſſieurs de ſa ſuite, à deſſein d'acheter quelques rafraichiſſemens pour ſoulager les malades, & pour trouver moyen de donner avis de ſon arrivée à Meſſieurs de S. Laurent, de Cuſſy, & Begon, & leur marquer la douleur qu'il avoit de ce qu'on n'avoit pas arrêté au *Port de Paix*. Il écrivit en particulier à M. de Cuſſy pour le prier de le venir voir, s'il le pouvoit, afin de l'aider & prendre des meſures pour faire réüſſir ſon entrepriſe : le tout pour le ſervice & la gloire du Roy.

Octobre 1684.

Cependant comme les malades ſouffroient beaucoup dans le vaiſſeau à cauſe des chaleurs, & qu'ils étoient un peu preſſez, on fit mettre les ſoldats à terre dans un petit Iſlet proche du *Petit Goüave*, où eſt ordinairement la ſepulture des gens de la Religion P. R. où on leur fit diſtribuer de la viande fraiche, & du pain que l'on faiſoit boulanger: A l'égard des malades, j'eus ordre de M. de la Sale de leur trouver une maiſon, où ils furent conduits avec les Chirurgiens, & on leur fit donner ce qui leur eſtoit neceſſaire.

Autre maladie de M. de la Sale.

Quelques jours après M. de la Sale tomba dangereuſement malade: la plûpart de ſes domeſtiques ſe trouverent auſſi fort mal; une fiévre continuë avec tranſport le mit à l'extrêmité, la ſituation de ſes affaires, le manque d'argent où il ſe trouvoit, & l'embaras d'une grande entrepriſe, ſans ſçavoir à qui en confier l'exe-

cution, luy rendoient l'esprit encore plus malade que le corps; & cependant sa fermeté & sa patience surmonterent toutes choses; il jetta les yeux sur M. le Gros & sur moy pour agir en sa place, il fit vendre quelques denrées tirées des vaisseaux, dont il retira de l'argent, & sa santé se rétablit par nos soins, & par la bonté de son temperamment. Octobre 1684.

Pendant qu'il estoit dans cet état, deux de nos vaisseaux qui s'estoient écartez le 18. Septembre par la violence des vents, arriverent le 2 Octobre au *PetitGoüave*. La joye de leur retour fut moderée par la nouvelle qu'ils raporterent de la perte de la Caïche, enlevée par deux Pirogues Espagnoles; & cette perte fut d'autant plus sensible, qu'elle estoit chargée des vivres, munitions, utensiles & outils necessaires pour s'établir dans les nouvelles colonnies; malheur qui ne seroit

Caïche enlevée par les Espagnols.

Octobre 1684.

pas arrivé si M. de Beaujeu s'estoit arrêté au *Port de Paix*; & Messieurs de S. Laurent, de Cussy, & Begon qui arriverent à même temps pour voir M. de la Sale, ne purent s'empêcher de le luy témoigner, & de luy en faire leurs plaintes.

Conference de M. de la Sale avec Mrs de Cussy & Begon.

M. de la Sale étant remis, eut plusieurs conferences avec ces Messieurs sur son voyage, on fit une assemblée de Pilotes pour convenir du lieu où l'on relâcheroit avant qu'aborder la côte de l'Amerique, & il fut arrêté que l'on iroit droit à la pointe occidentale de l'Isle de *Cuba*, ou au Cap de *S. Antoine*, éloigné de 300 lieuës ou environ de S. Domingue, pour attendre en ce lieu le temps & le vent favorable pour entrer dans le golfe qui n'en avoit que 200 de traverse.

On travailla ensuite à nous fournir d'autres provisions à la place de celles qui estoient perduës, & M. de la Sale pressa d'au-

tant plus nôtre embarquement, que la plûpart de ses gens deserroient, ou estoient débauchez par les habitans du lieu; & comme *l'Aimable* l'un de nos vaisseaux estoit le moindre voilier de nôtre petite flote, il fut conclu qu'il porteroit le fanal, & que les autres le suivroient; M. de la Sale, M. Cavelier son frere, les Peres Zenobe & Anastase Recolets, M. Chedeville & moy, nous nous embarquâmes dessus, & nous mîmes tous à la voile le 25 Novembre.

Novembre 1684.

Départ du Port du Petit Goüave.

Nous eûmes quelques calmes & quelques vents assez violens, qui cependant nous porterent à la vûë de la terre de l'Isle de *Cuba* le 30 du mesme mois qui nous demeuroit au Nord'oüest, où nous changeâmes de route par l'Oüest quart nord'oüest. Le 31 le temps estant un peu couvert au matin nous déroba la vûë de cette Isle; on fit route à l'oüest

Cuba Isle.

Novembre 1684.

nord'oüest, & le temps s'estant découvert, nous prîmes nôtre hauteur à midy, que nous trouvâmes au 19e degré 45 minutes nord; ce qui nous fit juger que les courans nous avoient fait dériver [a] au large de l'Isle de *Cuba*.

[a] *Dériver c'est s'écarter.*

Cayman Isle.

Le premier Decembre nous découvrîmes l'Isle du Cayman. Le 2 nous courûmes le nord'-oüest & quart d'oüest, afin de ranger [b] l'Isle de *Cuba* par la hauteur de 20 degrez 32 minutes nord; le 3 nous découvrîmes l'Isle *du Pin*, petite Isle proche *Cuba*; le 4 nous parâmes [c] une pointe de cette Isle, & comme le vent nous serroit de près, nous fûmes obligez de louveyer [d] & de courir plusieurs bordées jusqu'au soir du 5, que nous moüillâmes dans une ance [e] à 15 brasses d'eau, & y demeurâmes jusqu'au 8.

[b] *Ranger c'est costoyer.*

Pin Isle.

[c] *Parer c'est passer.*

[d] *Louveyer c'est aller en ziguezague.*

[e] *Ance est une encoignure de terre.*

Durant ce petit sejour M. de la Sale descendit avec plusieurs Messieurs de sa suite dans l'Isle

du Pin, tua un Crocodile d'un coup de fusil, & en revenant à bord il trouva sa compagnie diminuée de deux volontaires qui s'estoient écartez dans les bois, & apparemment égarez; on tira plusieurs coups de fusil pour les rappeller, qu'ils n'entendirent pas; & j'eus ordre de les attendre à terre acompagné de 30 soldats; ils revinrent le lendemain après avoir eu bien de la peine.

Novembre 1684.

Crocodile tué

Cependant nos soldats qui avoient bon apetit, firent cuire & mangerent le Crocodile que M. de la Sale avoit tué, dont la chair estoit blanche, & d'un goût musqué qui m'empêcha d'en manger: un de nos chasseurs tua un cochon apellé *Maron* * par les habitans des Isles. Il y en a de même dans S. Domingue; ils sont sauvages, & de ceux-la que les Espagnols jetterent dans toutes ces Isles lorsqu'ils les découvrirent; je l'envoyai à M. de la

* *Cochon qui vit dans les bois.*

Novembre 1684. Sale, qui fit present de la moitié à M. de Beaujeu.

Cette Isle est couverte de bois fort épais, dont les arbres sont de plusieurs especes, & dont quelques-uns portent un fruit semblable au gland, mais plus dur ; il y a quantité de Perroquets plus gros qu'au petit *Goüave*, grand nombre de Tourterelles & autres oiseaux, & certains animaux qui ont la figure

Rat d'Inde. d'un Rat, mais sont gros comme un Chat, de poil roux, dont nos gens en tuerent beaucoup & en firent bonne chere, ainsi que de quantité de poisson dont la côte est toute remplie.

Nous nous rembarquâmes aussitôt que les deux hommes égarez furent venus, & le 8 au matin feste de la Conception de la Sainte Vierge, après la Ste Messe, nous mîmes à la voile ; & comme le vent étoit variable, nous fîmes plusieurs routes. Le 9 nous dé-

couvrîmes le cap des *Corientes* de de l'Isle de *Cube*, où nous eûmes un calme suivi d'un gros temps, qui nous fit dériver de cinq lieuës vers l'est. Le 10 nous passâmes toute la nuit à louveyer. Le 11 le vent ayant changé nous doublames [a] le cap *Corientes* pour gagner celui de S. Antoine, & enfin après plusieurs bordées, [b] & avoir sondé, nous moüillâmes le 12 dans un bon fonds, à 15 brasses d'eau dans l'ance de ce cap, qui est au 22e degré nord, & au 288e degré 35 minutes de longitude.

Decembre 1684

Cube Isle.

Cap des Corientes.

a *Doubler c'est passer autour.*

Cap de S. Antoine.

b *Bordées c'est des allées & venuës.*

Nous ne demeurâmes que jusqu'au lendemain 12, que le vent parut propre pour entrer dans le Golfe de Mexique; nous appareillames & mismes à la voile le cap ou nord'est, quart de nord & nord nord'oüest, pour doubler ledit cap & commencer nôtre route; mais nous n'estions pas à 5 lieuës de nôtre départ que nous

Decembre 1684.

trouvâmes le vent changé, & ne ſçachant de quel côté portoient les courans, nous miſmes vers le l'eſt quart nord'eſt, & continuâmes juſqu'au 14, que M. de Beaujeu qui eſtoit monté ſur *le Joly* nous rejoignit, & ayant conferé avec M. de la Sale ſur la contrarieté du vent, luy propoſa de retourner au cap de *S. Antoine*, à quoy M. de la Sale conſentit, pour ne luy pas donner ſujet de plainte, bien que la choſe ne fût pas trop neceſſaire, & nous allâmes mouiller au même endroit d'où nous venions de partir.

Le lendemain 15, M. de la Sale envoya des hommes à terre pour ſçavoir ſi on pourroit faire [a] quelques bariques d'eau. Ils rapporterent en avoir trouvé dans le bois qui n'étoit pas trop mauvaiſe, mais où l'on ne pouvoit rouler de bariques; à ce défaut on envoya des barils dans leſquels on apporta l'eau dont on remplit ſix ou ſept bariques.

[a] *Faire de l'eau, c'eſt en aller chercher.*

Les mêmes hommes rapporterent qu'ils avoient trouvé une bouteille de verre dans laquelle il restoit un peu de vin ou autre liqueur à demy gâtée; voilà en quoy consistent toutes les provisions que nous trouvâmes en cet endroit. Ce qui fait voir combien M. Tonty a esté mal informé, quand dans son livre page 242, il dit que nous trouvâmes dans cette Isle plusieurs tonneaux de vin d'Espagne, de bonne eau de vie, & du bled d'Inde, que les Espagnols avoient laissez ou abandonnez; ce qui est une imagination inventée contre la verité. Decembre 1684.

Le 16 le temps estant encore au calme, on retourna à terre pour faire 5 ou 6 bariques d'eau; j'aurois été de la partie si une indisposition qui m'avoit commencé à l'Isle *du Pin*, & qui s'estoit changée en fiévre tierce, ne m'en avoit empêché; ainsi je ne puis rien dire de cette Isle, que de ce

Decembre 1684.

que j'en ay pû voir du vaisseau ; qui est quantité d'arbres appellez *Lataniers*, qui ne sont propres qu'à faire des balais, & peu à autre chose ; nous vîmes pendant ce jour quelques fumées assez avant dans l'Isle, qui nous firent croire que c'estoit le signal du nombre de nos vaisseaux, ou quelques chasseurs du païs égarez.

La nuit suivante tombant au 17, le vent estant devenu frais, venant du nord'oüest, s'estant élevé assez subitement, fit courir le vaisseau *la Belle* sur son ancre, ensorte qu'elle vint tomber sur le beaupré de *l'Aimable*, à qui elle rompit la vergue de sivadiere, & celle du perroquet ; & si on n'avoit pas promptement *filé* du cable de *l'Aimable*, elle couroit risque de se perdre ; elle en fut quitte pour son mast d'artimon qui fut rompu, & pour la perte de cent brasses de corde, & une ancre rompuë.

a *Filer c'est lâcher.*

Le 18 le vent eſtant devenu frais, nous appareillâmes & mîmes à la voile ſur les 10 heures du matin, le cap au nord & nord quart nord'oüeſt, nous cinglâmes juſqu'au midy; la pointe du cap de *S. Antoine* nous demeuroit eſt oüeſt, & continuâmes nôtre route vers le nord'oüeſt juſqu'au 19 à midy, que nous nous trouvâmes par le 22ᵉ degré 58 minutes nord, 287ᵉ degré 54 minutes longitude. Decembre 1685.

Comme nous trouvâmes les vents qui regnoient de pluſieurs côtez, nous fiſmes auſſi pluſieurs routes, mais ce qui nous fut avantageux, fut le beau temps dont nous fûmes favoriſez, enſorte qu'il ne ſe paſſa aucun jour que nous ne priſſions nos hauteurs.

Le 20 on obſerva que l'aiguille varioit de cinq degrez vers le nord'oueſt, & nous eſtions par le 26ᵉ degré 40 minutes nord, & au 285ᵉ degré 16 minutes longi-

Decembre 1684.

tude. Le 23, il s'éleva un gros nuage au nord qui nous menaçoit d'un mauvais temps, nous nous preparâmes pour le recevoir, mais nous en fûmes quittes pour la peur, ce nuage se dissipa de divers côtez, nous continuâmes jusqu'au 27 par le 28e degré 14 minutes nord; & tant par les hauteurs que par l'estime, on jugea que nous n'estions pas éloignez de terre.

On commanda la barque de *la Belle* pour aller reconnoître & aller devant la sonde à la main, & demi heure avant soleil couché, nous vîmes *la Belle* qui mit son pavillon hors, & qui se mit côté de travers pour nous attendre; & l'ayant jointe, le Pilote nous dit avoir trouvé un fond vazeux à 32 brasses d'eau. A 8 heures nous sondâmes aussi, & trouvâmes 40 brasses, à 10 heures nous n'en trouvâmes que 25; & sur le minuit *la Belle* ayant sondé elle n'en

trouva que 17, ce qui nous marquant la terre eſtre proche, nous nous arrêtâmes pour attendre *le Joly*, & ſçavoir l'intention de M. de Beaujeu, qui eſtant arrivé s'arrêta auſſi avec nous. Decembre 1684.

Le 27 M. de Beaujeu envoya M. le Chevalier d'Airre ſon Lieutenant, & deux Pilotes, vers M. de la Sale pour conclure la route qu'on devoit tenir, & il fut arrêté qu'on feroit [a] l'oueſt nord'oueſt, jusqu'à ce que l'on fût par les ſix braſſes d'eau; qu'enſuite on feroit le oueſt, & que lorſque l'on auroit découvert la terre, on envoyeroit des chaloupes pour reconnoître le païs. Les choſes ainſi reglées, nous partîmes la ſonde à la main pour n'eſtre pas ſurpris, & ſur les 10 heures nous nous trouvâmes à 10 & 11 braſſes d'eau ſable fin, griſatre & vazeux, & ſur le midy par le 28e degré 37 minutes nord

[a] *C'eſt aller à l'oüeſt nord'oueſt.*

Le 28 eſtant par les 8 ou 9

Decembre 1684.

brasses d'eau, nous apperçûmes la barque *la Belle* qui alloit devant nous, qui mit son pavillon hors, ce qui estoit un signal qu'elle avoit découvert quelque chose; & nous fismes monter un matelot à la hune, qui découvrit la terre au nord'est de laquelle nous n'étions que d'environ six lieuës, ce que M. de Beaujeu ayant appris, il trouva à propos de mouiller l'ancre.

Terre de l'Amerique découverte.

Comme il n'y avoit personne parmi nous qui eût connoissance de ce golfe, dans lequel on nous avoit dit que les courans estoient rudes, & portoient avec vitesse vers l'est, cela nous fit croire que nous avions dérivé, & que la terre que nous voyions devoit estre la Baye *d'Apalache*; ce qui nous obligea le 29 de faire route vers l'ouest nord'ouest en rangeant toûjours la terre, & il fut arrêté que *le Joly* nous suivroit par les six brasses d'eau.

Golfe de Mexique.

Decembre 1684.

Le 30 M. le Chevalier d'Airre avec le second Pilote du *Joly*, vint dans nôtre bord pour raisonner, & voir sur les estimes [a] le lieu où nous pouvions estre, & tous conclurent, suivant le sentiment de M. de la Sale, que les courans nous avoient fait dériver vers l'est ; ainsi nous continuâmes comme le jour precedent le cap au nord'oüest, en rangeant la terre jusqu'au premier Janvier 1685, que nous aperçûmes que les courans nous faisoient dériver vers la terre, ce qui nous obligea de mouiller l'ancre par les six brasses d'eau.

Janvier 1685.

Nous ne fûmes pas longtemps arrêtez, que nous vîmes la barque *la Belle* qui faisoit un signal qu'elle avoit découvert la terre, laquelle nous apperçûmes à quatre lieuës de nous ou environ. On en avertit M. de Beaujeu qui s'approcha de nous, & il fut resolu qu'on ẽvoyeroit quelqu'un pour décou-

[a] *Estimes sont les calculs des Pilotes pour leurs routes.*

Janvier 1685. vrir & prendre connoiſſance de la terre qui nous paroiſſoit.

On fit pour cet effet armer une chaloupe ſur laquelle s'embarquerent M. de la Sale, M. le Chevalier d'Airre &pluſieurs autres ; on mit encore une autre chaloupe en mer ſur laquelle je m'embarquai avec 10 ou 12 de nos Meſſieurs pour joindre M. de la Sale ; & la barque *la Belle* eut ordre de ſuivre toûjours en rangeant la terre, afin que s'il venoit du vent, on s'embarquât deſſus, pour ne point perdre de temps.

Une partie de ceux qui eſtoient dans la chaloupe de M. de la Sale, & qui eſtoient devant nous, deſcendirent à terre, virent un grand païs plat en grands pâturages; mais ils n'eurent pas le temps de rien reconnoître, parceque le vent s'eſtant rafraichi, [a] ils ſe rembarquerent pour revenir à bord ; ce qui fut cauſe que nous

a *Rafraichir, c'eſt à-dire eſtant augmenté.*

ne fûmes pas jusqu'à terre, & que nous y retournâmes avec eux. Tout ce qu'on put remarquer, fut quantité de bois le long de la côte : on prit la hauteur, & nous nous trouvâmes au 29[e] degré 10 minutes nord. Janvier 1685.

Le 2 il s'éleva un brouillard, qui nous fit perdre *le Joly* de vûë. Le lendemain le temps s'estant éclairci, on tira quelques coups de canon ausquels *le Joly* répondit, & nous l'apperçûmes à nôtre vent sur le soir. Nous fismes toûjours nôtre route avec diverses manœuvres jusqu'au 4[e] au soir, qu'estant à deux lieuës & à la vûë de la terre, nous mouillâmes pour attendre *le Joly*, dont nous étions en peine.

Le 5 nous mîmes à la voile & fismes route vers l'oüest sud'oüest en rangeant toûjours la côte jusque vers les six heures du soir, que nous virâmes [a] vers le sud, [b] & mouillâmes cette nuit par les

a *Virer c'est tourner.*
b *Le midy.*

Janvier 1685.

six brasses d'eau. Le 6. nous voulûmes appareiller, [a] mais le Pilote s'étant apperçû que la mer brisoit derriere nous, & qu'il y avoit quelques batûres, [b] on jugea à propos de demeurer à l'ancre jusqu'à ce que le vent fût changé; & nous y restâmes le 6 & le 7. Le 8 le vent s'estant changé, nous prîmes le large un peu pour éviter ces *batûres* [c] qui sont tres dangereuses, & allâmes mouiller à une lieuë de là; & sur le rapport que la barque *la Belle* avoit découvert un Islet qui paroissoit entre les deux pointes d'une *Baye*, [d] M. de la Sale fit monter à la hune, d'où effectivement on découvrit l'un & l'autre, & on crut cette Baye être celle dite du S. Esprit, par rapport aux cartes que nous avions.

Le 9 M. de la Sale envoya reconnoître ces batûres, ceux qui y furent rapporterent que c'estoit une espece de banc [e] qui regne

[a] *Appareiller, c'est s'apprêter à partir.*

[b] *Cet endroit devoit estre une des bouches de Missicipi comme le croit M. Joutel. Voyez la preface & ce qui suit.*

[c] *Batûres, ce sont ou lancs de sable, ou élevations de terre presqu'à fleur d'eau.*

[d] *Baye est une grande enfonçure de mer dans les terres.*

Notés.

[e] *Espece d'élevation de terres ou de sable dans la mer.*

le long de la côte ; qu'ils avoient esté jusqu'à une brasse d'eau, & avoient découvert la petite Isle dont je viens de parler, ce qui à l'égard du banc n'est pas marqué dans les cartes ; & M. de la Sale ayant examiné les estimes, se confirma dans la pensée que nous estions dans la Baye *d'Apalache*, & fit continuer la route.

Janvier 1685.

Le 10 il prit la hauteur qu'il trouva au 29[e] degré 23 minutes nord. Le 11 nous fûmes pris d'un calme, & M. de la Sale se resolut d'aller à terre pour voir s'il ne découvriroit point ce qu'il cherchoit ; mais comme on se preparoit, le Pilote se mit à murmurer de ce que nous allions 5 ou 6 avec M. de la Sale, qui trop legerement changea de dessein pour ne pas déplaire à des brutaux. En cela il fit une faute irreparable ; car c'est la pensée de gens cōnoissans, qui, comme moy, ont vû la suite de ce voyage, que l'embouchure

Notés.

Janvier 1685.

de l'un des bras du fleuve *Missici-pi*, le même dont M. de la Sale avoit pris la hauteur au voyage qu'il avoit fait par le Canada, n'étoit pas loin de là, & que nous devions être proches de la Baye du S. Esprit.

Or le dessein de M. de la Sale étoit de trouver cette Baye; où, l'ayant découverte, il avoit resolu de mettre une trentaine d'hommes à terre qui auroient suivi la côte à droit & à gauche, ce qui luy auroit fait infailliblement trouver cette fatale riviere, & éviter bien des malheurs; mais le Ciel luy refusa cette faveur, & luy ôta même l'attention qu'il devoit donner à une chose de cette consequence, puisqu'il se contenta d'y envoyer le Pilote avec un des Maîtres de la barque *la Belle*, qui revinrent sans avoir rien vû, à cause d'un brouillard qui s'éleva; si ce n'est que le Maître de barque dit qu'il croyoit

que c'eſtoit une riviere qui regnoit le long des batûres, cela eſtoit vraiſemblable, mais M. de la Sale n'y fit pas de reflexion, ni autrement d'état de ce rapport. Janvier 1685.

Le 12 le vent ayant changé on leva l'ancre, nous fiſmes route vers le ſud'oueſt pour nous éloiner; ayant pris la hauteur à midy, nous nous trouvâmes au 28e degré 50 minutes nord; & comme le vent vint à changer, & que les courans venans du ſud nous portoient vers la terre, nous fûmes obligez de mouiller par 4 ou 5 braſſes d'eau, où nous paſſâmes la nuit.

Diverſes manœuvres de M. de la Sale autour des côtes du golfe de Mexique.

Le 13 on trouva que l'eau commençoit à manquer, & qu'il faloit aller à terre pour en faire quelques bariques: M. de la Sale me propoſa cette execution, que j'acceptai avec ſix de nos Meſſieurs qui s'y offrirent; nous nous embarquâmes avec nos armes, la chaloupe de *la Belle* avec

Janvier 1685.

5 ou 6 hommes ſuivit la nôtre, & nous tirâmes tous enſemble droit à terre.

Sauvages vûs à terre.

Nous en eſtions fort près quand nous apperçûmes une troupe d'hommes nuds, qui venoient le long du rivage, que nous jugeâmes être ſauvages; nous nous approchâmes de terre à la portée de deux fuſils, & comme les bords ſont plats, que le vent venoit du large, & que les lames [a] eſtoient hautes & groſſes, nous mouillâmes l'ancre de crainte de briſer nôtre chaloupe.

[a] *Lames ſont les vagues de la mer.*

Lorſque les Sauvages nous virent arrêtez, ils firent ſigne avec des peaux d'aller à eux, nous montrerent leurs arcs qu'ils mirent à terre, & s'approcherent du rivage; mais comme nous ne pouvions débarquer, & que cependant ils continuoient leurs ſignaux, je mis mon mouchoir au bout de mon fuſil en maniere de drapeau, & leur fit ſigne de venir

à nous

à nous ; ils furent quelque temps à s'y resoudre, & enfin une troupe d'eux se jetta dans l'eau jusqu'aux épaules; mais quand ils virent que les lames les gourmandoient, ils sortirent, furent querir une grosse & longue piece de bois, qu'ils porterent dans la mer, & se rangerent aux deux côtez, un bras appuyé dessus & nageant de l'autre, ils approcherent de nôtre chaloupe.

Janvier 1685.

Comme nous esperions que M. de la Sale pourroit tirer quelques instructions de ces Sauvages, nous n'hésitâmes pas à les mettre dans nôtre chaloupe, mais l'un aprés l'autre de chaque bord jusqu'au nombre de cinq ; nous fismes signe aux autres d'aller à l'autre chaloupe, ce qu'ils firent, & nous les amenâmes en nôtre bord.

M. de la Sale fut fort aise de les voir, croyant tirer quelque connoissance d'eux de la riviere qu'il cherchoit, mais ce fut inutile-

Janvier 1685.

ment; car il leur parla plusieurs langues des Sauvages qu'il sçavoit, il leur fit differens signes; ils n'y entendoient ni ne comprenoient rien, & s'ils cõnurent quelque chose, ils firent signe qu'ils ne sçavoient rien de ce qu'on leur demandoit; si bien qu'aprés les avoir fait fumer & manger, on leur fit voir nos armes & le vaisseau; mais comme ils virent à l'un des bouts du navire quelques moutons, cochons, poules & coqs d'Indes, & la peau d'une vache que nous avions tuée, ils firent signe qu'ils avoient de tous ces animaux chez eux.

On leur donna quelques couteaux & brasses de rassade, aprés quoy on les congedia; & comme en approchant la terre, les lames nous empêcherent d'aborder, ils furent contraints de se jetter dans l'eau, aprés que nous leur eûmes attaché au col, ou au toupet de cheveux qu'ils ont sur la tête, les

couteaux & autres petits presens que M. de la Sale leur avoit donné. Janvier 1685.

Ils furent rejoindre les autres qui les attendoient, & qui nous faisoient signe d'aller à eux; mais parcequenous nepouvions approcher la terre, nous revirâmes & retournâmes à nôtre bord. Il faut remarquer que quand nous les remenions, ils nous firent quelques signes par lesquels nous crûmes qu'ils vouloient nous faire entendre qu'il y avoit une grande riviere * par où nous avions passé, & qui causoit les batûres que nous avions vûës.

* Notés.

Le même jour, le vent ayant changé, nous levâmes l'ancre, & mîmes le cap [a] au sud pour prendre le large, jusqu'au matin du 14 que nous fûmes pris d'un calme: à midy la hauteur fut de 28 degrez 51 minutes nord: le vent se rafraîchit, le soir nous reprîmes nôtre route, mais pour peu

[a] *Mettre le cap, c'est aller vers quelque lieu.*

Janvier 1685.

de temps, parce que le vent nous portant à terre, nous fûmes obligez de moüiller; ce qui obligea M. de la Sale de reprendre le dessein d'envoyer à terre, & nous nous rembarquâmes les mêmes dans les mêmes chaloupes pour cet effet.

Nous trouvâmes les mêmes empêchemens que le jour précedent, c'est-à-dire les lames fort grosses, qui ne nous permettoient pas d'approcher la terre, & nous fûmes contraints de moüiller l'ancre à quatre piez d'eau : la vûë de quantité de chevreuils & de bœufs, qui estoient differens en figure des nôtres, & qui couroient le long de la côte, animoit l'envie que nous avions de descendre à terre; nous sondâmes pour cet effet, pour voir si en nous dépoüillant nous pourrions aborder, & nous trouvâmes que nous estions sur un banc qui ne laissoit que quatre piez

d'eau, mais qu'au-delà entre la terre & ce banc, il y avoit un canal profond; & dans le temps que nous deliberions pour sçavoir ce que nous ferions, il s'éleva un orage qui obligea M. de la Sale de nous rappeller par un coup de canon, ce qui fut cause qu'avec regret nous retournâmes à bord. Janvier 1685.

Nôtre rapport fit plaisir à M. de la Sale, & anima bien des gens d'aller à terre pour chasser & avoir de la viande fraîche. Dans l'esperance d'y retourner bientost, nous passâmes la nuit jusqu'au matin, que le vent changé nous fit lever l'ancre, & naviger jusqu'au soir que nous moüillâmes à six brasses d'eau : la terre d'où nous ne nous éloignions pas nous paroissoit assez belle, & ayant resté jusqu'au 16, nous mîmes une voile au matin en tirant au oüest sud'oüest; nous parâmes une pointe en nous éloignant à cause des brisans [a] qui la bat-

[a] *Brisans, ce sont des vagues qui heurtent avec violence contre quelques roches cachées.*

Janvier 1685.

toient, & fîmes route vers le ſud. A midy nous nous trouvâmes au 28[e] degré 20 minutes nord, & partant, diminution de latitude, ce qui nous fit connoître que la côte tiroit vers le ſud : le ſoir nous moüillâmes à ſix braſſes d'eau.

Le 17 le vent n'ayant point changé, nous continuâmes nôtre route au ſud'oüeſt, & ayant découvert ſur les dix heures une eſpece de Riviere, M. de la Sale nous fit embarquer au nombre de dix hommes dans une chaloupe, pour aller reconnoître cette plage, [a] & ſçavoir s'il n'y avoit point quelque endroit où pouvoir débarquer; il me donna ordre que ſi nous trouvions quelque lieu commode, de l'en avertir par la fumée ou par le feu.

[a] *Plage, c'eſt une étenduë de mer proche de terre.*

Nous partîmes & trouvâmes les briſans contraires à nôtre deſcente, un des nôtres ſe mit nud dans l'eau pour ſonder cette eſ-

pece de banc, [a] qui eſtoit entre la terre & nous, & nous ayant montré un endroit par où nous pouvions paſſer, nous pouſſâmes avec peine nôtre chaloupe dans le canal, & fûmes mettre pié à terre ſix ou ſept, aprés avoir donné ordre à la chaloupe d'entrer dans ce qui nous avoit paru une Riviere, pour voir ſi l'on ne trouveroit pas d'eau douce.

Janvier 1685.

a *Amas de ſable dur & élevé un peu vers la ſurface de la mer.*

Auſſitoſt que nous fûmes à terre, je fis fumée pour en avertir M. de la Sale; cependant nous avançâmes de côté & d'autre ſans nous écarter, pour recevoir M. de la Sale qui devoit venir; ce qu'il fit en peu de temps; mais ayant trouvé les lames groſſes il s'en retourna; & comme nôtre chaloupe ne trouva point d'eau douce, elle revint & ſe mit à l'ancre pour nous attendre.

Nous nous promenâmes de côté & d'autre, & remarquâmes un pays ſec, quoiqu'il paruſt eſtre

Janvier 1685.

inondé de temps en temps, de grands lacs d'eau ſalée,peu d'herbe,la piſte des chevreuils marquée ſur le ſable, dont nous vîmes des troupes ſans pouvoir les approcher ; nous tuâmes quelques canards & outardes, & ſur le ſoir comme nous retournions, nous trouvâmes qu'un Matelot Anglois de nation nous manquoit ; nous tirâmes quelques coups de fuſil pour l'avertir, nous cherchâmes aux environs, nous attendîmes juſqu'à prés de ſoleil couché, & enfin n'en ayant point de nouvelles, nous nous remîmes dans la chaloupe pour retourner à bord.

Je rendis compte à M. de la Sale de ce que nous avions vû, dont il auroit eſté content, ſi la Riviere que nous avions découverte euſt eſté douce ; l'homme perdu l'inquietoit auſſi ; mais ſur le minnit nous vîmes un feu à terre au lieu d'où nous eſtions partis, qui

nous fit juger que c'eſtoit nôtre homme, que la chaloupe alla querir auſſitoſt qu'il fut jour le 18. Janvier 1685.

Nous fîmes enſuite pluſieurs manœuvres en continuant nôtre route au ſud'oüeſt, qui furent ſuivies d'un calme qui nous fit encore moüiller l'ancre ; la neceſſité de l'eau nous obligea de reprendre le deſſein de retourner vers la Riviere où nous avions été le jour precedent. M. de la Sale prit à même temps la reſolution de mettre du monde à terre en aſſez bon nombre, avec des munitions neceſſaires, & d'eſtre luy-même de la partie, pour découvrir & prendre connoiſſance de ce pays; il m'ordonna de le ſuivre; on revira le bord pour cet effet, & nous allâmes moüiller au même endroit.

Les ordres pour toutes les choſes neceſſaires à ce deſſein ayant eſté donnez le 19, une partie s'embarqua dans une chaloupe ; mais

Janvier 1685. un broüillard fort épais s'eſtant élevé & empêchant de voir la terre, on ſe ſervit de la bouſſole, & comme on approchoit de terre, le broüillard s'eſtant diſſipé, nous apperçûmes un navire qui venoit droit à nous, & que nous reconnûmes eſtre *le Joly*, ſur lequel M. de Beaujeu eſtoit monté; ce qui nous donna de la joye; mais elle ne fût pas de longue durée; & la ſuite fera voir qu'il auroit eſté à ſouhaiter que M. de Beaujeu ne nous eût pas rejoint, & que ſans nous revoir, il eût repris le chemin de France.

Cette arrivée rompit l'execution de nôtre entrepriſe, M. de la Sale qui s'eſtoit mis en chemin, & ceux qui l'avoient précédé, retournerent à bord, & quelques heures aprés M. de Beaujeu luy envoya M. d'Aire ſon Lieutenant, accompagné de pluſieurs perſonnes tant Eccleſiaſtiques qu'autres, du nombre deſquels eſtoit

le S[r] Gabaret second Pilote du *Joly*. Janvier 1685.

Monsieur d'Aire fit de grandes plaintes à M. de la Sale, de la part de M. de Beaujeu, sur ce que, disoit-il, nous l'avions quitté exprés & à dessein. Ce qui estoit contraire à la verité, puisque, comme je l'ay dit, *le Joly* estoit moüillé au-devant de nous, lorsque nous estions partis d'avec luy ; que nous avions tiré un coup de canon pour l'avertir de nôtre départ, comme nous en estions convenus, auquel il avoit repondu ; & que de plus, si nous eussions voulu nous separer, nous n'aurions pas tenu route toûjours à la vûë de la terre, comme nous avions fait, & que si M. de Beaujeu avoit fait la même route, cõme on en estoit demeuré d'accord, qu'il ne se seroit pas separé.

Il y eut ensuite plusieurs disputes entre les Capitaines & les Pilotes, tant dans le bord de M. de la Sale, que dans celui de M. de

Janvier 1685.

Beaujeu au retour de ces Meſſieurs, pour ſçavoir au juſte le lieu où nous eſtions, & la route que nous devions tenir ; les uns ſoûtenant que nous eſtions plus avant que nous ne penſions, & que les courans nous avoient fait dériver; les autres que nous étions proche de la Riviere de la Magdelaine.

Riviere de la Magdelaine.

Le premier avis fut le plus fort, d'où M. de la Sale jugea, reflexion faite, qu'il devoit avoir paſſé ſa Riviere; & il n'eſtoit que trop vray ; car comme ce Fleuve ſe jette dans la Mer par deux canaux, il falloit que l'une de ſes embouchures paſſaſt par les batûres que nous avions remarquées le ſix du courant; d'autant plus que * la hauteur de ces batûres que nous avions priſe eſtoit à peu de choſe prés cõforme à celle que M. de la Sale avoit remarquée, lorſque par le Canada il eſtoit venu reconnoître l'embouchure de

* Notez, *Ce pouvoit eſtre ce que les Eſpagnols ont appellé* Rio eſcondido, Riviere cachée.

cette Riviere, comme il me l'a dit plusieurs fois.

Janvier 1685.

M. de la Sale s'apperçoit qu'il a passé l'embouchure du Missicipi, veut retourner, en est empêché.

Cette reflexion porta M. de la Sale à proposer le dessein qu'il avoit de retourner vers ces batûres; il en donna ses raisons, & en expliqua ses doutes; mais son mauvais sort fit qu'il ne fut pas écouté; la traverse avoit duré plus long-temps que l'on n'avoit pensé à cause des calmes;il y avoit un nombre considerable de monde sur *le Joly*, peu, & même, disoit-on, pas assez de vivres pour retourner, si on en retardoit le départ; & cette raison obligea M. de Beaujeu d'en demander à M. de la Sale; mais comme il en vouloit pour long-temps, M. de la Sale luy répondit qu'il ne pouvoit luy en donner que pour 15 jours,qu'il ne falloit pas ce temps pour se rendre où il avoit dessein d'aller, & que de plus, il ne pouvoit luy accorder davantage de vivres, qu'en remuant tous les

Janvier 1685.

effets qui estoient dans son vaisseau, jusqu'au fonds de calle, ce qui le mettroit en état de perir: ainsi on ne termina rien, & M. de Beaujeu s'en retourna à son bord.

Cependant la necessité d'eau nous pressoit, & M. de la Sale prit la resolution d'en envoyer chercher aux environs de la Riviere prochaine; pour cela il ordonna aux deux chaloupes qui s'estoient préparées le jour précédent de partir; sur l'une desquelles il s'embarqua, & m'ordonna de le suivre: M. de Beaujeu ordonna aussi à sa chaloupe d'aller faire du bois.* En allant nous rencontrâmes ledit Sieur de Beaujeu dans son canot, qui revenoit de terre avec le Sieur Minet Ingenieur, qui nous dirent qu'ils avoient esté dans une espece de lac salé à 2 ou 3 lieuës, d'où les navires avoient moüillé; nous suivîmes nôtre route, & descendîmes à terre.

* *Au asser du bois.*

L'une de nos chaloupes qui nous avoit devancé, avoit remonté la Riviere une lieuë & demie ſans trouver d'eau douce dans ſon canal ; mais quelques-uns s'étant écartez à droit & à gauche, avoient découvert pluſieurs marres de trés bonne eau, dont on remplit pluſieurs bariques qu'on envoya à bord. Janvier 1685.

Nous couchâmes à terre, & nos chaſſeurs ayant fait bonne chaſſe ce jour-là de canards, outardes & ſercelles, & le lendemain de deux chevreuils, M. de la Sale en envoya une partie à M. de Beaujeu. Nous fîmes bonne chere du reſte, & cette bonne chaſſe donna envie à pluſieurs Meſſieurs du bord * de M. de Beaujeu, du nombre deſquels eſtoient M. du Hamel Enſeigne, & l'Ecrivain du Roy, de venir prendre leur part du divertiſſement; mais ils eurent bien de la peine, & ne furent pas heureux dans leur chaſſe.

* *Du navire.*

Janvier 1685.

On emplit cependant plusieurs bariques d'eau tant pour nôtre vaisseau que pour celuy de M. de Beaujeu, & aprés quelques jours, M. d'Aire Lieutenant vint à terre pour conferer avec M. de la Sale, & sçavoir comment il vouloit faire pour les vivres; mais comme ils en demeurerent l'un & l'autre dans leurs premieres propositions, & que M. de la Sale vit que M. de Beaujeu ne vouloit pas se contenter de prendre des vivres pour 15 jours, ce qu'il jugeoit suffisant pour aller au lieu où il croyoit trouver un des bras du *Missicipi*, & qu'il croyoit estre avec bien de l'apparence vers les batûres dont j'ay cy-devant parlé, rien à cet égard ne fut conclu; M. d'Aire s'en retourna, & M. de la Sale prit la resolution de mettre son monde à terre; ce qu'il ne put faire de quelques jours, à cause du mauvais temps; & en attendant nous faisions bonne chasse.

Ce fut dans ce petit intervalle que M. de la Sale, impatient d'avoir quelque connoiſſance de ce qu'il cherchoit, prit la reſolution d'aller luy-même à la découverte, & chercher quelque Riviere plus utile & commode que celle où nous eſtions. Pour cet effet il nous prit cinq ou ſix avec luy, nous partîmes un matin par un broüillard ſi épais, qu'il fit perdre aux derniers la piſte des premiers, enſorte que nous perdîmes pour quelque temps M. de la Sale. Janvier 1685.

Nous marchâme juſques ſur les trois heures aprés midy, trouvant une terre la pluſpart ſablonneuſe, peu d'herbe, point d'eau douce que dans quelques marres, la piſte de quantité de chevreuils, des marais chargez de canards, ſarcelles, poules d'eau, & aprés bien de la peine, nous retournâmes ſans avoir rien fait. M. de la Sale met du monde à terre.

Le lendemain ſon Sauvage,

Janvier 1685.

étāt allé chercher des chevreuils, trouva un lac que le froid avoit un peu glacé, & quantité de poissons mourans sur les bords. Il nous en vint donner avis, nous y fûmes en faire provision, il y en avoit d'une prodigieuse grosseur, & entre autres des truittes extraordinairement grosses, si ce n'estoit des poissons qui leur ressembloient beaucoup; des uns & des autres nous en fîmes cuire en l'eau salée, & nous les trouvâmes fort bons; ainsi ayant quantité de viande & de poisson, nous commençâmes à nous accoûtumer de manger l'un & l'autre sans pain.

Poissons trouvez sur les bords d'un lac glacé.

Tandis que nous vivions ainsi assez à l'aise, M. de la Sale attendoit impatiemment quelle resolution prendroit M. de Beaujeu; ou pour aller au lieu où il prétendoit trouver le *Missicipi*, ou pour prendre quelque autre mesure; mais enfin voyant que les affaires n'avançoient pas, il reso-

M. de la Sale & ses gens s'accoûtument à manger viande & poisson sans pain.

lut luy-même de mettre en execution ſon deſſein, dont le plan eſtoit de faire mettre 120 ou 130 hommes à terre pour aller le long de la côte, & marcher juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé une autre Riviere; que cependant la barque *la Belle* ſuivroit en mer la même route, en rangeant toûjours la côte, pour en cas de beſoin ſecourir ceux qui eſtoient à terre. Janvier 1685.

Il me donna & à M. Moranget ſon neveu le commandement de cette petite troupe, il nous fournit des proviſions, de toutes les ſortes pour huit ou neuf jours, les armes, outils & utenſiles dont nous pouvions avoir beſoin, & dont chacun fit ſon paquet; un memoire de ce que nous avions à faire, les ſignaux dont nous devions nous ſervir, & nous nous mîmes en marche le 4 Février 1685.

M. de la Sale ordonne du monde pour aller à la découverte du *Miſſicipi*.

Février 1685.

Nous prîmes nôtre route le

Février 1685. long de la mer. La premiere journée ne fut pas longue, nous campâmes sur une petite éminence, nous entendîmes un coup de canon qui nous donna de l'inquiétude, nous fîmes les signaux ordonnez, & le lendemain cinquiéme nous continuâmes nôtre marche, M. Moranget en queuë de nôtre troupe, & moy à la tête.

Je ne m'amuserai pas à rapporter plusieurs petits accidens personnels, ou de peu de consequence, dont le manquement d'eau douce estoit le plus considerable, pour dire seulement qu'aprés trois jours de marche, nous trouvâmes une grande Riviere, où nous nous arrestâmes, & où nous fîmes les signaux convenus, & campâmes dans un endroit commode, jusqu'à ce que nous eussions des nouvelles de la chaloupe qui devoit nous suivre, ou de nos vaisseaux.

Février 1685.

Mais les vivres commençant à nous manquer, & ne voyant aucun de nos vaisseaux, craignant d'ailleurs quelque mauvais évenement des querelles de M[rs] de Beaujeu & de la Sale, nous assemblâmes les principaux de nôtre troupe pour sçavoir quelle resolution nous prendrions; il fut arresté que nous épargnerions nos vivres pour tâcher de passer où nous pouvions trouver des bœufs. Mais il falloit passer la Riviere, & nous ne sçavions comment, parce que nôtre troupe estoit trop grosse, il fallut donc prendre le parti de faire travailler quelques Charpentiers qui estoient parmy nous pour bastir un canot, * à quoy ils s'occuperent le 11 & le 12 Février.

Le 13 nous fûmes tirez de cette peine par deux vaisseaux qui parurent en mer, & que nous reconnûmes estre *le Joly* & *la Belle*, ausquels nous fîmes nos signaux

* Canot, *est un petit batteau fait de bois, ou d'écorces, ou de peau.*

Février 1685.

avec la fumée; ils n'arriverent pas parce qu'il eſtoit tard, mais le lendemain 14 au matin, la chaloupe avec le ſieur Barbier, & le Pilote de la barque *la Belle*, s'avancerent & ſonderent enſemble l'entrée de la Riviere.

Ils trouverent ſur la barre * 10 à 12 piez d'eau, & la barre paſſée 5 à 6 braſſes, & demi quart de lieuë de large; ils furent ſonder proche l'Iſle qui eſt entre les deux pointes de l'ance, où ils trouverent même fonds: la chaloupe du *Joly* vint auſſi ſonder de l'autre côté du canal, & fut tout du long des batûres; je ne ſçay à quel deſſein, le même jour M. de la Sale de qui nous eſtions bien en peine vint auſſi, & ſitôt qu'il fut arrivé, il fit charger la chaloupe des vivres dont nous avions beſoin pour nous en apporter; mais ayant le vent contraire, elle ne put arriver que le lendemain 15.

* Barre, *c'eſt une élevation de terre qui barre l'entrée d'une rade ou d'un port, & qui a peu d'eau deſſus.*

Février 1685.

Le même jour M. de la Sale vint à terre visiter le poste, & considerer l'entrée de la Riviere qu'il trouva fort belle. Aprés avoir examiné toutes choses, il resolut d'y faire entrer la barque *la Belle* & *l'Aimable* pour les mettre à l'abry ; pour cet effet il donna ordre de sonder & de sçavoir si ces deux vaisseaux pourroient entrer le même jour ; M. de Beaujeu fit aussi sonder & coucha à terre de l'autre côté de la Riviere, où il observa des vignes rampantes, quelques bois & des carcasses de bœufs qu'il supposoit être morts de soif.

Le 16 les Pilotes du *Joly*, de *l'Aimable*, & de *la Belle* furent encore sonder, ils trouverent l'entrée facile, & en dresserent leur procés verbal ; le 17 ils planterent des balises * pour en marquer le chemin & faciliter l'entrée des vaisseaux ; toutes choses en promettoient une heureuse issuë.

* *Balises, sont des perches fichées dans l'eau pour marquer la route.*

Février 1685.

Le 18 le Chevalier d'Aire vint à terre conferer avec M. de la Sale, qui ayant envie de faire entrer le même jour la Flute *l'Aimable*, donna ordre d'en décharger les choses plus pesantes, comme le canon, le fer & quelques autres choses. Par bonheur pour moy, mon cofre se trouva en chemin qui fut déchargé aussi; mais cette décharge ne put estre faite que le lendemain 19; cela fait, le Capitaine assura qu'il entreroit à huit piez d'eau.

Le 20 M. de la Sale envoya ordre à ce Capitaine de s'approcher de la barre & d'entrer quand la mer seroit haute, dont on luy en feroit le signal; il ordonna aussi au Pilote de *la Belle* d'aller dans la Flute pour luy aider dans son entrée. Le Capitaine ne voulut point le laisser entrer, luy disant qu'il conduiroit bien son vaisseau sans luy. Toutes ces précautions furent inutiles; M. de la

Sale

Sale ne put éviter ſon malheur : Car ayant remarqué un gros arbre ſur le bord de la Riviere, qu'il avoit jugé propre à faire un canot, il envoya ſept ou huit ouvriers pour le couper, dont deux quelque temps aprés vinrent tout épouventez, luy dire qu'une troupe de Sauvages avoient failli à les prendre, & qu'ils croyoient les autres pris ; M. de la Sale nous ordonna auſſitôt de prendre nos armes, & d'aller tambour battant droit aux Sauvages, qui nous voyant en cette poſture firent volte face., & s'en retournerent. Février 1685.

M. de la Sale eſtant bien aiſe de joindre ces Sauvages pour tâcher d'en tirer quelque inſtructiõ, ordõna à dix de nous de quitter nos armes, & de nous approcher d'eux, en leur faiſant ſigne de s'approcher auſſi. Lorſqu'ils nous virent en cette põſture & ſans armes, ils quittetent de même pour la pluſpart leurs arcs & leurs

Février 1685.

flêches, vinrent pour nous joindre en nous careſſant à leur maniere, & paſſant leurs mains ſur leurs poitrines, & puis de même ſur les nôtres, enſuite ſur leurs bras, & puis ſur les nôtres; ils nous marquoient par ces ſignes qu'ils avoient de l'amitié pour nous, ce qu'ils nous faiſoient connoître en mettant la main ſur le cœur; nous en fîmes auſſi de même de nôtre côté.

Six ou ſept de ces Sauvages nous ſuivirent, & les autres retinrent trois de nos gens, comme par maniere d'ôtages; ceux qui vinrent avec nous furent regalez; mais M. de la Sale n'en put tirer aucune connoiſſance, ni par ſignes, ni autrement; tout ce qu'ils purent luy faire entendre, fut qu'il y avoit bonne chaſſe de bœufs dans le pays: Nous remarquâmes que leur *Oüy* eſtoit un certain cry du fond du gozier, approchant de celui que la poule

fait pour conduire ses poussins: M. de la Sale leur donna quelques coûteaux, haches & autres bagatelles dont ils parurent être contens, & se retirerent. Février 1685.

M. de la Sale estoit bien aise d'estre défait de ces gens là, parce qu'il vouloit estre present lorsque la Flute entreroit, mais son mauvais destin ne le permit pas; il voulut luy-même aller conduire ces Sauvages; nous les suivîmes dans la croyance de trouver nos gens au lieu où nous les avions laissez; mais nous trouvâmes au contraire que les Sauvages les avoient emmenez dans leur camp éloigné d'une lieuë & demie de nous; & comme M. de la Sablonniere, Lieutenant d'Infanterie, êtoit un de ceux que les Sauvages avoient emmenez, M. de la Sale voulut encore luy-même aller les dégager; malheureux contretemps qui luy coûta bien cher.

Comme donc nous estions en

Février 1685. chemin pour aller au camp des Sauvages, ayant jetté les yeux vers la mer, nous vîmes la Flute *l'Aimable* à la voile, ce que les Sauvages qui estoient avec nous admiroient, & M. de la Sale la considerant, nous dit que ces gens gouvernoient mal, & qu'ils alloient vers les batûres; ce qui luy donna une grande inquietude, sans nous empêcher d'avancer: Nous arrivâmes dans le camp des Sauvages qui estoit posté sur une hauteur, & composé d'environ 50 cabanes de nattes de jonc, & d'autres avec des peaux seiches, faites avec des perches ployées en dôme comme de grands fours, & la plufpart des Sauvages assis au tour comme en sentinelle.

La Flute l'Aimable perit par la mauvaise manœuvre du Pilote

Nous avancions toûjours dans le village quand nous entendîmes un coup de canon, dont le bruit fit tant de peur aux Sauvages qu'ils se jetterent tous à ter-

re; mais M. de la Sale & nous, nous reconnûmes que c'eſtoit un ſignal que nôtre navire s'échoüoit; ce qui nous fut cõfirmé en voyant qu'il ſerroit ſes voiles; cependant nous eſtions trop avancez pour reculer, il falloit avoir nos gens, & pour cela aller juſqu'à la cabane du Chef.

Février 1685.

Nous n'y fûmes pas plutoſt arrivez que M. de la Sale y fut inintroduit: pluſieurs femmes ſauvages s'y rendirent; elles eſtoient fort laides, & toutes nuës à la reſerve d'une peau qui les ceignoit & qui les couvroit juſqu'aux genoux; Ils voulurent nous emmener dans leurs cabanes; mais M. de la Sale nous avoit donné ordre de ne nous point ſeparer, & d'obſerver ſi les Sauvages ne s'aſſembloient point; ainſi nous nous tinſmes enſemble ſur nos gardes, & je fus toûjours auprés de luy.

Ils nous apporterent quelques

Février 1685.

* *Chair ou poisson boucané, c'est à dire, seché au vent & à la fumée.*

morceaux de chair de bœuf fraîche & boucanée,* des morceaux de marſoin qu'ils coupoient avec une eſpece de coûteau de pierre, en mettant le pié deſſus, & retenant d'une main pour couper de l'autre. Nous ne vîmes aucuns ferremens parmy eux; ils avoient donné à manger à nos gens qui eſtoient venus avec eux; & comme M. de la Sale eſtoit dans une terrible inquietude, nous prîmes bientôt congé d'eux pour revenir: En ſortant nous remarquâmes envirõ quarante canots, dont quelques-uns eſtoient faits comme ceux que M. de la Sale avoit vû ſur le Miſſicipi, ce qui luy fit croire qu'il n'en eſtoit pas éloigné.

Nous arrivâmes bientôt à nôtre camp, & nous trouvâmes que le malheur que M. de la Sale avoit craint n'eſtoit que trop veritable. Le navire eſtoit échoüé ſur les batûres; la mauvaiſe

Février 1685.

manœuvre ou du Capitaine, ou du Pilote qui n'avoient pas ſuivi les baliſes plantées; les cris d'un matelot qu'on avoit placé ſur la hune, & qui crioit de toute ſa force *au lof*, c'eſt-à-dire gouvernez vers le paſſage marqué, tandis que le malicieux Capitaine crioit de ſon côté *arrive*, c'eſt.à-dire *route contraire*; la negligence du même Capitaine de ne pas faire jetter une ancre auſſitôt que l'on ſentit que le navire touchoit, ce qui l'auroit empêché d'échoüer; l'affectation de laiſſer tomber la grande voile, & de mettre ſa ſivadiere afin de mieux arriver & aſſurer le naufrage; le refus que le Capitaine avoit fait de recevoir le Pilote de la barque *la Belle*, que M. de la Sale luy avoit envoyé pour l'aider; la ſonde que l'on avoit pratiquée ſans neceſſité ſur les batûres, & pluſieurs autres particularitez rapportées tant par l'é-

Février 1685.

quipage du vaiſſeau, que par ceux qui virent cette manœuvre, eſtoient des marques & des preuves invincibles que ce coup avoit eſté fait par un deſſein prémedité, l'un des plus noirs & des plus déteſtables qui puiſſe entrer dans le cœur humain.

Ce malheur eſtoit d'autant plus grand, que le vaiſſeau contenoit preſque toutes les munitions, utenſiles, outils & autres choſes neceſſaires pour l'établiſſement & l'entrepriſe de M. de la Sale. Il eut beſoin de toute ſa conſtance pour le ſupporter; mais ſa fermeté ne l'abandonna point; il ſongea ſans trouble à donner les remedes poſſibles. On retira tout le monde du vaiſſeau, il pria M. de Beaujeu de luy prêter ſa chaloupe pour l'aider à retirer tout ce que l'on pourroit; on commença par les poudres & les farines, on ſauva une trentaine de bariques de vin & d'eau de vie; &

comme la mauvaise fortune étoit acharnée sur nous, deux choses contribuerent à la perte totale de tout le reste. Février 1685.

La premiere, fut que l'on fit malicieusement perir nôtre chaloupe, qui estoit pendant la nuit attachée à l'arriere du navire échoüé; ainsi nous fûmes reduits à la seule chaloupe de M. de Beaujeu. La seconde, que le vent venant du large fit grossir les lames, qui heurtant avec violence le navire, le firent briser & entr'ouvrir, & par cette ouverture toutes les marchandises & matieres legeres sortirent, & s'en allerent au gré de l'eau; & ce dernier accident arriva la nuit; tant il est vray que toutes choses estoient contre nous, car on auroit bien sauvé des choses, si cela étoit arrivé de jour.

Pendant que nous estions dans ces tristes occupations, les Sauvages vinrent en nôtre camp au

Février 1685. nombre de cent ou cent vingt, avec leurs arcs & leurs flêches. M. de la Sale nous ordonna de prendre nos armes, & de nous tenir ſur nos gardes. Une vingtaine ſe meſla parmy nous, pour conſiderer ce que nous avions ſauvé du naufrage, où il y avoit quatre ſentinelles pour empêcher que l'on n'approchât des poudres.

Le reſte des Sauvages eſtoit par pelotons. M. de la Sale qui connoiſſoit leurs manieres, nous ordonna d'obſerver leurs actions, & de ne rien prendre d'eux; ce qui n'empêcha pas quelques-uns d'en recevoir quelques morceaux de viande. Peu de temps aprés les Sauvages voulant s'en aller, nous firent ſigne d'aller avec eux à la chaſſe; mais outre que nous avions lieu de nous défier d'eux, nous avions autre choſe à faire. Cependant nous prîmes occaſion de leur demander s'ils voudroient traiter quelques-uns de leurs ca-

nots, ce qu'ils accorderent; & le Sieur Barbier fut avec eux, & en traita deux pour des haches, & les amena. Février 1685.

Quelques jours aprés nous vîmes le feu dans les campagnes, qui s'étendoit & brûloit avec vîtesse les herbes seiches en tirant devers nous; ce qui obligea M. de la Sale de faire promptement arracher les herbes qui estoient autour de nous, & principalement celles qui environnoient les poudres. Ayant voulu sçavoir d'où provenoit ce feu, il nous prit une vingtaine avec luy, & nous nous avançâmes de ce côté, & même au delà du feu sans voir personne. Nous vîmes qu'il s'étendoit vers l'oüest sud'oüest, & jugeâmes qu'il avoit commencé vers le premier campement que nous avions fait, & par le village prochain du lieu.

Ayant apperçû une cabane proche le bord d'un lac, nous en ap-

Février 1685.

prochâmes, & y trouvâmes une vieille femme qui estoit dedans, & qui se mit à fuir aussitôt qu'elle nous vit ; mais l'ayant arrestée, & fait connoître que nous ne luy voulions pas faire de mal, elle revint à la cabane, où nous trouvâmes quelques cruches d'eau dont nous bûmes tous. Quelque temps aprés nous vîmes venir un canot dans lequel il y avoit deux femmes & un garçon, qui ayant débarqué & vû que nous n'avions fait aucun mal à la vieille, nous vinrent embrasser d'une maniere particuliere, en nous soufflant contre l'oreille, & nous faisant ensuite signe que leurs gens estoient à la chasse.

Quelques momens aprés nous vîmes paroître sept ou huit Sauvages, qui apparemment s'estoient cachez dans les herbes en nous voyant venir. Ils nous saluerent en arrivant, de même que les femmes avoient fait, ce qui nous

fit rire. Nous demeurâmes quelque temps avec eux. Quelques-uns de nos gens traiterent des peaux de chevreuil pour des coûteaux. Aprés quoy nous retournâmes â nôtre camp, où estant, M. de la Sale me fit entrer dans *la Belle*, où il avoit fait embarquer partie des poudres, avec ordre de n'y souffrir, ni d'y apporter de feu, ayant sujet de tout craindre aprés ce qui venoit d'arriver. Pour cet effet, on m'apportoit, & à ceux qui estoient avec moy, à manger tous les jours.

Février 1685.

Ce fut durant ce temps-là que le navire *l'Aimable* échoüé, s'étant entr'ouvert la nuit, l'on vit floter le matin de côté & d'autre dans la mer, tout ce qui en estoit sorti de leger, & que M. de la Sale envoya des gens de côté & d'autre, qui recouvrerent une trentaine de bariques de vin & d'eau de vie, quelques barils de viande, de farine & de legumes.

Février 1685. Aprés que nous eûmes tout rassemblé, tant ce qui avoit esté débarqué du vaisseau naufragé, que ce qu'on avoit pû trouver & recouvrer à la Mer, il fut question de regler les vivres qui estoient en essence à proportion des gens que nous estions ; & comme il n'y avoit plus de biscuit, on délivra de la farine dont on faisoit de la boüillie avec de l'eau, qui n'estoit pas fort bonne ; quelques grosses féves & du bled d'Inde, dont partie avoit esté moüillé, & le tout fut distribué fort discrettement. Nous estions beaucoup incommodez du manquement de chaudieres, M. de Beaujeu en accorda une à M. de la Sale, qui en fit tirer une autre de *la Belle* ; & elles nous servirent bien.

Nous avions encore besoin de canots, M. de la Sale envoya au camp des Sauvages pour traiter de quelques-uns, & ceux qui y

furent envoyez remarquerent, qu'ils avoient profité de nôtre naufrage, & qu'ils avoient quelques balots de couvertures de Normandie, dont on vit plusieurs femmes qui en avoient coupé en deux, & s'en estoient fait des jupes. On vit aussi des morceaux de fer du navire naufragé, & nos gens revinrent promptement en nôtre camp faire leur rapport à M. de la Sale, qui dit qu'il falloit tâcher d'avoir quelques canots en échange, & resolut d'y renvoyer le lendemain; M. du Hamel Enseigne de M. de Beaujeu s'offrit d'y aller avec sa chaloupe, ce qui fut accordé par M. de la Sale, qui pour cet effet ordonna à Messieurs Moranget son neveu, Desloges, Oris, Gayen, & quelques autres de l'accompagner.

Mars 1685.

Ces Messieurs, qui avoient plus de feu que de conduite, ne furent pas plustôt débarquez,

Mars 1685. qu'ils allerent droit au camp des Sauvages les armes à la main, comme s'ils eussent eu dessein de les forcer, ce qui fit que plusieurs Sauvages s'enfuirent. Estant entrez dans les cabanes, ils en trouverent d'autres, ausquels M. du Hamel tâcha par signe de leur faire entendre qu'il vouloit ravoir les couvertures qu'ils avoient trouvées; mais par malheur ils ne s'entendirent ni les uns ni les autres. Les Sauvages prirent le parti de se retirer, & laisserent quelques couvertures & peaux de bestes que ces Messieurs prirent, & en revenant, ayant trouvé quelques canots, ils se saisirent de deux, & monterent dessus pour le amener.

Mais comme ils n'avoient point d'avirons, que personne d'eux ne sçavoit la maniere de conduire ces canots, & qu'ils avoient seulement quelques méchantes perches dont ils ne sçavoient pas mê-

me ſe ſervir, & que de plus ils avoient le vent contraire; ils firent peu de chemin, ce que voyant le Sieur du Hamel, qui eſtoit dans ſa chaloupe, & que la nuit approchoit, il prit les devants, les abandonna & revint au camp. Mars 1685.

Cependant la nuit vint, qui obligea nos nouveaux navigateurs tres fatiguez de prendre terre pour ſe repoſer; & comme il faiſoit froid, ils allumerent du feu, autour duquel ils ſe coucherent, s'endormirent; & la ſentinelle qu'ils avoient poſée en fit de même. Les Sauvages revenus en leur camp, ayant vû qu'on avoit enlevé deux canots, des peaux & des couvertures, crurent qu'on leur declaroit la guerre, propoſerent de s'en venger; & ayant apperçû un feu extraordinaire, ils ſe douterent bien que nos gens y eſtoient arreſtez; ils s'y rendirent une bonne troupe

Mars 1685.

ſans faire de bruit, trouverent nos negligens partiſans endormis dans leurs couvertures, firent tous une décharge enſemble & ſubite de leurs flêches ſur eux, ayant fait auparavant le cry ordinaire qui précéde leurs coups.

Le Sieur Moranget ſe ſentant bleſſé & s'eſtant éveillé du bruit, ſe leva ; & tira ſon coup de fuſil aſſez à propos, quelques autres tirerent auſſi, ce qui fit fuir les Sauvages. Le Sieur Moranget vint nous donner l'allarme, bien qu'il eut le bras percé d'une flêche audeſſous de l'épaule, & un autre coup dans le ſein qui avoit gliſſé. M. de la Sale envoya auſſitôt des gens armez ſur le lieu, qui ne trouverent plus les Sauvages; mais le jour arrivé, ils virent les Sieurs Oris & Deſloges morts ſur la place, le Sr Gayen bien bleſſé, & les autres ſans aucun mal.

Les Sieurs Oris & Deſloges tuez par les Sauvages.

Ce malheur arrivé la nuit du

cinq Mars affligea ſenſiblement M. de la Sale ; ſur tout il plaignit le Sieur Deſloges jeune homme d'eſprit & qui ſervoit bien ; mais enfin c'eſtoit leur faute, & contre ce qui leur avoit eſté recommandé, la défiance & la vigilance. On craignoit pour Meſſieurs Moranget & Gayen que les flêches ne fuſſent empoiſonnées ; la ſuite fit voir que non ; cependant M. Moranget eut de la peine de guerir, parce qu'il ſe trouva quelque petit vaiſſeau coupé. Mars 1685.

Cette nouvelle diſgrace avoit ſes conſequences, qui jointes au dégoût que la perte de nôtre navire avoit cauſé parmi la pluſpart des honneſtes gens qui avoient ſuivi M. de la Sale, fortifioit le deſſein de ceux qui avoient envie de s'en retourner & de l'abandonner ; du nombre deſquels furent M. Dainmaville Prêtre du Seminaire de Saint Sulpice, le Sieur Minet Ingenieur & quel-

Mars 1685.

ques autres. Les discours que tenoient les ennemis de M. de la Sale pour décrediter sa conduite & la prétenduë temerité de son entreprise, ne contribuoient pas peu à ces desertions; mais appuyé de sa seule constance, il entendoit & attendoit tout patiemment, & donnoit toûjours ses ordres sans se déranger en aucune maniere.

Il fit apporter les morts, les fit enterrer honorablement; les canons suppléerent au défaut des cloches, & il songea ensuite à trouver, & faire quelque établissemenr plus certain. Il fit mettre tout ce qu'il avoit retiré du naufrage dans un lieu; fit faire des retranchemens à l'entour pour mettre en assurance ses effets; & voyant que les eaux de la Riviere où nous estions se précipitoient avec violence dans la mer, il luy vint en pensée que ce pouvoit bien estre un des bras du *Missi-*

cipi, & ſe propoſa de le remonter, pour voir s'il n'en trouveroit pas des marques, même de celles qu'il avoit poſées lorſqu'il fut à ſon embouchure par terre. Mars 1685.

Cependant M. de Beaujeu ſongeoit à ſon départ. Le Chevalier d'Aire eut bien des conferences avec M. de la Sale touchant pluſieurs choſes que le dernier demandoit à M. de Beaujeu, particulierement du canon & des boulets qui eſtoient dans le vaiſſeau *le Joly*, & qui avoient eſté deſtinez pour luy; ce que M. de Beaujeu refuſa, diſant que tout cela eſtoit dans le fond de ſon vaiſſeau, & qu'il ne le pouvoit déranger ſans perir; bien qu'il ſçût que nous avions huit pieces de canon ſans avoir un boulet.

Je n'ay pas ſçû comme la choſe ſe termina entre eux; mais bien que M. de la Sale laiſſa embarquer avec M. de Beaujeu le Capitaine de la barque *l'Aimable*,

Mars 1685.

qui meritoit un châtiment rigoureux, si on luy avoit fait justice. Son équipage le suivit, contre ce qu'avoit dit M. de Beaujeu qu'il ne recevroit personne; si bien que tout ce que put faire M. de la Sale à toutes ces injustices, fut d'en écrire en France, & s'en plaindre à M. de Seignelay Ministre d'Etat, à qui il fit sçavoir toutes choses, comme je l'ay sçû à mon retour; & il donna le paquet à M. de Beaujeu qui prit la route de l'Europe.

Départ de M. de Beaujeu qui quitte M. de la Sale.

Comme j'ay perdu les memoires que je fis alors, & que ce que j'écris est du fond de ma memoire, je ne me servirai plus des dattes de peur de manquer; c'est ce qui fait que je ne puis au vray marquer le jour du départ de M. de Beaujeu, que je crois cependant estre le 14 Mars 1685.

Aprés le départ de M. de Beaujeu, nous travaillâmes à faire un Fort, tant du débris du navire

naufragé, que de quantité de pieces de bois que la mer rejettoit; & pendant ce temps-là il arriva plusieurs desertions qui augmentoient les chagrins de M. de la Sale. Un certain Espagnol & un François se deroberent & s'enfuirent sans qu'on ait sçû ce qu'ils devinrent. Quatre ou cinq autres les imiterent, dont M. de la Sale ayant avis fit courir aprés, on les ramena; il y en eut un qui fut condamné à mort, & les autres, à servir dix ans le Roy dans ce pays.

Mars 1685.

M. de la Sale fait bâtir un fort de bois, & remonter la riviere pour sçavoir si ce n'estoit point un bras du *Missicipi.*

Quand nôtre Fort fut avancé, M. de la Sale prit la resolution de s'éclaircir & de remonter la Riviere où nous estions, pour sçavoir si elle n'estoit pas un des bras du *Missicipi*; pour cet effet il commanda cinquante hommes de le suivre, du nombre desquels estoient M. Cavelier son frere & M. Chedeville Prestres, deux Peres Recolets, & plusieurs volontaires qui partirent dans cinq ca-

Mars 1685.

nots que nous avions avec les provisions necessaires ; Et nous restâmes environ 130 personnes dans le fort dont M. de la Sale me donna le commandement, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec les Sauvages, au contraire de tirer dessus s'ils se presentoient.

M. de la Sale laisse le commandement du Fort à M. Joutel.

Pendant l'absence de M. de la Sale, je fis bâtir un four qui nous fut d'un grand secours ; & je m'occupai à perfectionner nôtre Fort, & à le mettre en état de resister aux Sauvages, qui bien souvent venoient la nuit roder autour de nous en contrefaisant les Loups, & les Chiens ; mais trois ou quatre coups de fusil les faisoient fuir : Et il arriva une nuit qu'ayant fait une décharge de six ou sept coups, M. de la Sale qui n'estoit pas loin de nous les entendit, celà le mit en peine, il revint sur ses pas avec sept ou huit hommes, & trouva toutes choses en bon état.

Il

Il nous dit qu'il avoit trouvé un beau Pays propre à semer & à planter toutes sortes de graines, abondant en bœufs & en gibier; qu'il vouloit faire un Fort plus avant dans le pays; il me laissa pour cet effet ordre de faire équarrir autant de bois que j'en pourrois recouvrer, dont la mer jettoit quantité sur les bords. Il avoit donné le même ordre aux hommes qu'il avoit laissé sur le lieu; desquels sept ou huit separez du gros, étant un jour occupez à ce travail, voyans une troupe de Sauvages, prirent la fuite, & laisserent mal à propos leurs outils sur la place: M. de la Sale revenant trouva un billet attaché à un roseau qui l'avertissoit de cet accident, dont il fut chagrin à cause des outils, & non pas tant pour la perte de la valeur, que parce que c'étoit donner aux Sauvages des choses, dont ils pourroient se servir contre nous. Mars 1685.

Avril 1685.

Dans le commencement du mois d'Avril, nous eûmes une alarme par un vaiſſeau qui nous parut en mer aſſez prés de nous, pour en diſtinguer les voiles, que nous crûmes être des Eſpagnols, qui aparamment avoient ſçû nôtre arivée, & couroient les côtes pour nous découvrir. Cela nous obligea de nous tenir ſur nos gardes, de nous rendre tous dans le Fort, & de tenir nos armes en état. Nous vîmes enſuite deux hommes paroître dans ce vaiſſeau, qui au lieu de venir vers nous, allerent vers l'autre pointe; ainſi ils paſſerent ſans nous appercevoir.

Un vaiſſeau Eſpagnol paroît qui donne l'arlarme.

Ayant un jour obſervé que l'eau fremiſſoit & boüillonnoit, & enſuite apperçû que c'étoit du poiſſon qui ſe lançoit de part & d'autre, je fis apporter un filet & nous fîmes une prodigieuſe peſche de ces poiſſons entre leſquels il y avoit quantité de dorades,

Peſche conſiderable de Poiſſons.

barbuës, mulets & autres de la grandeur d'un hareng, dont nous fîmesplusieurs jours bonne chere. Cette pesche que je faisois faire souvent, aidoit beaucoup a nôtre subsistance. Avril 1685.

Ce fut en ce temps & le jour de Pâquesdecette année,qu'il arriva un accident fâcheux au sieur le Gros: aprés le service divin, il prit un fusil pour aller autour du Fort tuer des beccassines; il tira sur une qui tomba dans un petit marais; il se déchaussa pour l'aller querir, & en revenant il marcha par mégarde sur un serpent sonnette, ainsi appellé, à cause d'une espece d'écailles qu'il a au bout de la queüe, dont il fait du bruit; ce serpent le mordit au-dessus de la cheville du pié; il fut soigneusement pensé, mais cela n'empescha pas qu'aprés avoir bien souffert, qu'il n'en mourût enfin, comme je le diray en son lieu. Il nous arriva encore

Serpent appellé sonnette, le Sieur le Gros en est mordu.

Avril 1685. un accident plus malheureux ; un de nos pescheurs nageant autour du filet pour assembler les poissons, fut emporté des courants, & se noya sans pouvoir le secourir.

May 1685. Nos gens alloient quelquefois autour de plusieurs petits lacs salez qui étoient aux environs de nôtre Fort, & trouvoient sur le rivage de certains poissons plats comme des turbots qui dormoient & qu'ils dardoient avec de gros bâtons pointus ; le poisson étoit fort bon. La Providence nous fit encore découvrir une procréation de sel, que le Soleil faisoit sur de petits bassins d'eau salée épandus en divers endroits, sur lesquels ayant veu qu'il se formoit une espece de cresme blanche, j'avois soin tous les deux jours d'envoyer écumer cette eau, qui se trouvoit estre un sel tres blanc & tres bon, dont j'amassay quantité, & qui nous fut de grand service.

Sel procréé par le Soleil.

Quelques uns de nos chaſſeurs, ayant remarqué des chevreüils épouventez qui couroient, jugerent que les Sauvages les pourſuivoient, & vinrent ſe refugier au Fort & m'en donner avis; en effet, quelque temps aprés nous découvrîmes des Sauvages attroupez, qui ſe vinrent poſter ſur une éminence, à la portée du canon, dont quelques uns ſe détacherent en s'approchant le long des dunes; je fis auſſitoſt prendre les armes à nos gens, & pour éviter le feu que les Sauvages jettent quelquefois avec leurs flêches, je fis mettre des couvertures moüillées ſur nos cabanes: Cependant ceux qui s'étoient détachez au nombre de trois, s'approchoient toûjours en faiſant ſigne d'aller à eux; mais M. de la Sale m'avoit deffendu d'avoir aucun commerce avec eux; cependant comme ils n'avoient ni arcs ni fléches, nous leur fîmes ſigne de May 1685.

May 1685. s'approcher ; ce qu'ils firent ſans heſiter.

Nous ſortîmes pour les joindre hors du Fort; M. Moranget les fit aſſeoir, & ils nous donnerent là entendre par ſignes que leurs gens étoient à la chaſſe proche de nous; ne pouvant en tirer d'avantage, M. Moranget eſtoit d'avis de leur caſſer la teſte, pour nous venger du maſſacre qu'ils avoient fait de nos compagnons ; ce que je n'approuvay pas, puiſqu'ils étoient venus ſous nôtre bonne foy ; je leur fis donc ſigne de s'en aller, ce qu'ils firent plus vîte que le pas, quelques coups de fuſil que l'on tira en l'air les fit courir, & un coup de canon que je pointay vers l'éminence où eſtoient les autres, les mit tous en fuite.

Ces rencontres nous firent redoubler nos gardes, puiſque nous eſtions en guerre ouverte avec cette nation ſubtile, qui ne manquoit pas de ſoin pour nous

ſurprendre, ſi nous eſtions negligens; c'eſt pourquoy, on ordonna des peines à ceux que l'on trouvoit endormis en ſentinelle; le Cheval de bois eſtoit dreſſé pour ceux là ſans miſericorde; Et ce fût par ces ſortes de précautions que nous conſervâmes nôtre vie.

May 1685.

Nous paſſâmes ainſi le reſte du mois juſques au commencement de Juin; cependant M. de la Sale, avoit commencé un autre établiſſement, dans un lieu dont il nous avoit parlé, parce qu'il l'eſtimoit meilleur pour être plus avant dans le pays; pour cet effet il nous envoya le ſieur de Villeperdry, avec deux canots, & ordre au ſieur Moranget de l'aller joindre s'il eſtoit gueri, & de faire partir tout le monde, à la reſerve de 30 hommes des plus capables de ſe défendre pour reſter avec moy dans le Fort: le reſtant conſiſtant en ſoixante dix perſonnes, tant hommes, femmes qu'en-

Juin 1685.

Autre établiſſement commencé par M. de la Sale.

Juin 1685.

ſans, partit avec le ſieur Moranget: & comme nous reſtions peu de monde par ce moyen, je fis retrancher l'eſtendüe du Fort pour n'eſtre pas obligé de mettre tant de ſentinelles.

Nôtre petite troupe commença à trouver des douceurs dans la facilité & qualité des vivres, qui ne ſe rencontrent pas dans le grand nombre,& que nous avions en plus grande abondance l'un & l'autre par la chaſſe & par la peſche qui faiſoient nôtre plus grande occupation, & nous vivions aſſez contens, en attendant nôtre délogement. Cependant il ſe trouva des mécontens qui prirent la reſolution de deſerter, mais comme ils trouvoient de la difficulté dans l'execution, en ce qu'ils ne pouvoient avoir ni armes, ni poudre, ni plomb, parce que le Sieur le Gros & moy tenions tout enfermé, & que nous veillions exactement à ce qu'il

Mécontens minuttent un aſſaſinat, & ſont découverts.

n'en fût point enlevé mal à propos, ils prirent la cruelle resolution de se défaire de nous. Juin 1685.

Ce sanglant massacre devoit commencer parmoy pendant que je dormirois, & ensuite par le Sieur le Gros qui couchoit au magazin, & qui n'estoit pas en état de se défendre à cause de sa jambe qui étoit toûjours enflée, & luy faisoit bien du mal, le poignard en devoit faire l'execution: l'un des conjurez en fit confidence au Sieur Davault chasseur, qui m'en vint aussitost avertir; je ne fis pas semblant d'estre instruit de la chose; mais sur le soir au retour de la chasse, j'en fis arrester un, qui d'abord avoüa tout; son complice fut aussi arrêté, & ce fut un travail & du soin pour les garder jusques à nôtre décampement.

Vers la my Juillet, la barque *la Belle* vint moüiller proche de nous; on me rendit l'ordre de M. de la Sale qui m'enjoignoit d'y Juillet 1685. M. de la Sale donne ordre de dé-

Juillet 1685. camper du premier établissement.

faire embarquer tous les effets qui estoient dans nôtre Fort, de faire un cajeu * du bois que javois fait équarir, si le temps le permettoit, sinon de le cacher en terre ; chacun mit la main à l'œuvre avec toute la diligence possible : nos deux prisonniers furent embarquez.

Monsieur le Gros & son Chirurgien le furent aussi avec tous nos effets. Le cajeu fut commencé avec une peine infinie ; mais il survint un mauvais temps, si violent & si long que je fus obligé de faire défaire ce qui étoit commencé, & d'enfoüir le bois dans le sable le mieux que nous pûmes, pour en cacher la connoissance aux Sauvages

Nous prîmes ensuite nôtre route vers le lieu où les Sauvages étoient campez, lorsque M. de la Sale les alla voir la premiere fois. Nous ne trouvâmes personne, & nous y reposâmes la nuit : nous conti-

* *Cajeu, ce sont plusieurs branches ou pièces de bois liées ensemble comme un train ou radeau, pour passer l'eau dessus.*

nuâmes le long de la mer ſans au- Juillet 1685.
cun accident juſques au camp du Sieur Hurié, qui étoit un entrepoſt où M. de la Sale avoit ordonné de dépoſer tous les effets ; il n'avoit d'autres retranchemens que des coffres & des bariques, mais il n'y avoit rien à craindre de la part des Européens.

Nous paſſâmes la nuit dans ce poſte ; & le lendemain deux canots étant arrivez, je m'y embarquay avec partie de ma troupe, & fus joindre M. de la Sale le jour enſuivant, dans le lieu où il avoit reſolu de faire ſon établiſſement nouveau. Je luy rendis compte de ce qui s'étoit paſſé, & je fus étonné de voir les choſes ſi mal commencées & ſi peu avancées ; les plantages des graines & ſemences que la ſechereſſe & les beſtiaux avoient preſque ruinez ; Pluſieurs morts du nombre deſquels étoit le Sieur de Villeperdry, quantité de malades parmy

Juillet 1685.

lesquels étoit M. Cavelier Prêtre; point de couvert qu'un petit quarré de pieux où estoient les poudres, & quelques bariques d'eau de vie, & bien d'autres incommoditez, faisoient paroître toutes choses dans une triste situation.

Monsieur de la Sale commence un nouvel établissement avec bien de la peine.

Il falloit donc songer à faire un grand logement, M. de la Sale en avoit le dessein, & la difficulté étoit d'avoir du bois propre à bâtir; Il y avoit une petite forest, dont on pouvoit en tirer quantité; mais elle étoit à une lieue avant dans les terres, & nous n'avions ni charettes ni chevaux pour les voiturer; Cependant M. de la Sale y envoya des ouvriers & du monde pour les aider & les escorter. On abatit du bois qui fut équarri; mais l'ignorance des Charpentiers se trouva si grande, que M. de la Sale fut contraint de faire le maître Entrepreneur, & de marquer les pieces pour le

deſſein qu'il avoit en teſte ; on traîna quelques pieces de ce bois juſques au camp, à travers les herbes, dont la plaine eſt couverte ; on ſe ſervit enſuite d'un affuſt de canon ; le tout avec une peine ſi grande que les plus robuſtes en eſtoient accablez. Juillet 1685.

Ce travail ſi exceſſif, le peu de nourriture que les travailleurs avoient, & qui leur eſtoit bien ſouvent retranchée pour avoir manqué à leur devoir ; le chagrin que M. de la Sale avoit de ne pas voir réüſſir les choſes comme il ſe l'eſtoit imaginé, & qui le portoit à maltraiter ſes gens ſouvent à contretemps. Tout cela cauſa une triſteſſe à pluſieurs qui déclinerent à veuë d'œil, & dont il mourut plus de trente : la perte de tant de monde fut ſuivie de celle du Maître Charpentier, qui revenant un ſoir avec moy ; mais dans le chemin m'eſtant écarté un peu pour tuer du gibier, je Aouſt 1685.

Aoust 1685. vins à nôtre habitation ſans le re-
trouver ; & on n'a jamais ſçû ce
qu'il eſtoit devenu ; accident qui
augmenta nos chagrins ; car bien
qu'il fût peu entendu en ſon art,
nous avions cependant beſoin de
luy.

Malgré tous ces obſtacles on
porta, ou plûtoſt on traîna aſſez
de bois pour la maiſon dont M.r de
la Sale avoit le deſſein ; auſſi en
fut-il l'architecte ; il en marqua
les longueurs, les tenons & les
mortaiſes, & ſuppléa par ce moyen
au défaut des ouvriers ; & s'é-
tant ſouvenu que j'avois enterré
pluſieurs pieces de bois à nôtre
premiere habitation, qui pou-
voient ſervir ; il me donna ordre
de prendre deux canots & vingt
hommes pour l'aller querir avec
la barque *la Belle*, qui nous ſuivit.

Eſtant arrivez ſur le lieu, nous
trouvâmes que les Sauvages a-
voient découvert nôtre bois &
enlevé quelques planches, afin

d'avoir les clouds qui y eſtoient attachez, dont ils font grand état pour armer leurs fléches. Nous travaillâmes à faire un cajeu, nous chargeâmes la barque *la Belle* du reſtant des planches & autres effets, & nous nous remîmes en chemin; Quelques Sauvages parurent pendant nôtre travail; mais nous voyant avancer vers eux les armes à la main, ils prirent la fuite. Aouſt 1685.

Nous arrivâmes heureuſement auprés de M. de la Sale, qui fut joyeux de nous voir, bien que nous euſſions perdu un canot, pour n'avoir pas eſté bien attaché au cajeu; car le bois que nous avions amené fut d'un grand ſecours pour ſon entrepriſe, & bien plus propre que celui qu'on avoit tiré de la petite foreſt avec tant de peine: de ſorte que ce bois donna lieu à la conſtruction d un autre bâtiment qui fut joint au premier. Le tout fut couvert de

Aoust 1685.

planches, & par dessus de peaux de bœufs. On divisa les appartemens, chacun fut assez bien couvert; les magazins trouverent leur place separément, & cette habitation fut nommée de Saint Louis; de même que la Baye prochaine.

Habitation appellée de S. Loüis.

Le Sieur le Gros, qui avoit resté dans la barque *la Belle*, depuis le premier voyage qu'elle avoit fait à la premiere habitation, en fut retiré & porté à la nouvelle; & comme sa jambe enfloit toûjours, le Chirurgien craignit la cangrêne, & luy conseilla de se la laisser couper; Il y consentit avec peine; l'operation fut faite, mais la fiévre le prit aussitost, & il ne dura que deux jours, & deceda le jour de la Décollation de Saint Jean, au grand regret de tout le monde, particulierement de M. de la Sale, à qui il estoit fort utile par la grande connoissance des affaires qu'il avoit, & par sa fidelité envers luy, Mon-

Mort de Monsieur le Gros,

ieur Carpentier fils du maître des ouvrages, & le Sieur Thibault, tous deux de Roüen, & quelques autres, moururent encore en ce temps là. Aoust 1685. & de Messieurs Carpentier & Thibault.

Comme M. de la Sale avoit envie de faire un voyage pour aller chercher sa fatale Riviere de *Missicipi*, & qu'il n'attendoit que la guerison de M. Cavelier son frere, qui devoit l'accompagner; il commença à faire ses preparatifs, & en attendant fit quelques petits voyages de quatre ou cinq lieües aux environs, dont il ne tira aucune connoissance, sinon qu'il découvrit un fort beau pays, terminé d'un côté par une petite montagne, qui paroissoit à quinze ou vingt lieuës, planté de fort beaux arbres & arrosé de quantité de petites Rivieres, dõt celle, auprés de laquelle nous avions bâti nôtre habitation, estoit la moindre; nous la nommâmes * *la Riviere aux Bœufs*, à cause de la quan- * Riviere aux Bœufs, *Ces Bœufs*

Septembre 1685.

sont à peu prés comme les nôtres. Il y en a des milliers, au lieu de poil, ils ont une laine tres fine longue & frisée.

tité qu'il y en avoit aux environs.

Monsieur de la Sale ayant plusieurs desseins pour parvenir à la connoissance de ce fleuve *Missicipi*, s'imagina qu'il pouvoit se jetter dans la Baye prochaine, & resolut d'aller ranger les côtes qui la bordent, & de se servir de la barque *la Belle*; pour cet effet il m'ordonna d'aller joindre ladite barque avec cinq hommes & un canot, dans lequel il fit mettre ses habits & quantité d'effets dans plusieurs coffres.

Ce petit voyage nous fut fort penible, par le mauvais temps des vents contraires & de tempêtes, qui faillirent à nous faire perir; & ce qui fut bien pire, nous ne trouvâmes point la barque *la Belle* où nous l'avions laissée; nous avançâmes à une lieüe audelà inutilement; & comme les vivres commençoient à nous manquer, parce que nous avions esté six jours, au lieu de trois, nous prîmes la reso-

tion de retourner au lieu d'où nous eſtions partis. Septembre 1685.

Monſieur de la Sale nous voyant revenir de loin vint audevant de nous ; nôtre rapport luy donna de l'inquiétude pour la barque *la Belle*, dont il avoit beſoin, il voulut l'aller chercher luy même, & s'embarqua dans un canot, & me fit partir dans un autre pour aller d'un autre côté. Aprés avoir rodé tout le jour, la nuit ſuivante & tout le jour d'aprés, nous l'apperçûmes enfin qui s'eſtoit miſe à couvert dans une petite anſe, & qui avoit failly à perir par le mauvais temps que nous avions eſſuyé; elle avoit perdu ſa chaloupe, faute de l'avoir bien amarée.

La barque fut auſſi découverte par M. de la Sale qui eſtoit de l'autre côté; ce qui le fit approcher & deſcendre à terre, d'où il envoya ſon canot a ladite barque, dans lequel le Sieur Moranget qui la commandoit, ſe mit pour

Septembre 1685.

le venir trouver ; la perte de la chaloupe chagrina M. de la Sale, j'envoyai un canot pour l'aller chercher, & ce fut inutilement ; cependant les coffres furent chargez dans la barque.

Octobre 1685.

Monsieur de la Sale cherche le *Missicipi*, & laisse le commandement à M. Joutel.

Monsieur Cavelier Prêtre étant guery, M. de la Sale se disposa aussitôt à partir. Il voulut m'honorer du commandement en sa place, & me laissa par memoire tout ce qui estoit en l'habitation, & qui consistoit en huit pieces de canon, 200 fusils, autant de sabres, 100 barils de poudre, 3000 livres de balles, 300 livres ou environ d'autre plomb, quelques fers en barre, vingt paquets de fer à faire des clouds, des ferrailles & quelques outils, comme haches & autres.

Pour les provisions de bouche, il me resta pour toutes choses, 20 barils de farine, une barique & demie de vin, les trois quarts d'une barique d'eau de vie ; & pour les bestiaux, ils consistoient

en quelques cochons, un coq & une poule; Ce qui eſt bien éloigné de ce qu'en a rapporté l'Auteur du Livre intitulé *le premier établiſſement dans la nouvelle France.* Mais c'eſt qu'il a travaillé ſur des memoires auſſi peu veritables pour les munitions & proviſions reſtantes en nôtre habitation, lors de ce départ de M. de la Sale, que ſur le Fort en bon état & les magazins ſouterrains, qui ſont imaginaires, n'y ayant eu que la maiſon, dont j'ay parlé, palliſſadée de quelques pieux. Octobre 1685.

Au ſurplus, M. de la Sale m'ordonna de ne recevoir perſonne de ceux qu'il emmenoit, ſans un ordre de luy par écrit, de ne faire ni prendre aucune liaiſon avec les Sauvages; mais même de tirer ſur eux; & quelques autres choſes qu'il eſtima devoir eſtre obſervées. Il avoit fait faire une eſpece de cuiraſſe avec des douves pour ſe garantir des fléches, qu'il em-

Octobre 1685. porta ; il emmena tous les canots, & me promit de m'en renvoyer un ; cinq coups de canon annoncerent son départ.

Il prit sa route par le bas de la Riviere pour aller par terre le long de la Baye voisine, qui fut nommée *de Saint Loüis*, tandis que les canots le suivroient à veüe. Je restay dans l'habitation avec 34 personnes tant hommes, femmes qu'enfans ; en ce nombre estoient compris trois Peres Recollets, le Sieur Hurié qui devoit commander en mon absence, l'un des Sieurs Duhaut, le Sieur Thibault, & un Chirurgien.

Baye de Saint Louis

Novembre 1685. Comme nos provisions estoient fort minces, & qu'il estoit necessaire de les menager pour les malades, il fallut songer à la pêche, & à la chasse. L'un & l'autre furent d'abord bien maigres, particulierement le dernier, parce que nous n'y estions pas encore exercez, & que M. de la Sale avoit emmené

le chasseur. Mais enfin la necessité nous rendit sçavans : nous tuâmes des bœufs, dont je fis boucanner partie qui servirent bien à nôtre subsistance. Novembre 1685.

Quelques jours aprés le canot que M. de la Sale m'avoit promis, arriva avec trois soldats, qui nous apprirent la perte du chasseur, que M. de la Sale avoit emmené, & qui avoit esté trouvé mort de froid dans un fossé, où il s'estoit mis pour reposer au retour de la chasse, dont chacun fut bien fâché : Ils nous apprirent aussi que M. de la Sale s'estant avancé vers quelques habitarions, que les Sauvages avoient abandonnées aprés une foible resistance, dont quelques uns avoient esté blessez en fuyant ; on avoit amené & pris une fille, une femme blessée à la cuisse d'un coup de fusil, dont elle mourut.

Le canot nous fut d'un grand secours pour transporter nôtre

Decembre 1685.

chaſſe, qui eſtant arrivée à nôtre habitation, ſervoit d'occupation à tout le monde, les uns à l'habiller, les autres à la couper & boucanner; Dans d'autres heures, j'occupois partie de mes gens à creuſer un foſſé autour de nôtre habitation.

Janvier 1686.

Nous coulâmes ainſi le temps jusque vers la my Janvier de l'année 1686, qu'eſtant tous un ſoir dans l'habitation, la ſentinelle vint m'avertir qu'il entendoit une voix vers la Riviere; On y courut auſſitoſt, & on trouva un homme dans un canot criant: *Dominique*, qui étoit le nom du jeune Duhaut qui eſtoit avec nous. La veüe de cet homme me fit craindre qu'il ne fût arrivé quelque accident facheux à M. de la Sale, je m'approchay & je le reconnus pour l'ainé Duhaut, qui eſtoit revenu.

Je luy demanday s'il avoit des lettres de M. de la Sale, il me répondit que non. Je me trouvay embaraſſé,

embaraſſé ; vû la déf nſe qu'on m'avoit faite de ne recevoir perſonne ſans ordre par écrit ; je fus même ſur le point de l'arreſter ; Mais la maniere dont il me dit la cauſe de ſon retour, le juſtifia entierement ; je le reçus, & il raconta la choſe en la maniere ſuivante.

Janvier 1686.

M. de la Sale ayant demeuré quelque temps ſur le rivage de la mer, proche de l'endroit où la barque eſtoit arreſtée, il voulut connoiſtre les moüillages des côtes des environs, pour ſçavoir juſques où pourroit approcher la barque *la Belle* ; Pour cet effet il envoya le Pilote avec cinq des meilleurs hommes pour en ſonder les fonds.

Pilote de la barque *la Belle*, & 5 hommes tuez par les Sauvages.

Le Pilote executa ſon ordre ; il ſonda, & vit les approches de pluſieurs côtes ; le ſoir ſe trouvant luy & ſes gens apparemment fatiguez, ils jugerent à propos de deſcendre & de coucher à terre ; ils firent du feu, peut être pour cuire

Janvier 1686.

quelques viandes ; mais n'ayant pas eu la précaution de se tenir sur leurs gardes, ils furent surpris & tuez tous six par les Sauvages ; qui ensuite rompirent leur canot, & se vengerent ainsi de l'irruption que M. de la Sale avoit depuis peu faite chez eux.

Ce voyage passant de beaucoup le temps que M. de la Sale leur avoit prescrit, luy donna de l'inquiétude ; il fut luy même le long des côtes pour voir s'il n'auroit pas de nouvelles de ses hommes, & allant le long du rivage, il trouva les tristes reliques de ces malheureux, dont les Cadavres épars de côté & d'autre, estoient descharnez & comme mangez par des loups, ou par des chiens Sauvages ; spectacle qui le toucha sensiblement.

Cependant, cette perte qui l'affligeoit, particulierement à cause du Pilote, qui estoit habile homme, ne l'abatit pas, il feroit

dit contre ses malheurs, fit boucanner des viandes, dont avec d'autres provisions, il fit avituailler la barque *la Belle*; il la fit avancer dans la Baye, fit monter bon nombre d'hommes dessus pour la garder, parmy lesquels estoient Messieurs Chedeville Prêtre, & Planterose de Roüen, & leur ordonna de ne point branler du lieu, qu'ils n'eussent de ses nouvelles; & qu'ils ne descendissent point à terre, qu'avec bonne escorte & les précautions necessaires. Janvier 1686.

Pour luy, il prit vingt hommes, s'embarqua dans deux canots qui luy restoient; & ayant gagné les terres, il fit enfoncer les canots dans la Riviere, fit prendre à un chacun son paquet composé d'armes, d'outils, quelques utensiles de cuisine, quelques petites marchandises pour commercer avec les Sauvages, au cas qu'il en trouvât de sociables, & s'avança

Janvier 1686.

dans le païs pour voir s'il ne trouveroit point quelque connoiſſance du *Miſſicipi.*

Aprés pluſieurs jours de marche, ils trouverent une aſſez belle Riviere qu'ils nommerent depuis *la Maligne*; & comme M. de la Sale marchoit à la teſte de ſa troupe, & qu'il avoit ordonné au S[r] Moranget, de ſe tenir à la queüe; il ſe trouva que Duhaut, s'eſtant arreſté pour racommoder ſon paquet & ſes ſouliers, qui eſtoient en mauvais état, le Sieur Moranget ſurvenant luy dit de marcher. Il le pria d'attendre un peu. Moranget ne voulut pas, & continua ſon chemin; Duhaut ſuivit quelque temps aprés, mais ayant trop tardé, il ne put atteindre la troupe & ſe trouva à l'entrée de la nuit dans une plaine herbuë, où il y avoit pluſieurs traces de chemins de bœufs, ſans ſçavoir lequel il devoit prendre. Il tira pluſieurs coups de fuſil ſans rien entendre

Riviere que l'on nomma *la Maligne.*

de ſa troupe, & fut contraint de paſſer la nuit au même lieu.

Janvier 1686.

Faſcheuſe aventure du Sr Duhaut.

Le matin il tira encore, paſſa le jour & la nuit enſuivant au même endroit, enſorte que ne ſçachant que faire, il revint ſur ſes pas; & aprés une marche d'un mois qu'il faiſoit ſeulement la nuit, de peur de trouver des Sauvages, en vivant de la chaſſe qu'il faiſoit difficilement & dangereuſement, ayant auparavant conſommé ſes proviſions; enfin aprés une infinité de maux & de peines, il arriva au lieu où l'on avoit enfoncé les deux canots; il en retira un avec un travail indicible, & trop long à raconter; Et il ſe rendit à nôtre habitation de Saint Loüis. C'eſt ainſi que le Seigneur permit que celuy qui devoit eſtre un des aſſaſſins de M. de la Sale, ſe tira d'affaire, & ſurmonta un nombre infini de perils.

Ce rapport où je trouvay de la vraiſemblance, fit que j'admis le

Février 1686.

Sieur Duhaut, ne pouvant pour ainſi dire faire autrement ; cependant je m'attachai à examiner ſa conduite, ſans y trouver à redire; Et nous paſſâmes encore quelque temps comme nous avions fait ; pendant lequel je fis faire un nouveau petit bâtiment du bois que j'avois fait amaſſer, où je mis à part les filles & les femmes ; & comme je n'ay encore rien dit de la ſituation de cette habitation de Saint Loüis, ni de la nature du pays où nous eſtions, j'en eſſaieray icy une deſcription groſſiere; mais veritable.

Situation de l'habitation de S[t] Loüis, & la deſcription du Païs qui l'environne.

Nous eſtions poſtez environs le 27[e] degré latitude nord, à deux lieües avant dans les terres proche la Baye *de Saint Loüis*, & du rivage de la Riviere *aux Bœufs*, ſur un petit coſtau, duquel on découvroit fort loin de belles & vaſtes campagnes qui s'étendent vers le Soleil couchant, toutes unies & remplies d'herbes qui ſervent

de pâturage à un nombre infini de bœufs & autres animaux. Février 1686.

Tirant du couchant vers le midy, on découvroit encore d'autres plaines, ornées de quantité de bosquets de bois de differentes especes. On voyoit du côté du midy, & vers l'Orient, la Baye, & les campagnes qui la bordent, de l'Orient au Septentrion, la Riviere se presentoit le long d'un petit costau, audelàduquel étoient d'autres grandes campagnes, avec quelques bouquets de bois de distance à autre, terminez par une bordée de bois, qui nous paroissoit fort haute.

Entre ce petit costau & l'habitation, il y avoit une espece de Marais, dans lequel il se trouvoit quantité de gibier, comme Courlieux, poules d'eau & autres especes: dans ces Marais il y avoit de petits étangs pleins de Poisson. Nous avions d'ailleurs les bœufs en nombre infini, des chevreuils, Animaux & Gibier du pays.

Février 1686. lapins, poulets d'inde, outardes, oyes, cygnes, grives, pluviers, beccaſſines, perdrix & quantité d'autres oiſeaux bons à manger, entre autres un que l'on nomme *le grand goſier*, parce qu'il l'a effectivement tres grand : un autre gros & charnu comme une poule, que nous nommions *l'eſpatule*, parce qu'il avoit le bec fait de même, & dont le plumage qui eſt d'un rouge paſle, eſt fort beau.

Poiſſon. Pour le poiſſon, nous en avions de pluſieurs ſortes, dans la Riviere & dans les Eſtangs, dont j'ay parlé ; la Riviere produiſoit une eſpece *de barbuës* differentes des nôtres par leur rondeur, par trois épines, l'une ſur le dos, les autres à chaque côté de l'ouye, & par ſa chair ſemblable à la moruë & ſans écailles ; la Riviere nous fourniſſoit quantité d'autres poiſſons, dont on ne ſçait point les noms. La mer nous donnoit des huîtres, des anguilles, des truittes, de cer-

tains poissons rouges, & d'autres dont le bec long, pointu & dur, rompoit tous nos filets. Février 1686.

Nous avions quantité de tortuës, tant de mer, que de terre, dont les œufs nous aidoient à assaisonner nos sauces; celles de terre sont differentes de celles de la mer, en ce qu'elles sont plus petites, de figure ronde & l'écaille plus belle: elles se retirent dans des trous qu'elles trouvent ou font en terre. Ce fut dans cette chasse de tortuës, que l'un de nos Chirurgiens cherchant dans un trou, fut mordu au bras par quelque animal venimeux, que nous crûmes estre une espece de crapau ayant quatre pattes, le dessus du dos en pointe de diamans fort dures, & une petite queuë; soit de cet animal ou d'un serpent, le bras luy devint fort enflé; il en guerit cependant par les remedes qu'on luy fit; mais il luy en coûta un doigt, qu'il fallut couper. Animaux venimeux.

Février 1686.

Entre les ſerpens dangereux, qui ſont les viperes, aſpics & autres, dont il y a quantité, ceux qu'on appelle *Sonnettes*, ſont les plus communs;ils ſe mettent ordinairement dans des halliers où ils font du bruit par le remuement de deux écailles qu'ils ont au bout de la queuë, que l'on entend d'aſſez loin, ce qui leur a fait donner le nom de *ſonnettes*. Quelques uns de nos gens en avoient mangé, & trouvé que la chair n'en eſtoit pas mauvaiſe, & lorſque nous en tuïons, nos cochons en faiſoient un bon repas.

Crocodiles.

Il y a auſſi dans les Rivieres quantité de Crocodiles, dont quelques uns ſont d'une effroyable grandeur & groſſeur; j'en tuay un qui avoit quatre à cinq piez de rondeur, & vingt piez de long, dont nos cochons firent la curée. Cet animal a les jambes courtes, ce qui fait qu'il ſe traine plutoſt qu'il ne marche, & que l'on dé-

couvre aiſément les traces ſur l'herbe ou ſur le ſable par où il a paſſé. Il eſt fort carnacier, & ſe jette ſur les hommes & ſur les animaux, quand il en trouve aportée dans la Riviere; il vient auſſi ſur terre pour chercher à manger. Cet animal a cela qu'il fuit devant ceux qui le pourſuivent, & pourſuit ceux qui fuyent: J'en ay tué beaucoup à coups de fuſil.

Février 1686.

Arbres.

Les bois ſont compoſez d'arbres de differentes eſpeces. Il y a des Cheſnes, dont quelques uns ſont toûjours verds, & ne quittent jamais leurs feüilles, d'autres qui ſont comme ceux de nôtre Europe, qui portent un fruit aſſez ſemblable à la noix de galle, & perdent leur feüille en hiver, & d'autres encore aſſez ſemblables à ceux de France: mais dont l'écorce eſt plus épaiſſe: ils portent ainſi que les ſeconds du gland different du nôtre en gouſt & en groſſeur.

Février 1686.

Il y a une eſpece d'arbre, qui porte de petites graines, qui eſtant meures ſont rouges & aſſez douces : il produit deux fois par an, mais la ſeconde portée ne vient pas en maturité : il y en a d'autres qui portent un fruit, dont le gouſt & la vertu approchent de celle de la caſſe.

Il s'en trouve d'autres de même que j'avois vû aux Iſles, dont les feüilles ſont comme des raquettes & dont l'arbre porte le nom ; ſes fleurs ſe produiſent autour de ces feüilles, & il en vient un fruit à peu prés ſemblable aux figues ; mais les feüilles & les fruits ſont pleins de picquans qu'il faut eſtre ſoigneux de frotter & bien nétoyer avant qu'en manger, autrement ils enflamment dangereuſement la bouche & la gorge, & peuvent cauſer la mort, comme il arriva à un de nos ſoldats, qui en avoit mangé trop avidement & ſans cette précaution.

J'en ay vû qui reſſemblent au Palmier, dont les branches hautes & longues s'écartent comme le Lataniér, qui portent un fruit que l'on dit eſtre aſſez bons : d'autres ſemblables à celui-cy, mais dont les feüilles ſont faites comme des gouttieres, rudes & ſi pointuës, qu'il n'y a point d'étoffe ſi épaiſſe, qu'elles ne percent. Cet arbre porte une tige en haut qui fleurit en forme de bouquet d'une couleur de blanc-jaune ; & il y en a qui ont au haut de cette tige ſoixante ou quatre-vingt fleurs pendantes qui reſſemblent aſſez bien au Lis, & aprés que ces fleurs ſont paſſées, il vient un fruit long comme le doigt, & plus gros que le pouce, qui eſt plein de petites graines, enſorte qu'il n'y a preſque que la peau bonne à manger, dont le goût eſt ſucré & délicat.

Février 1685.

Il y a quantité de vignes rampantes, & d'autres qui montent le long & à la cime des arbres, leſ-

Février 1685.

quelles portent beaucoup de raisins, charnus & acres, qui n'approchent pas de la délicatesse de celuy de l'Europe; nous en mettions en verjus qui étoit fort bon dans les sauces. Les Meuriers sont en quantité le long des Rivieres, leur fruit est plus petit: mais plus doux & plus délicat que les nôtres: leurs feüilles sont belles & larges, ce qui seroit de tres grande utilité pour élever des vers à soye.

Herbes.

Les campagnes sont parsemées d'une espece de petite oseille, dont la feüille est comme le trefle, & le gout aigre comme la nôtre; on y voit quantité de petits oignons gros comme le bout du doigt, qui sont de tres bon goust; Et lors que la chaleur a brûlé les campagnes, c'est cette Plante qui pousse la premiere, & qui produit des fleurs qui font un émail tres agreable; rien n'est si beau que de voir ces vastes plaines lors-

Legumes.

qu'elles fleurissent ; mille sortes de couleurs differentes, dont plusieurs ont une odeur agreable ornent ces plaines,&font un aspect charmant à la vüë ; j'en ay remarqué qui ont l'odeur de tubercuse, mais la feüille est comme nôtre bourache : j'y ay vû des narcisses ayant l'odeur des nôtres, des œillets d'inde, & une espece d'anemone simple. Lesfleurs d'Automne sont presque toutes jaunes, ce qui fait paroître les campagnes de cette couleur. Février 1686. Fleurs.

Au reste,le climat est doux & temperé, quoique nous fussions par le 27e degré nord ou environ. Et cependant les graines que je fis semer ne prospererent pas, soit parce qu'elles avoient esté moüillées de l'eau de la mer, ou autrement. Nous en eûmes qui leverent assez bien, comme les citroüilles, melons, betteraves, & chicorée, mais les animaux, & sur tout les insectes, ne nous en laisserent

Février 1686.

gueres. Je remets lorſque nous ſerons aux *Cenis*, & que nous aurons traverſé tant de Nations qui nous ſeparoient d'eux, à parler de la Religion, mœurs, habits logemens, & manieres des Sauvages; ſurquoy en general, ils different peu, entre eux, quoique de diverſes contrées.

Mars 1686.

Il y avoit déja longtemps, que M. de la Sale eſtoit party, & nous n'eſtions pas ſans eſtre en peine, lorſque vers la my-Mars de l'année 1686, eſtant par hazard monté ſur la maiſon, je découvris ſept ou huit perſonnes qui venoient de nôtre côté; je commanday auſſitoſt à huit hommes armez de me ſuivre pour aller audevant, & nous ne fûmes pas ſitoſt approchez que nous reconnûmes M. de la Sale, M. Cavelier ſon frere, M. Moranget ſon neveu, cinq ou ſix hommes avec eux, le reſtant eſtant allé par un autre chemin chercher la barque *la Belle*, pour

Retour de M. de la Sale.

l'avertir de l'arrivée de M. de la Sale. Mars 1686.

Ils estoient tous en tres mauvais estat, leurs habits estoient en pieces, la soutanelle de M. Cavelier estoit par bandes, la plusspart n'avoient point de Chapeau, & leur linge n'estoit pas mieux ; cependant la veuë de M. de la Sale nous rejoüit tous. La relation qu'il nous fit de son voyage releva nos esperances, bien qu'il n'eust pas trouvé sa fatale Riviere, & nous ne songeâmes qu'à nous rejoüir le mieux que nous pûmes. Il n'y eut que la veüe du Sieur Duhaut, qui l'interrompit pour quelque temps, M. de la Sale me demanda comme en colere, pourquoy je l'avois reçû, & Duhaut ayant dit ses raisons, & moy les miennes, nous demeurâmes en repos.

Le lendemain, les Sieurs le Barbier, Bihorel, le Petit, Cavelier neveu, le Chirurgien & autres, que M. de la Sale avoit en-

Mars 1686.

voyé chercher & avertir la barque *la Belle*, revinrent & rapporterent ne l'avoir point trouvée ; & ce fut un nouveau ſujet de tres grand chagrin à M. de la Sale. Il avoit fait la faute de mettre deſſus ſes habits, ſon linge, ſes papiers & tous ſes meilleurs effets, dont du tout il eſtoit dans une neceſſité preſſante : d'ailleurs cette perte rompoit les meſures qu'il avoit priſes dans ce dernier voyage, en ce qu'il avoit reſolu de faire entrer ladite barque par l'une des Rivieres qu'il avoit découvertes pour s'avancer vers les nations, avec qui il avoit fait quelque liaiſon, & de m'envoyer par la même barque avec ſon neveu Moranget, aux Iſles chercher du ſecours, ou bien de retourner par Mer encore chercher ſa Riviere.

Second voyage de M. de la Sale pour aller chercher le *Miſſicipi*.

Mais toutes ſes pretentions s'étant évanoüies, il prit la reſolution de partir une ſeconde fois, & de faire un voyage par terre,

Mars 1686.

pour chercher ſa riviere ; il ſe repoſa quelque temps, & ſongea à ſon départ ; mais comme il n'avoit ni linge ni habits, je l'accommoday de quelques uns que j'avois, je donnay du linge à M. Cavelier ſon frere & à M. Moranger ſon neveu, tout ce que j'avois leur fut offert, & je me privay de tout ce qui leur eſtoit propre, juſques à 10 ou 12 livres de Raſſade, & de quelques coûteaux & aleſnes, que M. de la Sale prit.

Raſſade, *ou grains de verres comme Patenôtres de diverſes couleurs.*

Comme le Sieur Duhaut avoit pluſieurs effets, ſçavoir, toiles, haches & autres outils, & marchandiſes qu'on avoit ſauvez du naufrage, M. de la Sale prit de la toile pour faire des chemiſes à ceux qui en avoient beſoin, ainſi que des outils qui leur eſtoient neceſſaires ; les hardes de Meſſieurs Thibault, le Gros & Carpentier, qui eſtoient morts furent auſſi diſtribuées ; un grand baudrier que j'avois ſervit à faire

Avril 1686.

des souliers à M. de la Sale, & à Monsieur Cavelier.

Ces preparatifs estant faits, M. de la Sale prit vingt hommes avec luy, du nombre desquels estoient M. Cavelier son frere, le pere Anastase Recolet, M. Moranget son neveu, les Sieurs Bihorel, le Clerc, Hurier, Duhaut le jeune, Hiens, son Chirurgien & ses Domestiques; Il laissa ceux qui ne pouvoient point entreprendre ce second voyage, entre lesquels estoient le petit M. Cavelier son neveu, le Sieur le Barbier, Canadien & quelques autres. Chacun des voyageurs fit son paquet, & le départ se fit sur la fin d'Avril 1686, aprés qu'il m'eut laissé les ordres necessaires, & ce fut sans ceremonie, M. de la Sale l'ayant voulu ainsi.

Quelques jours aprés ce départ, j'entendis une voix vers le bas de la Riviere, criant par deux fois: *qui vive*; je m'avançay, & je re-

connus le Sieur Chedeville Prê- Avril 1686.
tre, le Sieur Marquis de la Sablonniere & quelques autres du nombre de ceux qui s'estoient embarquez dans la barque *la Belle*, qui estoient dans un Canot; je demanday avec precipitation des nouvelles de la barque, & j'appris par une suite des malheurs qui nous arrivoient, qu'elle estoit échoüée de l'autre côté de la Baye; je fis decharger le Canot, dans lequel il y avoit entre autres choses, les habits de M. de la Sale, une partie de ses papiers, quelque linge, un peu de Rassade, & trente ou quarante livres de farine, qu'ils avoient de reste.

La barque *la Belle* échouée & perduë.

Le jour ensuivant M. Chedeville me raconta le detail de ce malheur, & me dit, qu'ayant esté quelque temps dans la barque au lieu où M. de la Sale leur avoit dit d'attendre, l'eau venant à leur manquer, ils avoient trouvé à propos d'envoyer la chaloupe à terre

May 1686. Perte de M. Planterose, & de 5 hommes de la barque *la Be...*

avec quatre ou cinq bariques pour en faire; Que le Sieur Planterose avec six des meilleurs hommes s'estoient embarquez dans la chaloupe. Que sur le soir ils avoient veu revenir la chaloupe; mais comme elle avoit vent contraire, & que la nuit avançoit, on avoit mis un fanal, dont la chandelle s'estant éteinte, & le Capitaine ayant negligé d'en remettre une autre, la chaloupe n'avoit apparemment pû voir la barque, & que depuis ils ne l'avoient point revûë, ni aucun de ceux qui estoient dedans, qui vraisemblablement estoient tous peris.

Qu'ils avoient cependant resté au même endroit encore quelques jours, pendant lesquels il étoit morts trois ou quatre de leurs gens; qu'enfin n'ayant point d'eau, ils avoient mangé les cochons avant qu'ils fussent morts de soif, & avoient pris la resolution de lever l'ancre pour s'approcher de

l'habitation ; mais comme ils estoient foibles de monde & fatiguez, & que pour augmentation de malheur le vent s'estoit trouvé contraire, ils avoient esté jettez de l'autre côté de la Baye, où ils s'estoient échoüez. May 1686.

Que n'ayant point de chaloupe, ni de monde assez pour tirer leurs effets, ils avoient essayé de faire un Cajeu avec quelques bariques & quelques planches, mais qui estant mal lié & construit, les premiers qui s'estoient mis dessus, estoient peris. Qu'ayant fait un autre Cajeu mieux lié que le premier, ils avoient par son moyen sauvé quelques voiles & cordages, plusieurs nipes, linges, hardes & papiers à M. de la Sale & à d'autres, qu'ensuite ils avoient resté à terre pour attendre s'ils auroient quelques nouvelles, & avoient trouvé un Canot, le même qui avoit esté auparavant perdu au bord de la Baye, & que le

May 1686. vent avoit poussé à l'autre côté; & qu'enfin les vivres venant à leur manquer, ils s'estoient embarquez dans le Canot, & nous estoient venus trouver; heureux en cela de n'avoir pas esté découverts par les Sauvages pendant leur sejour à terre, qui fut de trois mois, & d'avoir retrouvé ce Canot pour revenir.

Le Sieur Barbier s'estoit chargé au départ de M. de la Sale d'aller à la chasse, & de plus de faire provision d'écorces pour couvrir nos maisons au lieu de cuirs, parce que le Soleil les faisant secher & retressir, découvroit en partie les toits de nos bâtimens; je le chargeay encore de couper des pieux pour faire une pallissade autour de nôtre habitation, & comme le Sieur Chedeville m'avoit dit qu'ils avoient enfoüi plusieurs choses qu'ils n'avoient pû emporter, j'envoyay ledit Sieur Barbier avec deux Canots & quinze hommes

mes ſur le lieu, où l'on trouva quelques pierriers, cordages & voiles; les Sauvages ayant découvert la cache, avoient enlevé des morceaux de toile & quelques ferailles, dont ils ſont avides. May 1686.

Le Sieur le Barbier revenu, & continuant ſon exercice de chaſſe, eut une rencontre de Sauvages, dont quelques uns avoient des fuſils qu'ils avoient oſtez à nos gens, & dont ils tirerent quelques coups ſur luy, mais foibles; luy de ſa part leur en tira trois ou quatre coups, qui les firent retirer. Il eſtoit lors dans un canot ſur la Riviere, & vouloit remonter vers le haut, mais cette rencontre luy ayant fait prendre une route contraire, les Sauvages s'en eſtant apperçûs, huit paſſerent à la nage la Riviere, & pouſſerent pour prévenir le canot, ſe poſterent dans des herbes proche l'endroit où il devoit paſſer, & lorſqu'ils le virent prés, ils décocherent leur Juin 1686.

Juin 1686. fléches dessus, dont plusieurs furent blessez ; un coup de fusil que tira le Sieur le Barbier, les remit en fuite ; il continua sa route & revint à nôtre habitation.

Quelques jours aprés nous vîmes une bande de Bœufs qui fuyoient, & nous jugeâmes que les Sauvages les poursuivoient ; ce qui se trouva vray. Il y en eut même quelques uns qui s'approcherent de l'habitation ; mais un coup de canon que je pointay vers la troupe, & un coup de fusil que le Sieur le Barbier tira sur les plus proches, les fit tous écarter & fuir.

Lorsque le Sieur le Barbier alloit à la chasse, j'envoyois de fois à autre avec luy, quelques filles & femmes pour aider aux chasseurs à boucanner les viandes ; mais ayant appris qu'il s'éclipsoit de la troupe avec une fille dont il estoit amoureux, & dont on faisoit des railleries assez bien fondées, ledit

le Barbier averty que je ſçavois la choſe, vint me trouver en particulier, & me demander la permiſſion d'épouſer cette fille; j'en fis d'abord de la difficulté, en luy diſant d'attendre le retour de M. de la Sale; mais enfin conſiderant qu'ils pouvoient avoir pris quelques avances ſur le mariage, je ſuivis le conſeil des Peres Recollets & de M. Chedeville Prêtre, & je leur permis de ſe marier. A l'exemple de celuy-cy, Monſieur le Marquis de la Sablonniere me demanda la même permiſſion pour une fille qu'il aimoit, mais je le refuſay abſolument, & leur défendis de ſe voir. Juin 1686.

Nous paſſâmes quelque temps, ſans qu'il nous arrivaſt aucun accident digne de memoire; je diray cependant deux choſes, qui arriverent à nos Peres Recollets: l'une que le Pere Anaſtaſe eſtant à la chaſſe aux bœufs avec moy, s'eſtant trop toſt approché d'un

Juin 1686.

que j'avois tiré & abatu, l'animal tout bleſſé qu'il eſtoit ſe releva, ſe jetta ſur luy & le terraſſa, d'où il eut de la peine de ſe retirer, & moy de le ſecourir, car je n'oſois tirer de peur de le tuer; le bœuf retomba de foibleſſe, le Pere fut délivré, & il en fut malade quelques mois. L'autre que le Pere Maxime avoit écrit des memoires touchant la conduite de M. de la Sale, qu'il condamnoit en bien des endroits; j'en eus avis, je trouvay moyen d'avoir ces memoires, je les jettay au feu, & ce Pere en fut quitte pour cela.

Murmure du Sieur Duhaut, & autres.

Ce fut encore dans ce même temps, que la pluſpart de nos gens ne voyant point revenir M. de la Sale, commencerent à murmurer entr'eux; le Sieur Duhaut, qui peut-être avoit eſté le premier à exciter ces mouvemens, appuyoit les plaintes des mécontens, il leur promettoit beaucoup de ſa conduite, & offroit de les aider des

effets dont il estoit en possession, Juin 1686.
en voulant, ce me semble, par ces manieres, s'insinuer dans les esprits, pour quelque dessein, dont apparemment il avoit desslors formé le projet.

Je ne tarday pas à estre instruit de tout, & j'aurois rendu un grand service à M. de la Sale, si j'avois desslors fait perir celuy qui devoit estre son assassin; mais je me contentay de luy en faire une severe reprimende, & de le ménacer de le faire arrester, s'il continuoit, ne pouvant faire autrement dans l'état où je me trouvois. Cependant je parlay aux uns & aux autres, & je leur donnay de si bonnes esperances du retour de M. de la Sale, & que les choses changeroient bientost de face à leur contentement, que je remis les esprits dans leur assiette.

Mais parce que l'oisiveté engendre bien souvent l'ennuy & l'impatience, je la leur faisois éviter

Aoust 1686.

autant que je pouvois, en les occupant doucement; les uns à couper des hasiers autour de l'habitation, les autres des arbres qui déroboient la veüe; d'autres coupoient les herbes autour de nôtre clôture, jusques à certaine distance, afin qu'il en vint de nouvelles pour nos bestiaux, & le soir je les faisois divertir à chanter & à danser.

Découverte de M. de la Sale.

Tandis que nous passions ainsi le temps le mieux que nous pouvions, M. de la Sale avoit penetré fort avant dans les terres, en tirant vers le Mexique septentrional. Il avoit traversé plusieurs nations, dont la pluspart des peuples estoient sociables, & avec qui il avoit contracté une espece d'alliance, particulierement avec les *Cenis* & autres, dont je diray les noms. Il avoit trouvé des païs enchantez, pleins de tout ce que l'on pouvoit souhaiter, tant pour la nourriture, que pour faire des

Cenis, peuples sociables.

établiſſemens aiſez : & aprés avoir eſſuyé luy & ſon neveu Moranger, deux grandes maladies, il vint retrouver nôtre habitation avec cinq chevaux qu'il avoit negociez, & il arriva au mois d'Aouſt de 1686. Aouſt 1686.

Sa voix que j'entendis me fit courir des premiers vers la Riviere audevant de luy. Nous prîmes des canots, pour le paſſer avec ſes gens, ſes hardes & quelques proviſions, & les chevaux furent paſſez à la nage. Nous fûmes bien aiſes de revoir nôtre Chef de retour, cependant ce voyage n'avoit encore rien avancé. M. de la Sale n'avoit pas trouvé ſa Riviere, il n'avoit point eſté du côté des *Iſlinois*, comme nous l'eſperions ; il n'avoit que huit hommes de retour avec luy des vingt qu'il avoit en partant ; & tout le profit apparent de ce voyage eſtoit de cinq chevaux, ſur leſquels il y avoit du mahis, ou bled d'inde, des

Retour de M. de la Sale.

Aoust 1686.

féves & quelques graines, que l'on mit au magasin.

Perte des Sieurs de Clere, Bihorel & de Duhaut le jeune.

Monsieur de la Sale me demanda en arrivant, si les Sieurs de Clere, Hurié, Duhaut le jeune, & deux autres estoient venus, parce que ne pouvant supporter le voyage, il leur avoit permis de revenir; ayant appris que non; il conclut qu'il falloit que les Sauvages les eussent tuez. Nous aprîmes aussi que le Sieur Bihorel s'estoit égaré & perdu, & qu'on n'en avoit aucune nouvelle: qu'un domestique de M. de la Sale nommé du Mesnil, avoit esté entrainé au fond de l'eau & dévoré par un crocodile; & que quatre autres avoient deserté & abandonné M. de la Sale, lorsqu'il estoit vers les *Cenis*.

Du Mesnil dévoré d'un Crocodile.

Tout cela estoit triste & déplorable; mais l'égalité d'humeur du Chef, rassuroit tout le monde; & il trouvoit des ressources à tout par son esprit qui relevoit les

eſperances les plus abatues ; le retour & la veuë de M. Chedeville le rejoüit, ſes habits & partie de ſes papiers retrouvez luy firent plaiſir ; & aprés quelque temps de repos, il fut queſtion d'entreprendre le voyage des *Iſlinois*, & de trouver en faiſant cette route avant toutes choſes le *Miſſicipi* ; mais on jugea à propos de laiſſer paſſer les grandes chaleurs avant que de l'entreprendre. Aouſt 1686. M. de la Sale prend la reſolutiõ de faire un troiſiéme voyage.

En attandant, il donna ordre d'entourer de pieux une place pour ſervir de magaſin nouveau ; Il ſe ſervit pour cet effet du bois que j'avois fait couper, & voulut qu'on en coupaſt d'autre encore pour le même deſſein. Comme l'on détachoit du monde pour ce travail, ſept ou huit de nos gens eſtant commandez, avec le Sieur le Barbier, furent apperçus par les Sauvages, qui en nombre ſuperieur firent ſemblant de les enveloper ; Mais les nôtres s'eſtant Septembre 1686.

Septembre 1686. mis chacun un arbre à dos, & ayant tiré quelques coups de fusil, dont un Sauvage fut abatu, les autres l'enleverent & se retirerent; mais ils ne furent pas longtemps sans se venger; car ils nous tuerent deux hommes, l'un tout proche de nôtre habitation, & l'autre qui s'estoit separé de la troupe pour cueillir du pourpier, & qu'on ne put secourir.

Octobre 1686. Comme on parloit souvent du voyage des *Islinois*, M. de la Sale me demanda un jour si je voudrois estre de la partie, & aller par le Canada en France querir du secours; je l'assuray de mon devoüement à ses volontez, & de ma fidelité à les suivre. Alors il commença à preparer peu à peu, ce qu'il falloit pour ce voyage. J'avois deux paires de draps qu'il prit pour faire du linge, on fit des habits de la toile des voiles de la barque *la Belle*; comme le Sieur Duhaut avoit des toiles, il en prit

pour diſtribuer à pluſieurs Particuliers, il avançoit ainſi ſon entrepriſe, mais un accident en éloigna l'execution.

Ce fut l'incommodité d'une deſcente dont M. de la Sale ſe trouva attaqué ; & m'ayant dit qu'il ne pouvoit entreprendre ce voyage tant qu'il ſeroit en cet état ; je m'offris de le faire, s'il vouloit me donner ſon Sauvage & une quinzaine d'hommes; mais il me répondit que ſa preſence étoit neceſſaire chez les *Iſlinois*, & qu'il falloit que ſon frere ſe rendît en France : ainſi il refuſa mon offre, & ne put éviter la malheureuſe deſtinée de ce voyage. Novembre 1686.

Nous paſſâmes de cette maniere encore quelque temps ; pendant lequel il arriva une conteſtation ſur les Privileges, que le Roy accorde aux premiers nais des Colonies Françoiſes dans l'Amerique. La femme du Sieur le Barbier eſtoit groſſe, & il pretendoit Decembre 1686.

Decembre 1686.

Privilege des premiers nez des Colonies Françoises.

avoir le Privilege accordé pour cet enfant : la veuve Talon avoit un enfant né dans la traverse de France en Amerique, & disoit que cet enfant, quoique né avant l'arrivée devoit estre preferé; mais la femme du Sieur le Barbier ayant fait une fausse couche, le Procés demeura indécis.

Janvier 1687.

Monsieur de la Sale se trouvant soulagé de son mal, on travailla aux preparatifs du voyage ; nous passâmes cependant les festes de Noël. La Messe de Minuit fut chantée avec apparat, & la feste des Roys venuë, nous ne laissâmes pas de crier *le Roy le boit*, quoiqu'avec de l'eau. Cela fait nous songeâmes à nôtre départ. M. de la Sale donna le commandement de l'habitation au Sieur le Barbier ; il luy marqua ce qu'il avoit à faire & à observer pendant son absence.

Départ de M. de la Sale pour son troisiéme voyage vers le *Mississipi*.

Il resta dans ladite habitation les Peres Maxime, & Zenobe

Recollets, M. Chedeville Prêtre, M, le Marquis de la Sablonniere, le Sieur le Barbier Commandant, sa femme, un Chirurgien, & autres au nombre de vingt personnes, dont il y avoit sept femmes ou filles, & le Sieur le Barbier seul marié : ce qui est bien éloigné de ce grand nombre que quelques uns ont avancé mal à propos avoir resté en l'habitation; car la verité est qu'il n'y en avoit point davantage, & sur tout point de Sauvages, M. de la Sale en ayant absolument défendu la communication : A l'égard des bestiaux, ils consistoient en soixante & dix ou soixante & quinze cochons, tant grands que petits, qui estoient une bonne provision, & en dixhuit ou vingt poules, quelques barils de farine que l'on gardoit pour les malades, de la poudre, du plomb, & huit pieces de canon sans boulets.

Janvier 1687.

Nombre & noms de ceux qui resterent à l'habitatiõ.

Les animaux, & les provisions.

Nous partîmes le 12 Janvier de

Janvier 1687.

Nombre & noms de ceux qui suivirent M. de la Sale, en ce dernier voyage vers les Cenis.

l'année 1687., au nombre de dix-sept personnes, sçavoir M. de la Sale, M. Cavelier Prêtre son frere, le Pere Anastase Recolet, Messieurs Moranget & Cavelier neveux de M. de la Sale, les Sieurs Duhaut l'aîné, l'Archevêque, Hiens, Liotot Chirurgien, le jeune Talon, un Sauvage & un Laquais de M. de la Sale : Nous prîmes une partie de ce que chacun avoit de meilleur, & de ce que l'on croyoit avoir besoin, dont les cinq chevaux furent chargez, & nous nous separâmes les uns des autres, d'une maniere si tendre, & si triste, qu'il sembloit que nous avions tous le secret pressentiment que nous ne nous reverrions jamais ; le Pere Zenobe fut celuy qui me le marqua le plus vivement, en me disant que jamais separation ne luy avoit esté si sensible.

Nous allâmes ce premier jour, au lieu appellé le Boucan, parce

qu'on y avoit ſouvent boucanné des viandes, lieu peu éloigné de l'habitation. Le 13 nous traverſâmes une campagne d'environ deux lieuës, où nous vîmes plusieurs troupes de bœufs, des chevreuils, codindes, outardes & autres ſortes de gibier, nous trouvâmes des terres marécageuſes, qui fatiguerent nos chevaux, & un bois qui terminoit la plaine, au travers duquel paſſe un bras d'une Riviere remplie de roſeaux, que M. de la Sale nomma *la Princeſſe*; ce bras va joindre l'autre, & ils tombent enſemble dans la Baye de Saint Loüis.

Janvier 1687.

La Princeſſe Riviere.

Nous tuâmes cinq bœufs à l'entrée de ce bois, paſſâmes la Riviere à gué, & allâmes camper à demie lieuë audelà, d'où M. de la Sale envoya du monde & des chevaux, querir la viande des bœufs que nous avions tuez, dont les cuirs, qui nous ſervirent de couverture, nous furent d'un

Janvier 1687.

grand ſecours contre une groſſe pluye qui ſurvint.

Le 14 la pluye ayant ceſſé, nous traverſâmes une autre grande & large campagne, où les bœufs & le gibier ſont en grand nombre; nous vîmes pluſieurs routes allant de côté & d'autre, que font les bœufs, dont nous remarquâmes pluſieurs troupes, qui marchoient à grand pas, & d'autres qui couroient, ce qui nous fit croire qu'ils eſtoient pouſſez par les Sauvages. En effet nous eſtant arreſtez pour relever un de nos chevaux abatu, nous vîmes un Sauvage qui les pourſuivoit de fort prés; M. de la Sale fit auſſitoſt décharger un cheval, ſur lequel un homme étant monté, courut, atteignit & amena le Sauvage.

Lorſque le Sauvage ſe vit parmi nous, il ſe crut perdu, la crainte le fit trembler, & ce n'eſtoit pas ſans raiſon, car la pluſpart des nôtres avoient reſolu de le faire

mourir. Mais M. de la Sale s'y oppoſa, en repreſentant que nous eſtions peu de monde, que le nombre reſté à l'habitation eſtoit petit, & qu'il ne falloit pas s'attirer la haine des Sauvages, mais les traiter avec douceur pour avoir la paix ; maxime indubitable dont la pratique luy auroit fait ſon bonheur s'il l'avoit plûtoſt miſe en uſage. Janvier 1687.

Il luy fit donc faire du feu, donner à manger & à fumer; on luy donna enſuite quelque bout de Tabac & quelques autres bagatelles ; M. de la Sale luy fit comprendre qu'il ne venoit pas pour faire du mal à perſonne, mais pour porter la paix partout, & le congedia : le Sauvage ſe raſſura un peu; mais toûjours incertain de ſon ſort, il s'en alla d'abord au petit pas en regardant toûjours autour de luy ; & quand il fut hors de portée, il doubla le pas d'une grande vîteſſe. Nous reprî-

Janvier 1687.

mes nôtre route, & peu de temps aprés nous vîmes un autre Sauvage qui couroit encore aprés des bœufs ; M. de la Sale le fit prendre, & ramener prés de nous. On en usa comme on avoit usé envers le premier.

Nous ne fûmes pas loin de là, que nous vîmes une troupe de Sauvages qui venoient à nôtre gauche & de nôtre côté, nous poursuivîmes cependant toûjours nôtre chemin ; Mais quand ils furent vis-à-vis de nous, M. de la Sale fit faire alte. Alors les Sauvages nous voyent arrestez, s'arresterent aussi ; ce qu'appercevant M. de la Sale, il mit son fusil à terre, & s'avança vers eux, faisant signe d'approcher à celuy qui commandoit, lequel estoit un homme bien fait ; ce Sauvage s'approcha, & fut suivi de tous les autres, & tous nous firent des caresses à leur maniere ; nous leur en rendîmes le mieux qu'il nous

fut poſſible, & on les fit enſuite fumer. Janvier 1687.

Cela fait M. de la Sale leur fit entendre qu'il alloit vers les *Cenis*; que nous voulions la paix avec tous, & que nous retournerions aprés cela en nôtre païs, d'où nous leur apporterions tout ce qu'ils auroient beſoin : aprés quoy on leur diſtribua quelques bouts de Tabac, de la Raſſade, & quelques coûteaux, dont ils marquerent eſtre ſatisfaits, le tout par ſignes. Aprés cela ils ſe retirerent chacun de leur côté. Nous avançâmes encore demie lieüe, pour gaigner un boſquet où M. de la Sale avoit campé en ſon precedent voyage ; nous y abatîmes des arbres pour fortifier le campement que nous y fîmes la nuit enſuivante.

Nous n'avions pas achevé nôtre retranchement, que nous apperçûmes un Sauvage, & puis deux, & puis trois, qui venoient les uns

Janvier 1687. aprés les autres ; ce qui ayant donné quelque défiance à M. de la Sale, il nous fit prendre les armes, nous ordonna de nous tenir sur nos gardes de peur de surprise, & les alla joindre ; Ils luy marquerent que leurs gens leur avoient dit, que nous ne faisions point de mal à personne, que cela estoit bien, & qu'ils venoient nous voir : On en usa envers eux, comme on avoit fait aux autres, & aprés on leur fit signe de se retirer, parce que la nuit approchoit ; & comme nous avions pris garde qu'ils avoient observé que nous nous fortifiions, nous fîmes bonne garde pendant la nuit qui se passa tranquillement.

Le quinze, nous reprîmes nôtre chemin dans le dessein de chercher un gué dans la Riviere nommée *la Princesse*, par où M. de la Sale l'avoit passée auparavant ; Mais l'ayant manqué, & les eaux estant devenuës fort grosses, nous

fûmes obligez de monter plus haut, en paſſant tantoſt dans de belles prairies, & tantoſt dans de belles fûtayes compoſées de differentes eſpeces d'arbres, mais tous jeunes de même groſſeur, hauts & droits, & qui ſembloient eſtre plantez à la ligne. La Riviere qui paſſoit au milieu de ces beaux ombrages, qui d'ailleurs eſtoient traverſez par quantité de petits ruiſſeaux d'une eau tres claire & tres bonne, faiſoient enſemble un païſage charmant.

Janvier 1687.

Beau Pays.

Nous trouvâmes auſſi des bois ſi épais, qu'il falloit bien ſouvent faire avec la hache des ouvertures, pour paſſer les chevaux, nous tuâmes un bœuf ſur le ſoir, & allâmes camper dans un petit boſquet avec nos précautions ordinaires.

Le 16 nous continuâmes nôtre route en côtoyant, & remontant toûjours la Riviere, & en trouvant de temps en temps les mê-

Janvier 1687.

mes païſages, & les mêmes empê-chemens dans les bois, où il falloit nous ouvrir le chemin, ce qui nous fatiguoit beaucoup. Mais l'abondance du gibier, & ſur tout des poulets d'inde, dont nous tuyons quantité, adouciſſoit nos peines, & nous aidoit à ſupporter le travail plus aiſément.

Cabanes des Sauvages.

Le 17 nous fût une journée de grand travail, à cauſe des bois & des ruiſſeaux qu'il nous fallut traverſer; aprés quoy nous joignîmes un côteau ſur lequel il y avoit deux ou trois cens Cabanes de Sauvages. Ces Cabanes eſtoient comme de grands fours compoſez de grandes perches plantées en rond, & jointes par le haut pour faire le dôme. Elles avoient ſervi de campement aux Sauvages, qui en partant avoient emporté, les cuirs dont ils les couvrent, & les nattes deſquelles ils les parent, & dont ils font leur lits.

Aprés avoir marché quelques

heures, nôtre Sauvage ayant rencontré une troupe de bœufs, on en tua sept ou huit : Nous prîmes de la meilleure viande, & poursuivîmes nôtre chemin à travers un bois. Nous passâmes à gué une branche de la Riviere, & vînmes au bord d'une autre, dont le fond s'estant trouvé mauvais, nous nous campâmes sur son rivage, & la pluye estant survenuë la nuit, & ayant duré tout le lendemain 18, nous fûmes obligez de sejourner.

Janvier 1687.

Le 19 la pluye estant cessée, nous nous mîmes en chemin par un broüillard fort épais, & dans des endroits où nous avions bien souvent l'eau jusques aux genoux, & quelquefois audessus, ce qui avec les ouvertures qu'il falloit faire dans les broussailles à coups de haches, nous donna des fatigues que l'on ne peut s'imaginer, nous en aurions eu davantage, si nous ne nous estions pas avisez de suivre des chemins tracez par

Janvier 1687.

les bœufs, dont l'instinct les porte toûjours aux lieux les plus aisez à passer.

Ce n'est pas que dans ces routes nous ne trouvassions une autre incommodité, qui estoit qu'elles sont pleines d'eau & fort raboteuses; ce qui ne s'accommodoit pas avec nos chaussures, qui consistoient en un morceau de peau de bœuf ou de chevreuil toute fraiche, dont nous faisions une espece de chaussons pour nous servir de souliers ; Mais ces miserables chaussures venant à secher à nos piez dans les chaleurs, nous faisoient bien mal; Et nous estions bien souvent obligez de mettre nos piez dans l'eau, pour amollir les chaussons ; nous marchâmes cependant tout le long du jour parmy toutes ces incommoditez, sans trouver où nous camper, & nous joignîmes enfin une Riviere, dont le bord élevé nous donna lieu de nous y reposer.

Le

Le 20 une petite pluye ne nous empêcha pas de marcher; & aprés avoir traversé une demie lieüe de Bois & autant de Marais, nous nous trouvâmes dans une grande campagne traversée par de grands chemins de Bœufs, qui tendoient vers la Riviere; ce qui nous fit croire qu'il pouvoit y avoir un gué, nous en prîmes le chemin, mais nous trouvâmes la Riviere si debordée & son cours si rapide, qu'il nous fut impossible de la traverser, & nous fûmes obligez de nous arrester sur son bord, d'où l'on fut à la chasse aux bœufs, qui ne nous manquerent pas, non plus que les poulets d'inde, & autre gibier. Janvier 1687.

Le 21 nous avançâmes vers le haut de cette Riviere, & nous trouvâmes un endroit étroit & profond, auprés duquel on abatit un arbre qu'on fit tomber d'un bord à l'autre, comme une planche, sur lequel de main en

Janvier 1687. main nous paſſâmes nos hardes; les chevaux paſſerent à la nage, & nous allâmes camper à l'autre bord auprés d'une fort belle campagne.

Pendant que nous faiſions un petit abatis de bois pour nous retrancher, nous entendîmes une voix; ce qui nous ayant obligé de prendre nos armes, & d'aller où nous l'avions entenduë, nous apperçûmes une troupe de quinze Sauvages qui venoient vers nous, & qui nous firent ſigne d'aller vers eux en mettant leurs arcs à terre pour ſigne de paix; nous leur fîmes ſigne de nôtre côté de s'approcher; ils le firent & nous careſſerent à leur maniere. On les fit aſſeoir & fumer, aprés quoy M. de la Sale entra par ſignes en converſation avec eux, & par le moyen de quelques mots du langage des *Cenis* qu'il ſçavoit, il apprit que ceux-cy eſtoient leurs voiſins & alliez; que leur Village

n'eſtoit pas éloigné, & que leur nation s'appelloit *Hebahamo* : On leur donna quelques petits preſens, & ils ſe retirerent en nous promettant de revenir le lendemain.

Janvier 1687. Hebahamo nation avec laquelle Monſieur de la Sale converſe.

Le 22 nos chevaux ſe trouvant fatiguez & bleſſez, & nous bien las, nous nous repoſâmes cette journée, & les Sauvages ne manquerent pas de revenir au nombre de 25, dont une partie avoit des boucliers ou rondaches de cuir de bœuf du plus fort; Ils nous firent entendre qu'ils avoient la guerre du côté du Nord'oüeſt, & nous dirent qu'ils avoient vû des hommes comme nous, qui n'eſtoient qu'à dix journées du lieu où nous eſtions ; d'autres marques qu'ils donnerent, nous firent juger que c'eſtoit de la nouvelle Eſpagne, dont ils parloient.

Monſieur de la Sale prit pluſieurs mots de leur langue, qui eſt tres differente du *Cenis*, & eſt

Janvier 1687.

plus difficile. Quant à leur manieres elles sont fort approchantes. Enfin nous ayant montré que du côté du Nord'oüest, nous trouverions des campagnes où le chemin seroit plus facile, & que nous éviterions les bois, on leur donna à manger, & quelques presens, & ils prirent congé de nous : la pluye estant survenuë, qui dura toute la nuit, fut cause que nous ne marchâmes pas le 24; le 25 nous ne fîmes pas grand chemin, à cause de la continuation de la pluye, & de plusieurs Rivieres qui en estoient grossies.

La Sablonniere Riviere.

Le 26 en continuant nôtre route, nous joignîmes la Riviere nommée *la Sablonniere*, à cause des Sables dont elle est remplie; Le 27 l'ayant quittée, nous trouvâmes une autre petite Riviere étroite, mais fort profonde; estant montez plus haut, nous trouvâmes un gué, & allâmes camper audelà dans un petit bois, où

nous passâmes une tres méchante nuit, à cause de la pluye qui survint encore, & du débordement de la Riviere qui nous obligea de faire un petit échafaut pour mettre dessus, & empêcher de moüiller nos poudres & nos hardes : le lendemain 27, voyant que l'eau haussoit toûjours, nous décampâmes pour aller à une lieue au delà dans un lieu plus élevé, où nous fîmes grand feu pour nous rechaufer & secher. Janvier 1687.

Nous remarquâmes cependant toûjours un beau Païs, dont les campagnes à perte de veuë diversifiées par quantité de petits bosquets, en rendoient l'aspect tres agreable. Nous en traversâmes partie le 28 & le 29, aprés trois heures de marche, nous trouvâmes un chemin plein d'eau, qui nous obligea de camper sur le bord d'une Riviere que nous passâmes le 30, & allâmes camper dans un bois tout proche.

Février 1687.

Le lendemain premier Février 1687. M. de la Sale me laissa à la garde du Camp, & prit avec luy Monsieur Cavelier son frere, & sept hommes, pour aller reconnoître & voir s'il ne trouveroit personne dans plusieurs Cabanes que nos chasseurs avoient découvertes. Il en trouva vingt-quatre ou vingt-cinq, construites en dôme, comme je l'ay cy-devant dit, situées sur un côteau presque environné de la Riviere, dans chacune desquelles il y avoit quatre ou cinq hommes, & plusieurs femmes & enfans.

Les Sauvages furent en quelque façon surpris de l'arrivée de M. de la Sale; Cependant ils le reçurent agreablement, le menerent à la Cabane du Chef, laquelle fut bientost pleine du monde qui venoit pour le voir. Les anciens s'y assemblerent, on étendit des peaux de bœuf sur lesquelles on fit asseoir M. de la Sale

&c sa suite, on leur donna à manger de la viande boucannée, & puis on leur fit entendre que quelques uns de leurs alliez les avoient avertis que nous estions dans le Païs, & que nous allions aux *Cenis*, & qu'ils avoient bien jugé que nous passerions par chez eux. Février 1687.

Monsieur de la Sale leur fit present de quelques Coûteaux & de morceaux de Tabac; eux luy donnerent des peaux de bœuf tres bien passées avec le Poil ; ils en donnoient une pour un Coûteau, & en auroient donné quantité, si on ne leur avoit fait entendre que nous n'avions pas de voitures pour les porter, & que si ils avoient des chevaux qu'on leur donneroit des haches en échange ; Ils répondirent qu'ils n'en avoient que deux, dont ils ne pouvoient se défaire : Comme il estoit déja tard, quand M. de la Sale fut de retour, nous sejournâmes le reste

Février 1687.

du jour, & plusieurs Sauvages nous vinrent voir, dans l'esperance d'avoir quelque present, en nous offrant des peaux de bœuf passées, dont nous ne voulûmes pas nous charger.

Le 2 nous nous remîmes en chemin, & nous arrestâmes quelque temps dans le même Village, où nous traitâmes en chemin de quelques coliers ou especes de bretelles faites de cuir de bœuf bien passé, dont les Sauvages se servent pour porter leurs charges, soit bois, hardes, ou viande de chasse : ils ne nous furent pas inutiles, tant pour nous que pour nos chevaux, en ce que les couroyes de ces coliers nous servoient pour affermir leurs charges.

Riviere nommée la Maligne.

Nous poussâmes nôtre route par un Païs assez beau, mais sablonneux, & aprés avoir passé une grande Campagne, nous abordâmes une belle Riviere, nommée *la Maligne*, à cause qu'au préce-

dent voyage de M. de la Sale, un crocodile avoit entrainé un de ses domestiques qui passoit à la nage; Cette Riviere est large comme la Seine devant Roüen, elle paroît fort navigable, & est bordée d'un fort beau païs : Nous campâmes dans un petit bois prochain, & nous escorçames des trembles pour cabaner. Février 1687.

Nos chasseurs tuerent des bœufs, des chevreuils, des poulets d'inde, & autres gibiers, entr'autres des animaux gros comme un moyen chat de la figure d'un rat, qui ont sous la gorge un sac où ils mettent leurs petits : ils vivent de noix & de glands, sont fort gras, & leur chair approche assez de celle du cochon. Rat d'inde.

Nous trouvâmes là auprés un endroit où M. de la Sale avoit au voyage précedent, caché quelques balles de Rassade * dans des troncs d'arbres; Et nous y sejournâmes, jusques au huit du mois;

Rassade, ce sont des grains de verre ronds

Février 1687.

de toutes couleurs pour l'ornement des Sauvagesses.

Pendant lequel temps il ne se passa pas de jour que nous ne vissions des Sauvages, qui bien souvent passoient la journée avec nous, & qui se disoient de differentes nations; On les faisoit fumer & on leur donnoit toûjours quelque petit present. Ils admiroient qu'aprés avoir écrit quelques mots, qu'ils nous disoient, nous les repetions en regardant sur le papier.

Pendant nôtre sejour, M. de la Sale fit travailler à un canot portatif, avec des perches, dont nous fîmes la charpente, que nous couvrîmes ensuite avec des peaux de bœuf cousuës ensemble, dont nous avions arraché la laine; Et ce canot nous fut fort utile pour passer les Rivieres, tant pour nous que pour nos hardes, car les chevaux passoient à la nage.

Le 9 nous mîmes nôtre canot à l'eau, qui nous servit à passer la Riviere, & nous allâmes camper à demie lieuë de là, à cause de

l'herbe dont nos chevaux avoient besoin pour se remettre un peu. Le 10 nous continuâmes nôtre route, en traversant plusieurs grandes campagnes, dont l'herbe étoit brûlée; ce qui faisoit juger à M. de la Sale, qu'il y avoit quantité de Sauvages aux environs. Il fut d'avis de faire provision de viande boucannée, de peur de ne pas trouver de chasse au païs où nous allions entrer; il fit chasser, & tuer plusieurs bœufs pour cet effet.

Février 1687.

Cela fut cause que nous séjournâmes en cet endroit jusques au 12, que nous allâmes camper au bord d'une Riviere, que M. de la Sale avoit nommée *d'Eure* au précedent voyage: la nuit il s'éleva un orage suivi de tonnerre, & de pluyes qui enflerent les Ravines, cela nous contraignit de sejourner. Le 13, & le 14, nous traversâmes quatre ou cinq gros ruisseaux, & ensuite un fort beau

Eure Riviere.

Février 1687.

païſage mélangé de quantité de petits bois, des colines, & de petits ruiſſeaux, qui formoient un aſpect agreable : Ce beau païs eſtoit terminé par un bois qu'il fallut traverſer ; à quoy nous favoriſa une route de bœufs, & la nuit ſurvenant il fallut y camper.

Le 15, nous prîmes nôtre chemin par une belle prairie, enſuite par des campagnes brûlées, & ſur le ſoir, nous allâmes repoſer ſur le bord d'un petit ruiſſeau, aux environs duquel nous vîmes pluſieurs veſtiges de Sauvages, ce qui nous fit croire que nous n'étions pas éloignez d'eux, & nous redoublâmes nos gardes de peur de ſurpriſe.

Le 16 M. de la Sale me laiſſa la garde du camp, prit M. Cavelier ſon frere, & ſept hommes avec luy pour aller découvrir les Sauvages. Ils n'eurent pas fait demi lieuë qu'ils virent des chevaux, & quantité de Cabanes,

ſans que les Sauvages les euſſent apperçûs : Ce Vilage eſtoit ſur le penchant d'une coline, & il pouvoit y avoir quarante Cabanes enſemble, ſans pluſieurs autres, qui eſtoient écartées. Février 1687.

Monſieur de la Sale eſtant entré dans le Village, les Sauvages l'ayant apperçû vinrent audevant de luy, & le conduiſirent en la Cabane du Chef, où il fut aſſis avec ſa compagnie ſur des peaux de bœuf. Les anciens eſtant arrivez, il leur fit entendre le ſujet de ſon voyage, comme il avoit fait aux autres nations, dont ils témoignerent eſtre ſatisfaits ; On leur fit quelques preſens, comme à l'ordinaire, & on luy offrit quantité de peaux de bœuf, qu'il refuſa, en leur diſant qu'à ſon retour des *Cenis*, il traiteroit avec eux, & leur donneroit tout ce qu'ils auroient beſoin ; Ils luy confirmerent ce que les autres nous avoient dit, touchant une nation où quel-

Février 1685.

ques uns d'eux avoient esté, dont les hommes estoient fait comme nous, c'estoit des Espagnols : Il leur nomma les nations chez lesquelles nous avions passé depuis nôtre habitation de Saint Loüis, jusques à la Riviere appellée *Maligne* que nous venions de passer; Voicy les noms de ces nations.

Noms des nations traversée par M. de la Sale en allant de l'habitation de Saint Loüis aux *Cenis*.

Les Spicheats, Kabayes, Thecamons, Theauremets, Kiaboha, Chaumenés, Koüans, Arhau, Enepiahœ, Ahouerhopiheim, Koienkahé, Konkone, Omeaossé, Keremen, Ahehoen, Meghai, Tecamenes, Otenmarhem, Kavayan, Meracouman. Voilà ceux qui s'estoient trouvez sur nôtre route: Ceux qui estoient à l'Oüest, & Nord'ouest de ladite Riviere, estoient, *les Kannehoüan, Tohaha, Pehir, Coyabegux, Onapien, Pichar, Tohan, Kiasses, Chancres, Tsera, Bocrettes, Tsepehoen, Fercouteha, Panego, Petao, Petao, Petzares, Peisacho, Peihoum & Orcampiou.*

Pour ceux chez qui nous estions

alors, ils s'appelloient *Teao*, dont nous n'avions pas entendu parler ; Ils nommerent une grande nation, appellée *Ayano*, *&* *Canohatinno*, qui avoient guerre avec les Eſpagnols, auſquels ils dérobent des chevaux, & ils nous dirent qu'il devoit venir cent Eſpagnols, pour ſe joindre aux *Cenis* pour cette guerre : mais qu'ayant appris nôtre marche, ils eſtoient retournez. M. de la Sale leur fit entendre que nous avions guerre avec les Eſpagnols, que nous ne les craignions pas : & qu'à leur égard il venoit de la part du plus grand Capitaine du monde, qui luy avoit recommandé de leur faire du bien, & de les aider en guerre contre les nations qui leur ſont ennemies.

Février 1687.

Ces Sauvages avertirent M. de la Sale, qu'il trouveroit chez les *Cenis* trois hommes de nos gens ; ce qui luy fit eſperer que c'eſtoit ceux à qui il avoit donné congé

Février 1687.

dans ſon précedent voyage, & dont il n'avoit eu aucunes nouvelles. On leur demanda des chevaux à traiter : mais ils les avoient fait évader, de crainte que nous les enlevaſſions, à la reſerve d'un rouge, dont M. de la Sale s'accommoda, & revint nous joindre.

Le 17, nous paſſâmes une petite Riviere avec peine, & allâmes camper audelà. Le 18 un de nos chevaux marchant ſur le bord d'une ravine eſcarpée tomba dedans, & en fut quitte pour une bleſſure à l'épaule : mais il fallut le décharger, & diviſer entre nous ſa charge, dont nous fîmes chacun un pacquet, & traverſâmes une belle campagne diverſifiée de bois, de colines, de ruiſſeaux & de prairies trés agreables.

Le 19, nous allâmes par le haut de ces colines pour éviter les fonds, & nous eûmes de la peine d'en deſcendre à cauſe des ro-

chers que nous trouvâmes à la fin, & d'une Riviere qu'il fallut traverser. Pendant que nous passions cette Riviere, nous entendîmes des chiens qui lançoient des bœufs, dont deux estant approchez de nous, un coup de fusil en fit demeurer un sur la place; Les Sauvages qui estoient à cette chasse, nous ayant apperçûs, envoyerent deux des leurs, qui rampans d'arbre en arbre, nous approcherent, & s'arresterent sans oser pousser plus avant; Alors nous leur fîmes signe de venir, ce qu'ils firent, & on leur donna à fumer en attendant M. de la Sale, qui estoit allé à quelque pas de là pour découvrir la troupe. Février 1687.

Il leur marqua à son retour qu'il vouloit la paix avec eux, que nous allions aux *Cenis*, & il crut même que ceux-cy estoient de leur nation, parce qu'ils en avoient l'accent, & quelques mots. Ils luy dirent que leur Village étoit prés

Février 1687.

de là, & nous accompagnerent jusques à nôtre campement, où aprés quelques petits presens qu'on leur fit, ils furent congediez.

Le 20, M. de la Sale envoya, M. Moranget avec quelques autres au Village de ces Sauvages, pour voir si on pourroit traiter quelques chevaux avec eux; Cependant deux Sauvages nous vinrent trouver dont l'un estoit de ceux venus le soir précedent, qui nous firent bien des amitiez; ce Sauvage nous dit qu'ils se nommoient *Palaquechauné*, qu'ils étoient alliez des *Cenis*, que leur Chef avoit esté avec les *Choumans* aux Espagnols; Que les *Choumans* estoient amis des Espagnols, de qui ils avoient des chevaux, & ajouta quelques autres particularitez, dont les autres nous avoient déja parlé; ensorte qu'on pouvoit juger, que nous n'estions pas loin du Mexique Septentrional.

Février 1687.

Il nous dit encore que les *Choumans* avoient donné quelques presens à leur Chef pour l'inviter à nous mener chez eux ; que la plufpart de cette nation avoit la tête platte ; qu'ils faifoient du mahis ou bled d'inde, ce qui donna occafion à M. de la Sale de croire que ces gens là eftoient de ceux qu'il avoit vû à fa premiere découverte: ce même Sauvage avoit une trés belle peau de Chevreuil, que je traitay avec luy pour quatre aiguilles, aprés luy en avoir montré l'ufage, & cette peau nous fervit bien pour nous faire des fouliers au lieu de peau de bœuf fraiche.

Quelque temps aprés M. Moranget arriva, qui rendit compte, à M. de la Sale de fon petit voyage, & luy dit, que l'un des Sauvages qui nous avoient vus le foir précedent, eftoit venu audevant de luy, & l'avoit conduit à la Cabane du Chef, où eftoient qua-

Février 1687.

rante anciens Sauvages, de qui il avoit esté bien reçû, que ce Chef tenoit un roseau au bout duquel estoit attaché un feüillet d'un Livre françois, pour lequel il avoit un grand respect; qu'on les avoit fait asseoir sur des peaux de bœuf, & fait donner à manger de la viande boucannée.

Qu'aprés ces premieres ceremonies, le même Chef leur avoit fait entendre que quelques uns des leurs avoient esté conduits par un homme fait comme nous à nôtre habitation, & que cet homme leur avoit promis de les faire aboucher avec nous, pour traiter de paix; qu'au contraire, nous avions tiré sur eux & tué l'un des leurs; ce qui les avoit obligez de tuer l'homme qui les avoit conduits, & qu'aprés ils s'en estoient revenus: Surquoi il n'est pas mal à propos de faire souvenir le lecteur que j'ay parlé ci-devant de cet accident, lorsque le Sieur le

Barbier passant en canot fut appellé par quelqu'un qui étoit avec des Sauvages au bord de la Riviere, lesquels avoient tiré deux coups, comme d'une amorce de fusil, ce qui avoit esté pris par le Barbier, comme une insulte, & l'avoit obligé de tirer de son côté, & le reste comme je l'ay remarqué; accident qui arriva faute de s'entendre; ce qui, à la défense que M. de la Sale avoit faite de n'avoir aucune communication avec les Sauvages, nous causa bien du mal dans la suite. Février 1687.

Aprés plusieurs autres entretiens, M. Moranget leur ayant fait quelques petits presens, ils y répondirent par des peaux de bœuf & de chevreuil tres bien passées; il leur demanda des chevaux à traiter, ils répondirent n'en avoir que ce qui leur en falloit pour la necessité; nous nous remîmes aussitost en chemin, le même jour 21 nous allâmes cam-

Février 1687.

per au bord d'un bois.

Le 22 nous fûmes sur une hauteur terminée par un rocher, au pié duquel passoit une petite Riviere dont le fond estoit pavé de roches plattes bonnes à bastir, & à faire de la chaux; de là nous découvrîmes deux Sauvages poursuivant des bœufs; ce qui nous fit mettre sur nos gardes, & il se trouva que c'estoit nôtre Sauvage qui en avoit rencontré un autre qu'il avoit connu aux *Cenis*, & qu'il avoit amené avec luy.

Monsieur de la Sale fut fort aise de le voir; il le reconnut même pour un de ceux avec qui il avoit traité un cheval; il luy demanda plusieurs nouvelles, & entr'autres s'il n'avoit pas vû les quatre hommes qui avoient deserté au voyage précedent, & entendu parler des autres, ausquels il avoit donné congé de retourner à l'habitation; il répondit qu'il en avoit vû un aux *Cenis*, & deux autres

aux *Assonis*; mais que du surplus il n'en avoit point entendu parler, & qu'il falloit qu'ils fussent peris; aussi bien que le Sieur Bihorel, duquel on luy avoit encore parlé. Février 1687.

Il nous dit encore qu'ils avoient quatre ou cinq Cabanes aux environs, où ils estoient une quinzaine d'hommes, il s'en retourna le soir; nôtre Sauvage avoit tué une vache de fort loin, & l'avoit persée d'outre en outre; dont l'autre qui en fut témoin, avoit esté si surpris qu'il fut long-temps sans rien dire, en admirant l'effet de nos fusils; On fut chercher cette vache, dont on apporta la viande en nôtre camp.

Le 23 nous passâmes auprés des Cabanes dont on nous avoit parlé, où les Sauvages estoient avec leurs femmes & leurs enfans; M. de la Sale fit faire alte dans ce Village. Nous y fûmes bien reçûs, on nous fit present de viande boucannée, & on leur donna quelque present

Février 1687.

de Coûteaux ; nous y vîmes deux chevaux, dont il y en avoit un petit gris assez joly; Ils nous dirent qu'ils partiroient bientost pour aller joindre leurs Compagnons, qui estoient à la guerre contre leurs ennemis. Le reste de nos gens estant arrivé, nous fûmes camper à une lieüe de là sur le bord d'un gros ruisseau, & au pié d'une montagne des plus hautes du païs.

En déchargeant nos chevaux, on trouva qu'il nous manquoit une grande hache dont on se servoit pour abatre du bois. M. de la Sale envoya son Sauvage la demander au Village d'où nous venions de partir, les Sauvages dirent qu'ils ne l'avoient point vuë, & elle fut perduë: Il nous rapporta que les Sauvages luy avoient dit, que si nous les voulions attendre, qu'ils viendroient avec nous, & nous montreroient le chemin.

Nous ne laissâmes pas de marcher

cher le 24, & fûmes camper au bord d'un Marais. Le 25, la pluye nous empêcha de marcher. Le 26 M. de la Sale voyant la difficulté, & le danger qu'il y avoit de traverser ce Marais, envoya son Sauvage vers les autres, pour sçavoir si en effet ils voudroient venir avec nous. Ils firent réponse qu'il falloit retourner sur nos pas pour les joindre : Le 27, nous décampâmes pour cet effet : mais nous prîmes un autre chemin pour aller trouver les Sauvages. Le 28 nous les vîmes de loin en marche ; Il s'en détacha un qui vint nous dire qu'il nous montreroit le chemin pour traverser le Marais ; & nous fûmes camper au pié de cette haute montagne, dont j'ay parlé. Février 1687.

Le premier Mars, nous joignîmes les Sauvages sur le bord du Marais, que nous venions de traverser, où les pluyes nous arrêterent jusques au cinq, pendant lequel temps on fut reconnoître le Mars 1687.

Mars 1687.

Riviere des *Canots*.

le lieu où il falloit passer une grande ravine, qui va se décharger dans la Riviere appellée des *Canots*; Nous la passâmes le 6 dans le Canot que nous avions bâty, & qui nous servit bien à traverser d'autres Rivieres que nous trouvâmes le 7 & le 8 sur nôtre route.

Le 9 nous ne marchâmes point à cause de la pluye. Le 10 nous fûmes camper au bord d'une petite Riviere. Le 11 nous la passâmes, & le même jour nous traversâmes une autre Riviere, & campâmes sur son bord, que nous trouvâmes garny de tres beaux Meuriers. Le 12 nous passâmes encore une autre Riviere, & campâmes auprés. Le 13 nous rejoignîmes la Riviere aux *Canots*, ainsi appellée par M. de la Sale, pour avoir la premiere fois mis des Canots dessus dans son premier voyage; nous la passâmes le 14, & fûmes camper de l'autre côté, où nous rejoignîmes les Sauvages.

Le 15 nous continuâmes nôtre marche avec eux ; nous trouvâmes un païs plus agreable que celuy que nous avions passé. Et comme M. de la Sale avoit au voyage precedent caché du blé d'inde, & des féves, à deux ou trois lieuës de là, & que nous commencions à manquer de vivres ; il fut question d'aller à cet endroit : Il donna ordre pour cet effet aux Sieur Duhaut, Hiens, Liotot Chirurgien, à son Sauvage, & à son Laquais nommé Saget, qui furent suivis de quelques Sauvages, d'aller au lieu qu'il leur designa, & ils trouverent le tout pourry & gasté. Mars 1687.

Le 16 en revenant, ils trouverent deux bœufs, que le Sauvage de M. de la Sale tua, ce qui les obligea de luy renvoyer son Laquais pour l'avertir de cette chasse, afin que s'il vouloit que l'on en fist boucanner la viande, il envoya des chevaux pour l'apporter. Le

Mars 1687. 17, M. de la Sale fit prendre des chevaux, ordonna aux Sieur Moranget, de Marle & à ſon Laquais d'aller querir cette viande, & d'en charger un cheval pour l'envoyer promptement, en attendant que le reſte fût ſec & boucanné.

En arrivant, le Sieur Moranget, trouva qu'on avoit fait boucanner les deux bœufs, quoiqu'ils ne fuſſent pas aſſez ſecs. Et comme leſdits Liotot, Hiens, Duhaut, & les autres avoient mis les os à moüelle, & autres à part, pour rôtir, & manger la viande qui y reſte, comme c'eſtoit la coûtume, le Sieur Moranget le trouva mauvais; il ſe ſaiſit en colere non ſeulement de toute la viande boucannée: mais encore de tous ces os, ſans leur en rien donner; au contraire en les menaçant qu'ils ne mangeroient pas tant comme ils penſoient, & qu'il pretendoit bien ménager autrement cette viande.

Cette action d'emportement, faite à contre-temps, & contre la raison & la coûtume, piqua au vif le Chirurgien Liotot, Hiens, & Duhaut, qui avoient d'ailleurs des sujets de plainte contre Moranget; ils se retirerent & prirent à part la resolution d'en prendre une cruelle vengeance: ils en concerterent la maniere, & conclurent qu'il falloit massacrer le Sieur Moranget, le Laquais de M. de la Sale, & son Sauvage, parce qu'il luy estoit affidé.

Mars 1687. Dessein concerté d'assassiner M. de la Sale & les siens; & par qui.

Ils attendirent le soir que ces trois malheureuses victimes de leur vengeance eussent soupé, & qu'ils fussent endormis; le Chirurgien Liotot fut l'executeur de cette sanglante tragedie, il prit une hache, commença par le Sieur Moranget, à qui il en donna plusieurs coups sur la tête: il en fit de même au Laquais & au Sauvage, qu'il tua sur la place, tandis que les conjurez, sçavoir Duhaut,

Noms des executeurs de cet assassinat.

Mars 1687. Hiens, Teissier, & Larchevêque, s'estoient mis en garde avec des armes, pour tirer sur ceux qui auroient resisté. Le Sauvage & le Laquais ne branlerent pas; mais le Sieur Moranget eut la force de se lever sur son seant, sans neanmoins pouvoir dire un mot, & les assassins obligerent le Sieur de Marle de l'achever, quoiqu'il ne fût pas de leur complot.

Ce meurtre n'avoit bien satisfait qu'une partie de la vengeance de ces assassins. Pour la remplir, & pour se mettre en assurance, il falloit se défaire du Chef. Ils tinrent conseil sur les moyens les plus seurs d'y parvenir, & ils resolurent d'aller ensemble joindre M. de la Sale, de casser la tête d'abord aux plus resolus, & qu'aprés la défaite des autres seroit facile. Mais comme la Riviere qui estoit entr'eux & nous, avoit beaucoup grossi, la difficulté de la passer, les fis retarder le 18 & le 19, &

differer leur départ. D'un autre côté M. de la Sale estoit dans une grande inquiétude, d'où pouvoit venir ce retardement ; son impatience luy fit prendre la resolution d'en apprendre la cause luy même, & d'aller trouver ses gens. Mars 1687.

Ce ne fut pas sans auparavant marquer beaucoup de trouble, & de crainte. Il sembloit qu'il avoit quelque pressentiment de son malheur, en s'informant à quelques uns, si les Sieurs Liotot, Hiens & Duhaut n'avoient point marqué quelque mécontentement : Dont ne pouvant rien apprendre, il ne put s'empêcher de partir le 20 avec le Pere Anastase, & un Sauvage, aprés m'avoir laissé le commandement en son absence, & recommandé de faire de temps en temps la ronde autour de nôtre campement, afin de n'être pas surpris, & de faire de la fumée pour redresser son chemin, en cas de besoin. Comme il appro-

Mars 1687. choit de l'habitation des meurtriers, cherchant à découvrir quelque chose par la veüe, il apperçut des aigles qui voltigeoient sur un endroit non loin d'eux ; ce qui luy fit croire qu'ils sentoient quelque charogne aux environs de l'habitation, & il tira un coup de fusil : ce qui fut le signal de sa mort, & qui l'avança.

Car les conjurez qui entendirent le coup, se douterent bien que c'estoit le malheureux M. de la Sale, qui venoit les chercher. Ils preparerent leurs armes, & se disposerent pour le surprendre ; Duhaut passa la Riviere avec le nommé Larchevêque. Le premier ayant apperçu de loin M. de la Sale, qui venoit à eux, s'avança, & se cacha dans de grandes herbes pour l'attendre au passage, de sorte que M. de la Sale ne songeant à rien, & n'ayant pas même rechargé son fusil, il vit assez éloigné de luy le nommé Larchevêque à qui il demanda d'abord où

estoit son neveu Moranget; à quoy Larchevêque répondit, qu'il étoit à la dérive, c'est à dire *le long de la Riviere.* A même temps il part un coup de fusil, que le traitre Duhaut tira, & qui frapa M. de la Sale par la tête, dont il tomba mort sur la place sans dire un seul mot.

Mars 1687. Monsieur de la Sale tué par les siens, le 19 Mars 1687.

Le Pere Anastase qui étoit alors à son côté, s'arrêta tout épouvanté, croyant en recevoir autant, & ne sçachant s'il devoit avancer ou reculer; mais le meurtrier Duhaut le rassura, & luy dit qu'il n'eust point de peur, qu'on ne luy vouloit aucun mal; que c'estoit un coup de désespoir qui l'avoit obligé de faire celà; qu'il y avoit long-temps qu'il avoit envie de se venger de Moranget, parce qu'il l'avoit voulu perdre, & qu'il estoit aussi en partie cause de la mort de son Oncle. C'est la pure verité de la relation de cet assassinat, que m'en fit aussitôt aprés le Pere Anastase.

Ainsi finit malheureusement la

Mars 1687. vie de Monſieur de la Sale, dans le temps qu'il y avoit tout à eſperer de ſes grands travaux. Il avoit l'eſprit & le talent pour faire réüſſir ſon entrepriſe; la fermeté, le courage, ſa grande connoiſſance dans les Arts & les Siences qui le rendoient capable de tout, & un travail infatigable qui luy faiſoit tout ſurmonter, luy auroient enfin procuré un ſuccés glorieux de ſa grande entrepriſe, ſi toutes ſes belles parties n'avoient eſté balancées par des manieres trop hautaines, qui le rendoient bien ſouvent inſupportable, & par la dureté envers ceux qui luy eſtoient ſoûmis, qui luy attira enfin une haine implacable, & qui fut la cauſe de ſa mort.

Son éloge.

Ses défauts.

Le coup qui avoit tué M. de la Sale, fut le ſignal aux complices de l'aſſaſſinat, de s'approcher; ils vinrent tous ſur le lieu où eſtoit le malheureux défunt, il le déploüillerent, avec une cruauté barbare, juſques à ſa chemiſe, ils

Barbarie, & inſulte des aſſaſſins

accablerent d'injures, & de paroles de mépris, ce pauvre Cadavre, le Chirurgien Liotot, luy dit bien ſouvent par dériſion, *Te voilà grand Bacha, te voilà*, & enfin ils le trainerent tout nud dans des haſiers, & l'expoſerent ainſi à la voracité des beſtes ſauvages. Bien loin, comme dit un Auteur, de l'avoir enterré, & mis une Croix ſur ſa foſſe.

Mars 1687. & leur mépris ſur ſon Cadavre.

Aprés que ces meurtriers eurent aſſouvi leur rage; ils prirent le chemin pour nous venir joindre au campement avec les viandes boucannées, qu'ils avoient fait paſſer la Riviere par des Sauvages, qui furent les ſpectateurs du meurtre, & de toutes les actions tragiques qui ſe venoient de commettre, avec étonnement & mépris de nous; eſtant arrivez ils trouverent Meſſieurs Cavelier, l'un frere & l'autre neveu du mort, à qui le Pere Anaſtaſe apprit la funeſte fin de nôtre Chef, &

Mars 1687.

leur imposa silence; ce qui, comme on peut penser, leur fut bien cruel: mais c'estoit une necessité.

Cependant Monsieur Cavelier Prêtre, ne put s'empêcher de leur dire, que s'ils vouloient en faire autant de luy, qu'il leur pardonnoit sa mort, & qu'il les prioit seulement de luy donner un quart d'heure pour s'y preparer; ils luy répondirent qu'ils n'en vouloient pas à luy, que c'estoit un coup de déséspoir qu'ils venoient de faire pour se venger des mauvais traitemens qu'on leur avoit fait.

Monsieur Joutel, est averty par l'un des complices nommé Larchevêque, de toutes ces morts tragiques.

J'estois pour lors absent, le nommé Larchevêque, qui comme je l'ay dit, estoit un des complices, avoit quelque amitié pour moy, & sçachant que leur resolution estoit de se défaire aussi de moy, si je me mettois en défense, il se détacha d'eux pour venir devant m'avertir de ce malheur; il me trouva sur une petite éminence, où j'estois à regarder nos chevaux

qui paissoient dans un petit valon prochain. Cette nouvelle me glaça le cœur, ne sçachant si je devois fuir ou demeurer : mais enfin n'ayant ni plomb, ni poudre, ni armes, & ledit Larchevêque m'ayant assuré de la vie, pourvû que je me tinsse en repos, & que je gardasse le silence, je m'abandonnay à la garde du Seigneur, & me rendis auprés d'eux, sans rien dire. Mars 1687.

Duhaut enflé de la nouvelle autorité que son crime luy avoit acquise, ne me vit pas sitost qu'il s'écria, qu'il falloit que chacun commandât à son tour ; à quoy je ne repondis rien ; & il fallut que chacun de nous étouffât sa douleur, & ne la fist pas connoître ; car il s'agissoit de la vie. On peut cependant juger de quel œil le Pere Anastase, Messieurs Cavelier & moy regardions ces meurtriers, de qui à tous momens nous apprehendions d'être les victimes.

Duhaut assassin se saisit de tout & commande en maître.

Mars 1687.

Il eſt neanmoins vray, que nous diſſimulâmes ſi bien, qu'ils ne prenoient gueres de précaution pour eux envers nous, & que la tentation de nous en défaire pour venger la mort de ceux qu'ils avoient aſſaſſinez, auroit eu ſon execution ſans peine, ſi Monſieur Cavelier Prêtre, ne s'y eſtoit toûjours fortement oppoſé, en nous repreſentant qu'il falloit laiſſer la vengeance à Dieu.

Cependant les meurtriers ſe ſaiſirent de tous les effets ſans reſiſtance, & aprés il fut queſtion de continuer nôtre route. Nous décampâmes donc le 21, avec nos Sauvages, & marchâmes par un temps de pluye ſi fort, que nous fûmes obligez de reſter ſur le bord d'une grande ravine, où l'un des Sauvages qui nous avoient quittez, arriva avec ſa femme. Nous continuâmes le 22, & le 23, & paſſâmes une Riviere, où ſans le ſecours des Sauvages, le Pere

On continuë la route vers les *Cenis*.

Anaſtaſe, Monſieur Cavelier, & moy, qui ne ſçavions pas nager, aurions eſté noyez. Le 24 nous continuâmes par un païs marécageux, & ne quittâmes point un petit ſentier qui conduiſoit vers le Village des *Cenis*, juſques au 28, que nous repoſâmes au bord d'une Riviere appellée du même nom, quoiqu'éloignée d'environ dix lieuës.

Mars 1687.

Cenis Riviere.

Nous eſperions paſſer cette Riviere à gué, comme avoit fait M. de la Sale, en revenant de ce païs: mais elle eſtoit ſi groſſe, qu'il ne fut pas poſſible, & il fallut faire un Canot avec des peaux de bœuf. Pendant que nous y travaillions, les Sauvages paſſerent à la nage, & furent avertir les *Cenis* de nôtre arrivée.

Nous trouvâmes aux environs de cette Riviere, le païs aſſez beau; quoique les terres ne paruſſent pas eſtre des meilleures; mais d'ailleurs il eſt agreable à la veuë,

Mars 1687.

bien planté de beaux arbres de plusieurs especes, dont il y en a un à qui M. de la Sale avoit donné le nom de *Copal*, qui est fort beau, ayant les feüilles entre l'Erable, & le Tilleul, & qui jette une goume d'une tres bonne odeur : nous vîmes au même endroit un grand arbre où feu M. de la Sale avoit fait graver des Croix, & les armes de France.

Le Sieur Joutel va aux *Cenis*, pour chercher des vivres.

La chasse aux bœufs nous avoit manqué, & nous n'en avions point trouvé depuis le lieu où feu nôtre conducteur avoit esté assassiné; les vivres commencerent aussi à nous manquer, & on prit la resolution le 29, d'envoyer quelqu'un devant au Village des *Cenis*, pour sçavoir s'ils avoient du blé d'inde, & s'ils voudroient en traiter; je fus nommé avec le Chirurgien Liotot, les nommez Teissiers, & Hiens qui estoit un Flibustier, que M. de la Sale avoit pris au petit Goüave, pour aller à cette expe-

dition ; j'avois bien de la peine d'entreprendre ce voyage avec un meurtrier, & deux de ses Compagnons qui m'estoient fort suspects ; mais il fallut obeïr : & comme Duhaut avoit tous les effets en sa disposition, disant qu'une bonne partie luy appartenoit, il nous donna quelques haches, & quelques coûteaux, pour faire nôtre traitte de blé d'inde, & même de chevaux, si nous pouvions en avoir, & nous passâmes la Riviere pour cet effet.

Mars 1687.

Nous trouvâmes le païs composé de plusieurs petits côteaux de moyenne hauteur, sur lesquels il y a quantité de Noyers & de Chesnes, non si gros que ceux que nous avions vûs, au reste fort agreable ; les herbes qui avoient esté brûlées par les Sauvages depuis quelque temps, commençoient à repousser, & faisoient voir de grandes campagnes vertes, qui flatoient fort agréablement la vuë.

Mars 1687.

Ayant marché quelque temps nous apperçûmes trois hommes à cheval, qui venoient du Village vers nous ; & lorſque nous les eûmes approchez, nous en vîmes un habillé à l'Eſpagnole, ayant un petit pourpoint, dont le corps eſtoit bleu, & les manche de futaine blanche comme brodées, & des culottes fort ſerrées, des bas d'eſtame blancs, des jarretieres de laine, un chapeau à forme large & platte, & des cheveux longs. Nous crûmes aiſément que c'eſtoit un Eſpagnol ; d'autant plus qu'on nous avoit dit, qu'il en devoit venir pour ſe liguer avec les *Cenis*, contre une nation ennemie, & nous nous trouvâmes embaraſſez ; car de tomber entre leurs mains, c'eſtoit pour n'en revenir jamais, & eſtre condamné de ſervir aux mines où aux carrieres dans le Mexique ; c'eſt pourquoy nous nous preparions à faire un mauvais party à l'Eſpagnol

Le Sieur Joutel trouve un homme à cheval vêtu à l'Eſpagnole.

prétendu, & de nous retirer en ſuite. Mars 1687.

Mais l'ayant joint, je luy parlay quelques mots Eſpagnol & Italien, à quoy il ne répondit rien; au contraire, il ſe ſervit du mot *Couſſica*, qui en langage *Cenis*, ſignifie *je n'entends pas*, & cette réponſe nous raſſura; les deux autres étoient tout nuds, dont l'un avoit une jolie cavale griſe, ſur laquelle il y avoit deux paniers faits de cannes fort propres, pleins de farine groulée ou brûlée, tres fine. Aprés pluſieurs queſtions, dont nous n'eûmes pas grande raiſon; nous fimes du feu pour leur donner à fumer, aprés quoy ils nous preſenterent les deux paniers pleins de farine, en nous marquant, que leur Chef, nous attendoit dans le Village, & nous ayant fait ſçavoir qu'ils venoient au devant de nous, nous leur donnâmes quelques coûteaux, & quelques braſſes de raſſade.

Mars 1687.

Nous leur demandâmes s'ils avoient chez eux des hommes faits comme celuy qui estoit habillé à l'Espagnole, ils répondirent qu'il y en avoit deux qui estoient chez une nation voisine appellée *Assony*, & que celuy qui estoit habillé, avoit esté en leur païs, & en avoit rapporté les habits que nous luy voyions; lequel ensuite nous montra un papier imprimé en langage Espagnol, contenant des indulgences accordées aux Missionnaires du nouveau Mexique; aprés cela ils nous quitterent pour aller trouver nos gens; ce qui m'obligea d'écrire un billet pour leur marquer cette rencontre.

Nous descendîmes ensuite pour mãger & faire paître nos chevaux au bord d'un ruisseau voisin: mais nous ne fûmes pas long-temps sans voir reparoître les mêmes Sauvages prés de nous; nous leur fîmes signe d'approcher & de

manger avec nous: ce qu'ils firent, & reprirent aprés le chemin du Village avec nous, où nous ne voulûmes pas entrer, parcequ'il estoit nuit; le Sauvage vêtu passa la nuit avec nous, & les deux se retirerent. Mars 1687.

Le jour venu, nous prîmes le chemin du Village, le Sauvage qui estoit avec nous, nous conduisit à la cabane du Chef; en allant nous trouvâmes plusieurs autres cabanes, & les anciens, qui venoient en ceremonie audevant de nous avec tous leurs ajustemens, qui consistoient en quelques peaux de chevreüil passées & peintes de diverses couleurs, qu'ils avoient sur les épaules en bandoliere, & des bouquets de plumes aussi peintes qu'ils portoient sur la teste en forme de couronne; il y en avoit six ou sept qui avoient des lames d'épée quarrées comme sont les Espagnoles, à la poignée desquelles ils avoient mis un

Les *Cenis* viennent en ceremonie audevant d'eux.

Description de cette ceremonie.

Mars 1687. grand bouquet de plumes, & plusieurs grelots ou sonnettes; il y en avoit qui avoient des massües qu'ils appellent *Cassetétes*, d'autre leurs arcs & deux fléches seulement, d'autres des morceaux de toile blanche passant d'une épaule sous l'autre, tous avoient le visage barboüillé de noir ou de rouge: ces anciens estoient au nombre de 12, qui marchoient au milieu, & les guerriers, & la jeunesse estoit sur les aisles en haye à côté des vieillards.

Nous ayant joint dans cet équipage, celuy qui nous conduisoit nous fit signe d'arrêter; ce qu'ayant fait, les anciens leverent tous leurs mains droites audessus de la teste, en faisant des hurlemens qui excitoient à rire; mais dont il se falloit bien empêcher; aprés quoy ils nous vinrent embrasser, & nous faire toutes sortes de caresses; ils nous presenterent ensuite à fumer, & nous amenerent

un François Provençal, qui estoit un de ceux qui avoient quitté feu M. de la Sale dans son premier voyage. Il nous fit bien des caresses, il estoit tout nud, comme eux, & ce qui est surprenant, il avoit presque oublié son langage naturel.

Mars 1687. François Provençal devenu Sauvage.

Ce cortege nous conduisit ainsi dans la cabane du Chef, où ayant esté peu de temps, on nous mena dans une cabane plus grande à un quart de lieuë de là; c'estoit la cabane où se font les réjoüissances publiques, & les grandes assemblées. Nous la trouvâmes garnie de nattes pour nous asseoir; les anciens se rangerent assis autour de nous, & on nous apporta à manger de la sagamité qui est leur potage, des petites féves, du pain du blé d'inde, & d'autre qu'ils font avec de la farine cuite, & enfin on nous presenta à fumer.

Pendant le repas, ils nous entretinrent du dessein qu'ils avoient

Mars 1687.

de faire la guerre à une nation ennemie qu'ils nommerent *Cannohantimo*; cela fait nous leur fîmes, comme à l'ordinaire, des preſens de coûteaux, & de raſſade pour leurs femmes; nous leur demandâmes du blé d'inde en échange d'autre choſe, ils nous en promirent : & le François, qui eſtoit avec eux : nous ayant dit qu'il y avoit un canton où l'on trouvoit plus de blé, qu'au lieu où nous eſtions, & où il avoit ſa cabane, nous prîmes la reſolution d'y aller; nous le propoſâmes aux anciens, qui voulurent venir avec nous avec grand nombre de jeuneſſe; de ſorte qu'ayant fait preparer nos chevaux, nous partîmes pour cet effet.

Cabanes des *Cenis*, leur conſtruction, & uſage.

Nous remarquâmes ſur nôtre route des cabanes, de diſtance en diſtance, qui ſont par halneaux ſuivãt que le terrain ſe trouve propre à cultiver. Ils ont leur champ autour de leur cabane, & d'eſpace en

en espace; il y en a de grandes, où il ne demeure personne, lesquelles servent seulement pour les assemblées publiques, soit pour des réjoüissances, ou pour resoudre la paix ou la guerre. Mars 1687.

Les Cabanes habitées ne sont neanmoins pas pour chaque Particulier; car il y a telle Cabane, où il y a quinze ou vingt ménages qui y ont chacun leur canton, leur lit, leurs ameublemens en particulier, sans avoir de cloison qui les separe les uns des autres; ils n'ont rien de commun, que le feu, qui est au milieu de la Cabane, & n'éteint jamais; il est composé de gros arbres joints & approchez par les bouts, ensorte, que quand il est allumé, il dure longtemps, & le premier venu a soin de l'entretenir.

Ces Cabanes sont rondes, & en dôme, ayant la figure d'une Ruche ou d'un mulot de foin. Il y en a qui ont jusques à soixante

Mars 1687. piez de diamettre. Pour les conſtruire, ils plantent des arbres de la groſſeur de la cuiſſe, hauts & droits; ils les diſpoſent en rond, & les joignent par le bout d'en-haut, & forment ainſi le dôme; enſuite ils les lattẽt, & les couvrent d'herbes. Quand ils changent de place, ils brûlent ordinairement les Cabanes qu'ils abandonnent, & en conſtruiſent d'autres ſur la nouvelle habitation.

Leurs Meubles. Pour leurs meubles, ils conſiſtent en quelques peaux de bœuf, & de chevreüil fort bien paſſées, en quelques nattes bien tiſſuës, dont ils parent leurs Cabanes, & en quelques poteries de terre qu'ils ſçavent fort bien travailler, où ils font cuire leurs viandes, & leurs racines, ou leur ſagamité. Ils ont auſſi quelques petits paniers de cannes, dont ils ſe ſervent pour mettre du fruit, & leurs autres proviſions: leurs lits ſont faits de cannes, élevez de terre de

deux ou trois piez, proprement accommodez avec des nattes, & des peaux de bœuf ou de chevreuil passées avec le poil, qui servent de matelats & de couvertures, & ces lits sont separez les uns des autres par des nattes suspenduës.

Mars 1687.

Lorsqu'ils veulent labourer les terres, ils s'en donnent avis les uns aux autres, & se trouvent bien souvent plus de cent de chaque sexe: Quand ils ont labouré cette partie de terre en leur maniere, & passé une partie du jour, ceux à qui appartiennent les terres leur donnent à manger, & puis ils dansent, & se divertissent le reste du jour: ils en font de même de canton en canton, & labourent ainsi leurs terres tous ensemble.

Leurs coutumes.

Ce labour consiste à piocher la terre en sa superficie seulement, avec une espéce de pioches de bois, qu'ils font en fendant un

Mars 1687.

gros bâton par le bout, qui sert de manche, & mettant un autre bout de bois pointu par un bout dans cette fente, cet instrument leur sert de hoüe où de bêche, car ils n'ont nuls outils de fer: aprés que les terres sont ainsi la-bourées ou piochées, les femmes ont soin de planter, & semer le blé d'inde, les féves, les citrouilles, les melons d'eau & autres legumes, & graines qui servent à leur nourriture.

Les femmes des Sauvages sement les terres.

Les Sauvages sont generalement bien faits: mais ils se défigurent par des rayes qu'ils font sur le visage, depuis le haut du front par dessus le nez jusques au bout du menton: & cela se fait en picotant la peau avec des aiguilles ou autres instrument pointu, jusques au sang, surquoy ils jettent du charbon pilé qui entre & se mêle avec le sang dans la peau; ils se font par le même moyen des figures d'animaux, des feüillages,

Les Sauvages bien faits: mais se défigurent.

& des fleurs ſur les épaules, ſur les cuiſſes & autres parties de leur corps, & ſe peignent, comme je l'ay dit, de noir ou de rouge, & quelquefois des deux enſemble. Mars 1687.

Les femmes ont la taille pour la pluſpart aſſez bien priſe, & ne ſeroient pas déſagréables, ſi elles reſtoient dans leur état naturel: mais elles ſe déguiſent auſſi ridiculement que les hommes; non ſeulement par la raye qu'elles ont comme eux ſur le viſage, mais encore par les autres figures qu'elles ſe font faire ſur le viſage au coin des yeux, & ſur les autres parties de leurs corps; ſur tout elles en font parade ſur le ſein, & celles qui en ont le plus, ſont les plus belles; Quoique ce picotement ſur cette partie leur ſoit extremement ſenſible & douloureux. Femmes Sauvages bien priſes: mais ſe défigurent.

Ce ſont elles qui font preſque tout le travail de la Cabane, ſoit pour piler le blé d'inde, & en Font tout le travail de la Cabane.

Mars 1687.

faire cuire la farine, ou de cette farine en faire de la boüillie, qu'ils appellent *Sagamite*; soit à apprêter les autres viandes, soit à boucanner ou autrement, à aller chercher le bois, dont ils ont besoin, & querir les viandes de bœuf ou d'autres bêtes que leurs maris ont tuées dans les bois, qui sont bien souvent tres éloignez, pour les accommoder ensuite, comme j'ay dit; elles sement, cultivent les terres, aprés qu'elles sont labourées, & font generalement presque tout le travail necessaire à la vie.

Leurs inclinations.

Je n'ay pas remarqué que ces femmes fussent naturellement portées à l'impudicité; mais leur vertu n'est pas à l'épreuve de quelque bagatelle, dont on leur fait present, comme des aiguilles & des coûteaux, & sur tout de la rassade, dont elles font des colliers & des bracelets; & cette tentation trouve rarement de la

resistance chez elles; d'autant plus qu'elles n'ont ni Religion ni Loix, qui leur défende ce commerce criminel. Il est cependant vray, que quand les maris les trouvent en flagrant délict, qu'ils les en punissent quelquefois, soit par la separation ou autrement; mais cela est rare. Mars 1687.

Comme le païs de ces Sauvages, generalement parlant, n'est pas froid, ils vont presque tous nuds; si ce n'est lorsque le vent du nord donne; alors ils se couvrent d'une peau de bœuf ou de chevreüil passées: pour les femmes, elles ont pour tout vestement quelque peau, natte ou morceau de toile dont elles font une espece de jupon, qui descend jusques à my jambe, & qui cache leur nudité devant & derriere. Leur coëffure n'est autre que leurs cheveux tortillez, & noüez au derriere de la teste. Leurs habits.

Pour leurs mœurs, il faut dire

Mars 1687.

Mœurs des Sauvages en general.

de ceux-ci, cõme de tous les autres Sauvages de ce grand continent; qu'ils ne ſont pas méchans, ſi on ne les offenſe, ou ſi on ne les attaque. En ce cas, ils ſont tous fiers & vindicatifs; ils cherchent avec ſoin à ſe venger, & ne manquent pas l'occaſion s'ils la trouvent; c'eſt ce qui fait qu'ils ſont en guerre perpetuelle avec leurs voiſins, & ce qui les entretient dans cet humeur martiale qui domine chez eux.

Ils n'ont point de Religion.

A l'égard de la connoiſſance de Dieu, il ne nous a pas paru qu'ils en ayent aucune notion certaine; il eſt vray que nous en avons trouvé ſur nôtre route, qui autant que nous le pouvions juger, croyoient qu'il y avoit quelque choſe de relévé qui eſt audeſſus de tout; ce qu'ils faiſoient en levant les mains & les yeux au Ciel, dont néanmoins ils ne ſe mettoient pas en peine; parce qu'ils croyoient auſſi que cet Eſtre relevé, ne prend

aucun ſoin des choſes d'icy bas. Mars 1687.
Mais d'ailleurs, comme ceux là, non plus que ceux-cy, n'ont ni Temples, ni Ceremonies, ni Prieres, qui marquent un culte divin, on peut dire de tous qu'ils n'ont aucune Religion, du moins de tous ceux que nous avons vû.

Ils obſervent neanmoins quelques Ceremonies; mais de ſçavoir ſi c'eſt par raport à quelque Eſtre ſuperieur ou prétendu tel; ou ſi c'eſt purement une ceremonie populaire & de coûtume, c'eſt ce que nous ne pûmes, ni n'avons pû découvrir; voicy ces ceremonies. Ceremonies qu'ils obſervent parmi-eux
Lorſque les blez ſont meurs, ils en cueillent une certaine quantité dans une bannette, ou corbaille, & cette bannette eſt miſe ſur un ſiége ou maniere d'eſcabeau de ceremonie, qui eſt deſtiné pour cela, & ne ſert que dans leurs myſteres, leſquels ils ont en grande veneration.

La bannette, & le blé poſez

Mars 1687. ſur le venerable eſcabeau, un vieillard étend les mains deſſus, & parle long-temps ; enſuite le même vieillard diſtribuë le blé aux femmes, & il n'eſt permis à perſonne de manger de blé nouveau, que huit journées aprés la ceremonie. On peut voir qu'ils veulent par là, comme offrir ou benir les premices de leur moiſſon.

Lorſqu'ils font des aſſemblées, & que la ſagamité, qui eſt le plus eſſentiel de leur repas, eſt cuite dans un grand pot, ils mettent ce pot ſur l'eſcabeau de ceremonie, & un vieillard étend les mains deſſus, & marmotte long-temps entre ſes dents, certaines paroles, aprés quoy on la mange.

Quand les jeunes gens ſont aſſez forts pour aller à la guerre, & qu'ils s'érigent en ſoldats, on met leur habillement, qui conſiſte en quelque peau ou morceau de toile, avec leur arc, carquois & fléches ſur l'eſcabeau uſ-

dit,& un vieillard étend les mains comme dessus, dit les paroles, aprés quoy les habillemens, arcs, carquois, & fléches sont rendus à qui ils appartiennent ; on peut appeller cela chez eux une espece d'ordre de Chevalerie : Ils usent des mêmes ceremonies en la culture des legumes & graines, particulierement du tabac, dont ils ont une espece qui a les feüilles plus petites que les nôtres : il est presque toûjours verd, & ils en usent en feüilles. Mars 1687.

Voilà, ce que nous avons remarqué chez les *Cenis*, dont les mœurs & les manieres ne different qu'en peu de chose des autres nations, que nous avons vuës devant & aprés. Et à l'égard de la Religion, il ne faut pas conclure par ce que je viens de dire, qu'il n'y en ait absolument point dans ce vaste continent ; ce que j'ay cy-devant rapporté, ne regarde que les nations que nous avons vuës ; il peut y

Mars 1687.

en avoir d'autres, qui ont quelque culte, & je me souviens avoir entendu dire à Monsieur de la Sale, que les *Tahenssa* peuples voisins des *Islinois*, adoroient le feu, & qu'ils avoient des Cabanes qui leur servoient de temples.

Ce que *Nation* signifie parmi les Sauvages.

Avant que finir cette petite Relation particuliere de la Religion, mœurs, & manieres des *Cenis*, où je me suis engagé par occasion, il est bon d'ajouter icy, que par ce mot de *Nation*, il ne faut pas entendre chez les Sauvages, un peuple qui occupe une Province entiere. Ces Nations ne sont que quelques Villages épandus dans l'espace de quinze, de vingt, ou de trente lieües au plus ; & cela compose un peuple ou nation differente ; mais dont la diversité consiste plus en leur langage, qu'en leurs manieres, qui sont toutes semblables, ou peu s'en faut ; ainsi que je l'ay cy-devant remarqué. Pour leurs noms, voicy ceux que

nous avons traverſez, ou qui eſtoient voiſins ſur la route que nous avons tenuë depuis nôtre départ de l'habitation prés la Baye du Saint Eſprit, juſques à nôtre arrivée chez les *Cenis*.

Mars 1687.

Les Spicheats, *Kabayes*, *Thecamons*, *Thearemets*, *Kiabaha*, *Chaumenés*, *Koüans*, *Arhau*, *Enepiahœ*, *Ahouerhopiheim*, *Koienkahé*, *Konkone*, *Omeaoſſé*, *Keremen*, *Ahehoüen*, *Meghey*, *Tetamenes*, *Otenmarhen*, *Koüayan*, *Meracouman*; Tous ces Peuples ſont au Nord de la Riviere appellée *la Maligne*. Et voicy ceux qui ſont à l'Oüeſt, & Nord'oueſt de la même Riviere.

Noms des Nations trouvées depuis l'habitation de Saint Loüis juſque aux *Cenis*.

Les Kanneboüan, *Tohaha*, *Pehir*, *Coyabegux*, *Onapien*, *Pichar*, *Tohau*, *Kuaſſés*, *Chancrés*, *Teſerabocretes*, *Tſepehoüen*, *Fercouteha*, *Panego*, *Petao*, *Petzare*, *Peiſacho*, *Peihoum*, *Orcan*, & *Piou*. Cette derniere nation eſt voiſine des *Cenis*, à l'entrée du premier Village, deſquels j'ay laiſſé mon Lecteur, & j'y reprends ma

Mars 1687.

narration, & la suite de nôtre voyage, pour arriver au Village où le François qui estoit parmy les Sauvages vouloit nous mener.

Nous y arrivâmes le soir, & trouvâmes encore des anciens, qui venoient audevant de nous, en même équipage à peu prés que les premiers. Ils nous conduisirent en leur Cabane, nous firent asseoir sur des nattes, & nous presenterent à fumer; mais non pas avec tant de ceremonies que les autres: Aprés cela il fut question de nous aller reposer, leur ayant fait entendre que nous estions fatiguez.

Le François Provençal voulut que nous allassions à sa Cabane, c'est à dire à celle où il avoit sa demeure; car comme je l'ay dit, ils sont plusieurs dans ces logemens, & cette Cabane estoit l'une des plus grandes du canton, & avoit servi de demeure à l'un de leurs Chefs, depuis peu mort.

On nous y donna une place pour mettre nos hardes & nôtre balotage ; les femmes firent aussitost de la sagamiré, & nous en presenterent : aprés avoir mangé, nous demandâmes au François, si nous estions en sureté, lequel nous ayant répondu *oüy*, nous nous couchâmes, sans neanmoins nous abandonner à un profond sommeil. Mars 1687.

Le lendemain premier Avril, les anciens nous vinrent prendre, & nous conduisirent en la Cabane, où ils estoient le jour précedent; aprés les ceremonies accoûtumées, nous traitâmes avec eux pour du blé, de la farine & des féves ; nous donnâmes en échange des coûteaux, des aiguilles, des bagues & autres bagatelles ; nous eûmes aussi un cheval entier & fort beau, qui auroit valu en France vingt pistolles, pour une hache. Avril 1687.

Le jour se passa à faire nôtre

Avril 1687. petit negoce, & à amasser des vivres, que les femmes apportoient. Cela fait, il fut arresté, que je resterois sur le lieu pour continuer nôtre provision, & que les autres retourneroient vers nos camarades, que nous avions laissez au-delà de la Riviere, pour leur porter des vivres, & pour les obliger de venir en assurance.

Quoique je ne me trouvasse pas trop assuré parmi les Sauvages, & que j'eusse le chagrin de ne rien entendre en leur langue; cependant je n'estois pas fâché de rester pour avoir occasion de voir les deux autres François, qui avoient quitté feu M. de la Sale, dans le voyage qu'il avoit fait en ce païs, pour m'informer d'eux, s'ils n'avoient point entendu parler de la Riviere de *Missicipi*; car je persistois toûjours dans le dessein de me separer de nos malheureux meurtriers.

Sitost qu'ils furent partis, je don-

nay un coûteau à un jeune Sauvage pour aller avertir ces deux autres François de me venir parler, & pendant ce temps je continuai mon petit negoce de vivres, & j'eûs quantité de visites des anciens qui m'entretenoient toûjours par signes de leur guerre future ; à quoy je répondois de la teste, sans sçavoir bien souvent ce qu'ils vouloient dire. J'estois assez embarassé d'ailleurs, à conserver, particulierement pendant la nuit, mes petites marchandises; car elles estoient souvent convoitées par ces Sauvages. Avril 1687.

Ces soins, qui m'empêchoient de dormir profondément, firent une nuit que j'entendis quelqu'un marcher prés de mon lit, & ouvrant les yeux j'entrévis à la lueur du feu, qui n'éteint jamais dans ces Cabanes, un homme tout nud ayant un arc & deux fleches en sa main, qui vint s'asseoir prés de moy sans me parler ; je le con-

Avril 1687. ſideray quelque temps, je luy parlay, il ne me répondit rien; & ne ſçachant que penſer, je me ſaiſi de mes deux piſtolets, & de mon fuſil; ce que voyant cet homme, il s'alla mettre auprés du feu, je le ſuivis, & l'ayant regardé fixement, il me reconnut & me parla, en ſe jettant ſur moy pour m'embraſſer; alors il ſe fit connoître pour un des François que j'avois mandé.

Nous entrâmes en converſation; je luy demanday où eſtoit ſon camarade, il me dit qu'il n'avoit oſé venir, craignant M. de la Sale: Ils eſtoient tous deux Matelots; celui-ci qui étoit Breton s'appeloit *Ruter*, l'autre qui eſtoit de la Rochelle, ſe nommoit *Grollet.* Ils avoient en ſi peu de temps ſi bien contracté les manieres des Sauvages, qu'ils eſtoient devenus Sauvages eux-mêmes. Ils eſtoient nuds, le viſage & le corps figurez, comme les autres: ils avoient pris pluſieurs

femmes, avoient esté à la guerre, & tué de leurs ennemis avec leurs fusils, ce qui les avoit mis en reputation ; mais n'ayant plus ni poudre ni plomb, leurs armes leur estoient devenues inutiles, & il avoit fallu apprendre à tirer de l'arc & de la fléche. Quant à la Religion, ils n'en estoient pas embarassez, & la vie libertine qu'ils menoient estoit de leur goust. Avril 1687.

J'appris à celuy-cy, la mort tragique de M. de la Sale, de son neveu & des autres, dont il fut surpris & fâché, du moins en apparence ; je luy demanday s'il n'avoit point entendu parler du *Missicipi*, il me répondit que non ; mais seulement qu'il y avoit une grande Riviere à quarante lieües de là, vers le Nord'oüest, où les Sauvages marquoient qu'il y avoit quantité de nations sur ses bords. Cela me fit croire, que c'estoit le fleuve que nous cherchions ; où

Avril 1687.

du moins que pour y aller, il falloit tenir cette route, & passer par là : je luy donnay à manger, & nous fûmes reposer.

Le lendemain, & les jours suivans, je continuai mes traittes, & les vieillards leurs visites, & leurs discours par signes de leur guerre pretenduë. Quelques uns d'eux me firent entendre qu'ils avoient esté aux Espagnols, qui sont neanmoins à 200 lieuës de chez eux, ou environ. Ils me dirent quelques mots de leur langue, comme *Capita*, pour Capitaine, & *Cohaüillo*, pour cheval, & quelques autres. Cependant Ruter s'en retourna chez luy, je luy dounay un peu de rassade pour ses femmes, & le priay de m'envoyer l'autre François.

En attendant je m'ennuyois seul extremement, & je ne sçay, si un vieillard Sauvage ne l'avoit pas remarqué ; il crut que pour me désennuyer, il falloit m'amener

une compagne; & je fus surpris le soir de voir une fille qui vint s'asseoir auprés de moy, & le vieillard me dire qu'il l'avoit amenée pour estre ma femme, & qu'il me la donnoit. Mais j'avois bien d'autres affaires & d'autres inquiétudes en teste; je ne dis rien à cette pauvre fille; elle fut quelque temps pour attendre, si je ne l'approcherois pas, & voyant que j'étois imobile, & que je ne disois mot, elle se retira.

Avril 1687.

On envoye à Monsieur Joutel une jeune fille Sauvage pour luifaire compagnie, & estre sa femme.

Il n'en veut point, & elle se retire.

Je demeuray ainsi sans aucunes nouvelles jusques au six d'Avril, que les deux François, dont j'ay parlé, arriverent tous deux en équipage de Sauvages, ayant seulement chacun une couverture, des plumes de coq d'inde sur les épaules, la teste & les piez nuds; le dernier appellé Grollet, n'avoit pas voulu se faire marquer sur le visage, comme l'autre, ni couper ses cheveux à la Sauvage; car ces peuples ont les leurs coupez,

Avril 1687. à la reſerve d'un petit toupet ſur le haut de la teſte, comme les Turcs; quelques uns neanmoins ont des cadenettes aux côtez.

Je reïteray avec eux le recit de la malheureuſe hiſtoire de M. de la Sale; ils me confirmerent que les Sauvages leur avoient parlé de cette grande Riviere, qui eſtoit à quarante lieuës vers le Nord'eſt, & même qu'il y avoit des gens faits comme nous qui habitoient ſur ſes bords. Cela me confirma dans la croyance que c'eſtoit la Riviere cherchée, & qu'il falloit aller par là pour retourner au Canada, ou vers la nouvelle Angleterre. Ils me marquerent qu'ils ſeroient volontiers de la partie, je leur recommanday le ſecret, qu'ils ne me garderent pas; car ſçachant que M. Cavelier, & les autres devoient venir, ils furent audevant, & je reſtay ſeul.

Le huit il arriva trois hommes, dont le Provençal en eſtoit un,

avec chacun un cheval, envoyez de nos gens pour enlever tous les vivres que j'avois amaſſez, dans le deſſein qu'ils avoient pris, à ce que nous dirent ces envoyez, de rebrouſſer chemin, pour retourner à l'habitation de Saint Loüis, vers la Baye du même nom, que nous avions quittée; afin, diſoient-ils, d'y faire bâtir une chaloupe, pour traverſer, & ſe rendre aux Iſles de l'Amerique. Deſſein viſionnaire : puiſque tous nos Charpentiers eſtoient morts, & que quand ils auroient eſté vivans, ils eſtoient ſi ignorans qu'ils n'auroient ſçû par où s'y prendre; & qu'au ſurplus, on eſtoit dénué des outils neceſſaires à cet ouvrage; cependant il fallut obeïr, & partir avec nos proviſions; la pluye nous ayant arreſté le 9 en chemin, nous ne pûmes arriver que le lendemain 10.

Avril 1687.

Les conjurez, prenent la reſolution de retourner à l'habitation de S. Loüis.

J'appris du Pere Anaſtaſe, la confirmation de ce deſſein, & les

Avril 1687. manieres dures, dont ces assassins avoient usé envers eux depuis mon départ, & je ne sçay par quel esprit, ils prirent la resolution de faire bande à part, & de nous separer d'eux, pour manger; sçavoir Monsieur Cavelier Prêtre, le Pere Anastase, le jeune Cavelier & moy; de quoy nous fûmes fort contens, parce que du moins nous nous entretenions librement; ce que nous n'osions pas faire auparavant; mais aussi on ne nous donnoit des vivres qu'autant qu'il en falloit pour nous empêcher de mourir de faim, sans nous faire part d'aucune viande, bien qu'ils en eussent souvent de la chasse.

Nos tyrans continuant dans le dessein de retourner vers la grande habitation, jugerent qu'ils n'avoient pas assez de chevaux; dans cette pensée ils députerent quatre d'entr'eux, dont un estoit l'un des François my Sauvage, pour retourner au Village des *Cenis*, & tâcher

tacher d'en traiter. Cependant nous prîmes la resolution de nôtre côté de faire sçavoir à ces Messieurs; que nous estions trop fatiguez pour retourner avec eux vers ladite habitation; que nous estions resolus de demeurer au Village des *Cenis*, & Monsieur Cavelier se chargea de cette commission, & de prier Duhaut, qui estoit le maître de tout, de nous donner quelques haches, coûteaux & rassade, de la poudre & du plomb, avec offre de luy en faire son billet.

Avril 1687.

Proposition de M. Cavelier, & de M. Joutel de se separer des assassins

Monsieur Cavelier fit en effet la proposition à Duhaut, la luy colora le mieux qu'il luy fut possible, & Duhaut le remit au lendemain à luy faire réponse. Il consulta la chose avec ses Compagnons, & nous fit sçavoir qu'ils vouloient en bien user avec nous, qu'ils nous donneroient la moitié des effets, & toutes les haches; ayant dessein de faire diligence pour

Avril 1687. arriver à la grande habitation, & d'executer ce qu'ils avoient resolu, touchant la chaloupe qu'on devoit construire. Que s'ils ne pouvoient pas réüssir par le défaut des choses necessaires, qu'ils reviendroient aussitost nous retrouver, & ameneroient le Pere Zenobe, qui nous seroit utile, en ce qu'ayant esté avec M. de la Sale, dans sa premiere découverte, il entendoit le langage des nations prochaines du fleuve *Missicipi*: Que pendant qu'ils seroient en ce voyage, que nous eussions soin d'amasser des vivres, & qu'enfin s'ils réussissoient en la construction de la chaloupe, ils nous le feroient sçavoir, afin que nous les allassions joindre. M. Cavelier leur promit toutes choses, quoique ce ne fût pas nôtre dessein. Cependant nous nous trompions tous. La Providence Divine en avoit disposé autrement.

Nous restâmes quelque-temps

pour attendre ceux qu'on avoit envoyé aux *Cenis*, qui furent plus de temps qu'ils ne devoient en leur voyage ; la Riviere qui eſtoit débordée, en eſtoit le pretexte. Mais la veritable cauſe eſtoit les femme, qui, comme je l'ay dit, ne ſont pas d'humeur à s'offrir : mais qui ne ſont pas auſſi des plus difficiles à s'accorder moyennant quelque petit preſent ; & le temps ne duroit pas à ces envoyez. En attendant, les choſes changerent de face, & voicy comment.

Avril 1687.

Un de nos François my Sauvage, à qui j'avois conté nôtre deſſein d'aller chercher *le Miſſicipi*, le communiqua à Hautot, luy marqua, & luy dit les mêmes choſes qu'il m'avoit rapportées ; & Duhaut changea la reſolution d'aller à l'habitation de S. Loüis, en celle de prendre nôtre route, & ſuivre nôtre deſſein. Il communiqua ſa penſée à ſes Compagnons, qui furent du même avis ;

Les conjurez changent de deſſein, & reprennent celuy d'aller avec les autres, chercher *la Miſſicipi.*

Avril 1687.

& ils nous firent ſçavoir, qu'ils eſtoient preſts d'executer avec nous le deſſein que nous avions pris.

Ce changement nous affligea beaucoup, puiſque toute nôtre paſſion eſtoit de nous ſeparer de ces méchans de qui nous ne pouvions eſperer enfin un autre traitement que celuy qu'ils avoient fait à nôtre Chef, & à ſes gens. Cependant il fallut encore diſſimuler, parce que nous ne pouvions pas faire autrement. Mais la juſtice de Dieu y pourvut, & nous délivra. Nous reſtâmes dans ce campement le reſte du mois d'Avril pour attendre les envoyez; & Duhaut voulant commencer d'executer la reſolution qu'il avoit priſe d'aller chercher le *Miſſicipi*, avec nous, nous fit avancer vers la Riviere, pour la paſſer auſſitoſt qu'elle ſeroit baſſe, & nous rendre au Village des *Cenis*.

Nous demeurâmes encore trois

jours dans ce poste, au bout desquels le nommé Larchevêque, l'un des envoyez passa la Riviere; il estoit creature de Duhaut, & complice de la mort de Monsieur de la Sale. Il apprit de Duhaut, que le nommé Hiens, aussi l'un des envoyez, & qui estoit resté de l'autre côté de la Riviere, avoit sçu le changement de resolution de luy Duhaut & des autres; & qu'il n'estoit pas de cet avis. Ce Hiens estoit Flibustier Allemant de nation; Monsieur de la Sale l'avoit amené du petit *Goüave*, & il estoit aussi complice des meurtres passez. May 1687.

Ayant resté encore quelques jours au même endroit, Hiens arriva accompagné des deux François my Sauvages, & d'une vingtaines d'autres Sauvages; il alla aussitost trouver Duhaut, & aprés quelque entretien, il luy dit qu'il n'estoit pas dans la resolution d'aller du côté du *Missicipi*,

May 1687. qu'il y auroit trop de risque pour eux ; qu'il demandoit sa part des effets, dont il estoit saisi ; ce que Duhaut luy ayant contesté, & soutenu, que toutes les haches estoient à luy. Hiens, qui apparemment avoit formé le dessein de le tuer, tira promptement son pistolet, le lâcha sur Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de là. A même temps Ruter, qui avoit suivi Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot, & luy passa trois balles au travers du corps.

Hiens tue Duhaut, & Ruter tue Liotot.

Ces meurtres arrivez à nos yeux, me donnerent une terrible épouvente ; car croyant qu'on m'en alloit faire autant, je me saisi de mon fusil pour me défendre ; mais Hiens me cria de ne rien craindre, de mettre bas les armes, & qu'il n'en vouloit pas à moy ; qu'il venoit de venger la mort de son Patron. Il rassura aussi Monsieur Cavelier, & le Pere

Anaſtaſe auſſi effrayez que moy, en leur diſant qu'il ne leur vouloit point de mal, & que bien qu'il euſt eſté du complot, que cependant s'il avoit eſté lorſqu'on tua Monſieur de la Sale, qu'il ne l'auroit pas permis, & l'auroit bien empeſché. May 1687.

Liotot vêcut quelques heures aprés, & eut le bonheur de ſe confeſſer; aprés quoy le même Ruter l'acheva d'un coup de piſtolet, on fit enſuite un trou en terre, où l'on le mit avec Duhaut, & on leur fit plus d'honneur qu'ils n'en avoient fait à Monſieur de la Sale, & à ſon neveu Moranget, qu'ils avoient laiſſez devorer aux bêtes. Ainſi ces meurtriers ſouffrirent ce qu'ils meritoient, en mourant de la même mort qu'ils avoient donnée à autruy.

Les Sauvages que Hiens avoit amenez, ayant eſté ſpectateurs de ce maſſacre, en eſtoient épouventez, & la choſe eſtoit de faſ-

May 1687.

cheuſe conſequẽce pour nous,qui avions beſoin d'eux; il fallut donc paſſer la choſe, en leur faiſant entendre qu'on avoit eu raiſon d'exercer ces chaſtimens ſur les morts, parce qu'ils avoient tout le plomb, & la poudre, & n'en vouloient donner à perſonne. Ils ſe contenterent de cette excuſe, & comme le nommé Larchevêque, homme dévoüé à Duhaut, eſtoit allé à la chaſſe des le matin, & ne ſçavoit pas le malheur arrivé à ſon Protecteur, & que Hiens avoit reſolu de s'en défaire, le Pere Anaſtaſe, & M. Cavelier firent ſi bien qu'ils l'en diſſuaderent, & je fus audevant de luy pour l'avertir de ce déſaſtre, & luy dire la maniere dont il devoit ſe comporter; je luy rendis ainſi le change de ce qu'il eſtoit venu m'avertir de la mort de Monſieur de la Sale; je le preſentay à Hiens, qui luy dit qu'il ne luy vouloit point de mal: luy

reciproquement l'aſſura de la même choſe. De cette maniere tout fut pacifié, & il ne fut plus queſtion que de partir, & de ſçavoir auparavant ce que nous deviendrions, & ce que nous devions faire. May 1687.

Hiens prit la parole ſur cela, & dit qu'il avoit promis aux Sauvages d'aller à la guerre avec eux, qu'il vouloit leur tenir parole, que ſi nous voulions attendre ſon retour, que nous verrions de quel côté nous pourrions tirer, & qu'en attendant nous pourrions demeurer au Village avec les *Cenis* : La reſolution en fut priſe ; nous chargeâmes tous nos effets ſur nos chevaux, & nous nous rendîmes au même endroit, & en la même Cabane que nous avions occupée auparavant, dont le Chef nous marqua la moitié pour nous loger, & mettre tout nôtre bagage.

Le jour du départ pour cette

May 1687.

Hiens part pour aller en guerre, avec les *Cenis.*

guerre venu, Hiens partit avec les Sauvages, & fut suivi de quatre de nos camarades, & des deux François my-Sauvages ; ainsi ils estoient six qui prirent chacun un cheval. Hiens nous laissa tous les effets, & nous pria de l'attendre, ce que nous luy promîmes, ne pouvant faire autrement, attendu que lesSauvages nous auroient pû nuire, & même empêcher nôtre départ. Ainsi nous nous abandonnâmes à la Providence, & restâmes six ensemble, sçavoir le Pere Anastase, Monsieur Cavelier, son neveu le jeune Cavelier, & le jeune Talon, & un autre jeune garçon Parisien, & moy. Il resta aussi quelque vieillards, qui ne pouvoient pas aller à la guerre, & les femmes ; nous fûmes aussi joints par deux autres François, qui estoient restez de l'autre côté de la Riviere, sçavoir le Provençal, & le nommé Teissier.

Pendant nôtre séjour, & que nos Guerriers eſtoient en cette expedition, les vieillards nous rendoient ſouvent viſite, & nous contoient des nouvelles de l'armée par ſignes, à quoy nous n'entendions rien. Nous eûmes quelques allarmes de voir de temps en temps, les femmes pleurer, ſans cauſe apparente. C'eſt ce que feu Monſieur de la Sale nous avoit dit bien ſouvent, que les femmes pleuroient ceux qu'on vouloit faire perir; mais nous ſçûmes qu'elles faiſoient cela lorſqu'elles ſe remettoient en memoire la mort de quelques uns des leurs qui avoient eſté tuez dans les guerres précedentes; ce qui nous raſſura: Cependant nous eſtions inquiets de ce que ces vieillards, & ces femmes nous examinoient, particulierement le matin, & le ſoir, quand nous faiſions nos prieres. May 1687.

Nous prénions neanmoins cette

May 1687. occaſion pour leur faire entendre, que nous rendions nos devoirs à un Dieu ſeul Souverain de toutes choſes, en leur montrant le Ciel, & en tâchant le mieux que nous pouvions de leur faire connoître qu'il eſtoit tout puiſſant, qu'il avoit fait toutes choſes, qu'il faiſoit produire la terre, & naître les fruits, & les legumes qu'ils mangeoient. Mais comme ce n'étoit que par ſignes, ils ne nous entendoient pas, & nous nous travaillions en vain.

Réjoüiſſance des femmes, ayant nouvelle d'une Victoire.

Le 18, nous fûmes ſurpris de voir venir dans nôtre Cabane pluſieurs femmes toutes barboüillées de terre, qui ſe mirent à chanter à pleine gorge des chanſons differentes, où nous n'entendions rien. Enſuite elles ſe mirent à danſer en rond, & nous ne ſçavions que penſer de cette réjoüiſſance, qui dura bien trois heures ; aprés quoy nous apprîmes qu'on avoit eu des nouvelles de la Victoire,

obtenuë par leurs guerriers sur leurs ennemis; & cette danse se termina, par quelques bouts de Tabac, que ceux de la Cabane donnerent à ceux de dehors.

May 1687.

Sur le midi du même jour, nous vîmes celuy qui avoit apporté cette nouvelle, qui assuroit qu'ils avoient tué au moins une quarantaine de leurs ennemis. Aprés la réjoüissance, toutes les femmes se mirent à preparer des vivres, les unes à piler du blé d'inde, les autres à faire cuire de la farine, ce qu'ils appellent *groullér*, & les autres du pain pour le porter aux guerriers, & elles partirent toutes le 19 pour aller au devant; & nous trouvâmes aussi à propos politiquement, d'en envoyer à nos gens; le Provençal en fut chargé, & partit avec les femmes.

Relation du Combat des *Cenis*.

Le soir du même jour l'armée victorieuse arriva, & nous apprîmes que les ennemis qu'ils appellent *Cannohatinno*, les attendoient

May 1687. de pié ferme, mais qu'ayant entendu le bruit, & vû les effets des armes à feu de nos gens, ils avoient tous pris la fuite; si bien que les *Cenis* en avoient pris ou tué quarante-huit, tant hommes, que femmes; de ces dernieres, ils en avoient tué plusieurs, qui s'estoient sauvez au haut des arbres, n'ayant pas eu le temps de se sauver ailleurs. Ainsi il estoit demeuré bien plus de femmes que d'hommes.

Femme prise en guerre, & renvoyée aprés qu'on luy eut écorché la tête.

Ils amenerent deux de ces femmes en vie, dont l'une eût la tête écorchée pour en avoir la chevelure, & la peau; ils donnerent à cette miserable un coup de poudre, & une balle, & la renvoyerent en luy disant de porter ce present à sa *Nation*, & les assurer qu'ils seroient traitez de même une autre fois. C'est à dire tuez avec des armes à feu.

L'autre femme fut reservée, pour estre sacrifiée à la vengeance

& à la fureur des femmes, & des filles, qui s'eſtant armées de gros bâtons pointus, & affilez par le bout, menerent cette miſerable dans un lieu écarté, ou chacune de ces furies commença à luy donner ſon coup, tantôt de la pointe de leur bâton, tantôt en le déchargeant de toute leur force ſur elle; l'autre luy arrachoit les cheveux, l'autre luy coupoit un doigt, & chacune de ces femmes irritées, s'étudioit à luy faire ſouffrir quelque mal nouveau, pour venger la mort de leurs maris & de leurs parens qui avoient eſté tuez aux guerres precedentes; de ſorte que cette malheureuſe n'en pouvant plus, attendoit le coup de la mort comme une grace.

Mav 1687. Boucherie horrible d'une femme priſe en guerre.

Enfin il y en eut une qui luy déchargea un coup d'un gros bâton ſur la tête, & une autre luy enfonça pluſieurs coups de broche dans le corps, dont elle

May 1687. tomba morte ſur la place. Elles découperent enſuite cette malheureuſe victime par morceaux, dont elles firent mãger à quelques eſclaves de ſa *Nation* qu'ils avoiẽt chez eux depuis longt-temps.

Ce fut ainſi, que nos guerriers revinrent triomphans de cette expedition. Des priſonniers qu'ils prirent, ils ne firent grace à perſonne, qu'à deux petits garçons, & rapporterent toutes les chevelures pour ſervir de trophées, & de marques glorieuſes de leur victoire.

Ceremonie, & réjoüiſſance des *Cenis*, aprés leur victoire.

Le lendemain les Sauvages firent une aſſemblée dans la Cabane du Chef, où toutes les chevelures furent apportées en Ceremonie. Ils firent enſuite de grandes réjoüiſſances dans la même Cabane, d'où ils furent dans les Cabanes des autres Chefs, faire la même choſe. Cette réjoüiſſance dura trois jours, où nos François Compagnons ou plutoſt cauſe de

leur victoire, furent appellez, & regalez à leur maniere. Le Lecteur ne ſera pas fâché que je décrive ici les particularitez de cette Ceremonie, qui aprés avoir eſté faite dans les Cabanes des Chefs, fut retirée dans la nôtre. May 1687.

Avant toutes choſes, la Cabane fut nettoyée & appropriée, & ſur le plancher on étendit quantité de nattes; ſur leſquelles les anciens, & les plus conſiderables s'aſſeyerent; aprés quoy, l'un d'eux qui eſt comme l'Orateur ou Maître des Ceremonies, ſe leva, & fit un diſcours où nous n'entendions rien. Ce diſcours fini, & peu de temps aprés, arriverent les guerriers, qui avoient tué dans la bataille, marchant en leur rang, ayant chacun un arc & deux fléches en main, & chacun d'eux précedé par ſa femme qui portoit la chevelure de l'ennemy, deux petits garçons, à qui, comme je l'ay dit, ils avoient donné la vie,

May 1687. dont l'un qui estoit blessé, estoit monté sur un cheval, fermoient le cortege; à la teste duquel estoit une femme qui portoit un grand roseau à sa main.

A mesure qu'ils arrivoient devant l'Orateur, le Guerrier prenoit la chevelure que sa femme avoit à la main, & la luy presentoit, l'Orateur la recevoit des deux mains, & aprés l'avoir présentée aux quatre parties du monde, il la posoit en terre, & puis en recevoit une autre avec la même Ceremonie jusques à la fin.

La Ceremonie finie, on servit la *Sagamité*, que les femmes avoient preparée, & avant qu'y toucher, le Maître des Ceremonies en prit dans un vaisseau qu'il porta, comme en offrande aux chevelures; il alluma ensuite une pipe de tabac, & alla souffler de la fumée à ces chevelures. Cela fait, tous se mirent à manger, on servit des *morceaux de la femme sacrifiée aux*

deux petits garçons de ſa Nation ; on ſervit auſſi des langues boucannées de leurs ennemis, & le tout ſe termina par des danſes à leur maniere, & par des chanſons ; & ils furent enſuite dans d'autres Cabanes repeter les mêmes Ceremonies. May 1687.

Il fallut laiſſer paſſer ces réjoüiſſances avant que de parler de nôtre deſſein, dont je concevois de bonnes eſperances. Les nommez Teiſſier & Larchevêque, complices de la mort de Monſieur de la Sale, nous avoient promis de venir avec nous, au cas que Monſieur Cavelier voulût leur pardonner, dont il leur avoit donné ſa parole, & nous fûmes en cette attente juſques au 25, que nos François qui avoient eſté à la guerre ſe rendirent en nôtre Cabane, & nous parlâmes d'affaire.

Hiens, & d'autres de ſa cabale, improuvant nôtre deſſein, nous firent connoître des difficultez

May 1687. qu'ils eſtimoient inſurmontables, & dans leſquelles nous ne pouvions manquer de perir, ou de revenir ſur nos pas. Hiens nous dit, que pour luy, il ne vouloit pas hazarder ſa vie pour retourner en France ſe faire couper la tête. Et voyant que nous ne répondions rien, & que nous perſiſtions dans nôtre reſolution : il faut donc, dit-il, partager les effets qui reſtent.

Pour cet effet, il mit à part pour le Pere Anaſtaſe, pour Meſſieurs Cavelier Oncle & Neveu, & pour moy, trente haches, quatre ou cinq douzaines de coûteaux, environ trente livres de poudre, & autant de balles. Il donna aux autres deux haches, deux coûteaux, deux ou trois livres de poudre, & autant de balles, & garda tout le reſte ; à l'égard des chevaux, il retint les meilleurs, & nous laiſſa les trois moindres ; Monſieur Cavelier luy demanda un peu de raſſade qu'il accorda,

& se saisit de tous les habits, hardes & autres effets de feu Monsieur de la Sale, & pour le moins de mille livres d'argent, qui appartenoient a feu Monsieur le Gros, qui mourut à l'habitation de Saint Loüis ; & nous eûmes le dépit si sensible avant nôtre départ, de voir promener ce scelerat, vêtu d'un habit d'écarlate galonné d'or, qui avoit appartenu à Monsieur de la Sale, dont, comme je viens de le dire, il s'estoit emparé. May 1687.

Hiens & ses adherans se retirerent aprés cela en leur Cabane, & nous, nous prîmes la résolution de ne pas differer nôtre départ. Pour cet effet nous apprêtâmes nos chevaux, ce qui surprit beaucoup les Sauvages, & particuliement le Chef, qui fit & dit tout ce qui luy estoit possible pour nous empêcher de partir, en nous promettant des femmes, des vivres en abondance, en nous re- Monsieur Cavelier, & sa Compagnie se separent & partent.

May 1687. presentans les dangers inévitables, tant de la part des ennemis, dont ils estoient environnez, que des chemins mauvais & difficiles, des Bois & Rivieres à passer. Mais enfin nous demeurâmes fermes, & nous luy demandâmes seulement une grace, sur laquelle il y eut bien des difficultez, qui estoit de nous donner des guides pour aller à *Cappa*, mais enfin, aprés bien de la peine, & des promesses de les bien recompenser, on nous en accorda un qui fut suivi de deux autres.

Toutes choses étant ainsi disposées pour nôtre départ, nous prîmes congé de nos hôtes; nous passâmes par la Cabane de Hiens, que nous embrassâmes, & ses camarades aussi. Nous luy demandâmes encore un cheval qu'il nous accorda. Il demanda à Monsieur Cavelier une attestation en latin, comme il n'avoit point trempé dans le meurtre de Monsieur

de la Sale, qu'il luy donna, parce qu'il ne pouvoit la luy refuser ; & nous nous mîmes en chemin, sans les nommez Larchevêque, & Meunier, qui nous manquerent de parole, & qui resterent chez ces barbares, enchantez du libertinage où ils estoient plongez. Ainsi nous ne nous trouvâmes que le nombre de sept personnes, sçavoir, le Pere Anastase, Messieurs Cavelier Oncle & Neveu, le Sieur de Marle, le nommé Teissier, un jeune homme Parisien nommé Barthelemy, & moy, avec six chevaux, & les trois Sauvages, qui nous devoient conduire; ce qui estoit bien peu pour une si grande entreprise. Mais nous nous mîmes, & nous nous abandonnâmes à la garde du Seigneur, avec confiance en sa misericorde, qui ne nous délaissa pas.

May 1687.

Hiens, Larchevêque, Meunier, Ruter, & autres restent parmi les Sauvages.

Noms de ceux qui revinrent en Canada.

La premiere journée nous fûmes camper sur le bord de la Riviere, que nous avions depuis

May 1687. peu laissée, & y passâmes la nuit; le lendemain nous coupâmes des arbres pour faire une espece de Pont ou Planche pour la passer, en donnant nos hardes de main en main, & passer nos chevaux à la nage; manœuvre que nous fîmes souvent, & autant de fois que de là en avant il nous fallut passer des Rivieres sur nôtre route, que nous continuâmes jusques au 29, en trouvant toujours quelque Cabane, & aprés un hameau où nous entrâmes, & dont les habitans sauvages nous dirent, qu'ils s'appelloient *Nahoudikhe*, & qu'ils estoient alliez des *Cenis*.

Nahoudique *Nation*.

Nous traitâmes quelques vivres avec eux, & le Chef s'offrit de venir avec nous jusques aux *Assony*, qui n'estoient éloignez, que d'environ trois lieuës, où il nous conduisit en effet: mais la pluye nous ayant surpris en arrivant, & les *Assony* n'ayant pas esté avertis, nous n'en fûmes pas trop bien reçûs.

Assony, *Nation*.

On

On nous conduisit neanmoins à la Cabane du Chef; les anciens furent avertis, ils s'y rendirent, & aprés que nos chevaux furent déchargez, & nos hardes rangées au coin de la Cabane, que le Chef nous avoit marquée, nous leur fîmes entendre que nous avions envie d'aller plus loin, pour chercher des marchandises, & leur en apporter, dont ils furent contens. Ils nous presenterent à manger, & les anciens resterent une partie de la soirée avec nous; ce qui nous donna quelque inquiétude, & nous obligea de nous tenir sur nos gardes; cependant la nuit se passa en repos.

May 1687.

Reçoivent bien Monsieur Cavelier, & sa compagnie.

Le lendemain les anciens revinrent nous trouver; ils avoient fait preparer des nattes hors la Cabane, & nous firent signe d'y aller, & nous asseoir dessus, ce que nous fîmes, en laissant deux des nôtres pour garder nôtre bagage. Nous leur repetâmes ce que nous avions

Juin 1687. dit le ſoir auparavant ; on leur fit quelques preſens de haches, coûteaux, raſſade, & bagues ; Ils nous marquerent eſtre chagrins de nôtre départ, & nous firent autant qu'ils purent entendre les obſtacles que les autres nous avoient marquez : mais ce fut en vain, & cependant nous reſtâmes juſques au premier Juin, en traitant toûjours, & faiſant proviſion de vivres autant que nous pouvions.

Le deux nous délogeâmes de cette Cabane, qui nous eſtoit ſuſpecte, & allâmes à un quart de lieuë dans une autre, dont le Chef nous reçut fort bien. Une vieille, qui eſtoit ſa mere ou l'Intendante de ſa Cabane, eut grand ſoin de nous ; nous eſtions les premiers partagez pour la nourriture, & pour l'entretenir dans cette bonne volonté, nous luy faiſions de temps en temps de petits preſens, & elle nous epargnoit par ſes ſoins, les vivres dont nous avions proviſion,

& beſoin pour nôtre voyage. Juin 1687.

Une pluye continuelle nous obligea de reſter en ce lieu juſques au 13, pendant nôtre ſejour, les Sauvages firent quantité de feſtins, auſquels nous eſtions toûjours invitez; & enfin la pluye ceſſée nous prîmes la reſolution de partir, malgré les apprehenſions de Monſieur Cavelier Prêtre. Nous les ſurmontâmes, & prîmes nôtre chemin vers le Nord'eſt, avec deux Sauvages, qui devoient nous conduire une eſpace de chemin ſeulement: mais qui nous quitterent bientoſt, quelque promeſſe que nous puſſions leur faire; Ils partirent pour retourner chez eux, en nous promettant pourtant de nous revenir trouver: nous campâmes ce ſoir ſur le bord d'un ruiſſeau.

Le 14, & le 15, nous continuâmes nôtre route en trouvant ſouvent des ravines, qui nous fatiguoient beaucoup, parce qu'il

Juin 1687. falloit décharger nos chevaux pour les faire passer, & empêcher d'enfoncer dans les boües, & les terres grasses, d'où nous ne les aurions pû retirer, & qu'il falloit pour cela porter sur nos épaules tout nôtre ballotage.

Estant arrestez sur le midy pour faire paître nos chevaux, comme nous avions accoûtumé, nous apperçûmes nos deux Sauvages *Assonis*, qui revenoient. Ce qui nous réjoüit beaucoup, parce qu'ils avoient l'idée mieux que nous, du chemin que nous devions tenir; on les fit manger, & fumer, & nous nous remîmes en chemin.

Le 16, nous vînmes à une Riviere assez grosse, que nous passâmes comme la premiere, & aprés cela nous trouvâmes des chemins fort mauvais.

Le 17 un de nos gens s'estant trouvé mal, nous fit differer nôtre départ jusques à midy, que nous continuâmes de marcher en

paſſant des ravines, & des Ri- Juin 1687.
vieres juſques au 21, que l'un de nos Sauvages s'eſtant trouvé incommodé, nous obligea de reſter au bord d'une Riviere que nous avions paſſée. L'autre Sauvage, voyant ſon camarade malade, fut à la chaſſe, & apporta un chevreüil; car il y en a nombre en cette contrée. Les Sauvages ont l'induſtrie d'ajuſter des teſtes de ces animaux, dont ils ſe couvrent & les contrefont, enſorte qu'ils les approchent, & ne manquent gueres leur coup; ils ſe ſervent de la même invention pour les poulets d'inde, & d'autre gibier, & les font venir juſques à eux.

Le 22 nôtre Sauvage ſe trouvant mieux, nous décampâmes par un païs plus commode, & plus beau que celuy que nous quittions; & comme nous nous inſtruiſions, autant que nous pouvions, de nos Sauvages, ſur les peuples des environs, & où nous

Juin 1687. allions, ils nous nommerent entre autres les *Cappa*. Sur quoy Monsieur Cavelier nous dit, se souvenir, qu'il avoit entendu nommer cette Nation, a feu Monsieur de la Sale son frere, qui disoit l'avoir veuë en allant du Canada vers le *Missicipi*, & cela nous donna une bonne esperance, que nous réüssirions dans nôtre découverte.

Cappa Nation.

Le 23, nous trouvant prés d'un Village, que nous cherchions, l'un de nos Sauvages se détacha, pour aller donner avis de nôtre arrivée. Cependant nous passâmes de belles campagnes, & des prairies bordées de futayes, de tres beaux arbres, où les herbes estoient si hautes, qu'elles incommodoient de telle sorte qu'il falloit frayer le chemin pour passer nos chevaux.

Estant a demi-lieuë du Village, nous apperçûmes un Sauvage monté sur une grande cavale grise avec nôtre Sauvage, qui venoit

audevant de nous ; & nous apprî-mes que ce Cavalier estoit le Chef du Village, suivi de quelques autres du même lieu. Ce Chef nous témoigna bien de l'amitié à son arrivée ; nous luy marquâmes, que nous ne faisions mal à personne, à moins que l'on ne nous attaquât les premiers : Nous le fîmes fumer ; aprés quoy, il nous fit signe de le suivre, & nous arrivâmes avec luy au bord d'une Riviere, où ce Chef Sauvage nous fit signe d'attendre, & qu'il alloit avertir les anciens.

Juin 1687.

Peu de temps aprés ils vinrent une troupe, & nous ayant joint, ils nous firent entendre qu'ils venoient pour nous porter en leur Village ; nos Sauvages nous firent signe que c'estoit la coûtume du païs, & il fallut nous soumettre, & les laisser faire. Bien que nous fussions embarassez de cette Ceremonie, sept des plus considerables nous présenterent le dos, ou

Accueïl que font à Monsieur Cavelier, & ses Compagnons, les Sauvages en les portant sur leur dos.

Juin 1687. leurs épaules ; Monſieur Cavelier, comme le Chef fut le premier, qui prit ſa monture, & les autres en firent de même.

Pour moy, qui eſtoit d'aſſez belle taille, & de plus, chargé d'habits, d'un fuſil, de deux piſtolets, du plomb, de la poudre, d'une chaudiere, & d'autres nippes, je chargeois aſſurément mon porteur autant qu'il luy en falloit ; & parce que j'eſtois plus grand que luy, & que mes jambes auroient touché à terre, deux autres Sauvages me les ſoutenoient; ainſi j'avois trois porteurs. D'autres Sauvages prirent nos chevaux pour les conduire, & nous arrivâmes en ce ridicule équipage au Village. Nos porteurs qui avoient fait un grãd quart de lieuë, avoiẽt bon beſoin de repos, & nous d'être délivrez de nos montures, pour rire en nôtre particulier ; car il falloit bien ſe garder de le faire devant eux.

Sitoſt que nous fûmes arrivez à

la Cabane du Chef, où nous trouvâmes plus de deux cents personnes, venuës pour nous voir, & que nos chevaux furent déchargez; les anciens nous firent entendre, que c'estoit la coûtume de laver les étrangers à leur arrivée; mais que comme nous estions habillez, qu'ils nous laveroient seulement le visage: ce que fit un ancien avec de l'eau claire qu'il avoit dans une espéce de terrine, & il nous lava seulement le front.

Juin 1687. Autres ceremonies de cet accueil.

Aprés cette seconde ceremonie, le Chef nous fit signe de nous asseoir sur une espece de petit échafaut élevé d'environ quatre piez de terre, fait avec du bois, & des cannes, où estant, les Chefs des Villages au nombre de quatre, vinrent nous haranguer, les uns aprés les autres. Nous les écoutâmes avec patience, quoique nous n'entendissions rien à ce qu'ils nous disoient, bien ennuyez de leur longueur, & encore plus de

Harangues des Sauvages.

Juin 1687.

l'ardeur du Soleil, qui frapoit à plomb ſur nous.

Ces harangues finies, qui n'êtoient autre choſe, que pour nous aſſurer que nous eſtions les bien venus, nous leur fîmes entendre que nous allions en nôtre païs, avec deſſein de revenir bientoſt, pour leur apporter des marchandiſes, & tout ce qu'ils auroient beſoin.

Nous leur fîmes aprés les preſens accoûtumez, de haches, de coûteaux, de raſſade, éguilles & épingles pour leurs femmes, en leur diſant, que quand nous reviendrions, nous leur en donnerions davantage.

Nous leur fîmes encore entendre, que s'ils vouloient nous donner quelque blé ou farines, que nous leur donnerions autre choſe en échange, ce qu'ils nous accorderent. Il nous firent enſuite donner à manger de la *Sagamité*, du pain, des féves, des citroüilles & autres choſes, dont nous avions bon beſoin, n'ayant preſque tous

Les Citroüilles ſont ſans comparaiſon, meilleurs en ce païs là qu'icy.

rien mangé de la journée, les uns par neceſſité, les autres par dévotion, comme Monſieur Cavelier, qui avoit voulu obſerver le jeûne de la veille de Saint Jean, dont il portoit le nom. Juin 1687.

Le 24, les anciens ſe raſſemblerent en nôtre Cabane, nous leur fîmes entendre qu'ils nous feroient plaiſir, de nous donner des guides, pour nous conduire au Village des *Cappa*, qui eſtoit ſur nôtre route. Mais au lieu de nous l'accorder, ils nous prierent avec beaucoup d'inſtance, de reſter avec eux, pour aller à la guerre contre leurs ennemis, ayant entendu dire merveille de nos fuſils, ce que nous leur promîmes de faire à nôtre retour, qui ſeroit en bref, & ils en parurent contens.

Ainſi nôtre eſperance s'augmentoit, mais la joye que nous en concevions, fut interrompuë par un accident funeſte qui nous arri-

Juin 1687.

va. Monſieur de Marle l'un des plus conſiderables de nôtre Compagnie, ayant déjeûné, voulut s'aller baigner dans la Riviere que nous avions paſſée le jour précedent, & comme il ne ſçavoit pas nager, il fut trop avant, & ſe trouva dans un certain enfoncement, dont il ne ſe put retirer & ſe noya malheureuſement. Le jeune Cavelier, qui avoit entendu, que Monſieur de Marle alloit ſe baigner, courut aprés luy; en approchant de la Riviere, il vit qu'il ſe noyoit, il retourna en courant promptement pour nous le dire; nous allâmes avec vîteſſe, avec une troupe de Sauvages, qui y furent plûtoſt que nous; mais trop tard; Quelques uns d'eux plongerent, & le tirerent mort du fond de l'eau.

Mort funeſte de M. de Marle, qui ſe noya.

Nous l'apportâmes à la Cabane en verſant bien des larmes, les Sauvages furent Compagnons de nôtre douleur, & nous luy rendî-

mes les derniers devoirs, en faisant les Prieres accoûtumées; aprés quoy il fut enterré dans un petit champ derriere la Cabane : & comme durant cette triste ceremonie, nous prions Dieu en lisant dans nos Livres, particulierement Monsieur Cavelier, & le Pere Anastase, les Sauvages nous regardoient avec admiration, de ce que nous parlions, en regardant nos feüillets, & nous tachâmes de leur faire comprendre, que nous prions Dieu pour le mort, en leur montrant le Ciel. Juin 1687.

Nous devons rendre ce témoignage à ces bonnes gens, que leur humanité parut singuliere dans ce triste accident, par les marques sensibles qu'ils donnerent par leurs actions, & par tout ce qu'ils purent, de la part qu'ils prenoient à nôtre douleur : ce que nous n'aurions pas trouvé en bien des endroits de nôtre Europe. Humanité singuliere des Sauvages.

Pendant le petit séjour que

Juin 1687.

Femme Sauvage qui porte tous les matins des épics de blé sur le tombeau de M. de Marle.

nous fîmes en cet endroit, nous nous apperçûmes d'une ceremonie, que faisoit la femme du Chef; c'est qu'elle alloit tous les matins porter dans une petite bannette, ou corbeille, des épics de blé groullé sur la fosse de feu Monsieur de Marle, sans en pouvoir penétrer la raison. Nous sçûmes avant que partir, que les Villages au nombre de quatre Alliez de nos hôtes se nommoient, *Assony*, *Natsohos*, *Nachitos* & *Cadodaquio*.

Natsohos, *Nachitos*, & *Cadodaquio*, Nations.

Le 27, ayant entendu dire aux Sauvages, que nous trouverions des Canots pour passer une Riviere, qui estoit sur nôtre route, le Pere Anastase & moy fûmes pour voir si ce qu'ils nous disoient estoit vray; nous trouvâmes, que cette Riviere estoit un des bras de celle que nous avions passée, dont le courant estoit beau, & navigable, & nous vîmes en effet quelques Canots, dans l'un desquels les Sauvages nous porterent

de l'autre côté, où nous fûmes pour voir si le débarquement de nos chevaux seroit facile. Nous trouvâmes un endroit fort bon, dont à nôtre retour, nous fîmes nôtre rapport à Monsieur Cavelier, qui se trouvant fort incommodé par des douleurs survenuës aux piez, nous obligea de séjourner jusques au trente. Juin 1687.

Cependant nous eûmes quantité de visites des Sauvages, tant vieux que jeunes, de l'un & l'autre sexe; il vint jusques à des Chefs de la Nation appellée *Janiquo*, pour nous voir, avec lesquels nous eûmes souvent des conversations muettes, & tous les soirs les femmes accompagnées de quelques Guerriers, ayant leur arc, & leurs fléches, venoient dans nôtre Cabane, chanter d'un chant lugubre, accompagné de larmes; Ce qui nous auroit fait de la peine, si nous n'avions pas veu auparavant cette même ceremonie, *Janic*, Nation.

Juin 1687.

& appris, que ces femmes viennent ainsi dans la Cabane du Chef, le prier en chantant, & pleurant, de prendre vengeance de ceux qui ont tué leurs maris, ou parens dans les guerres passées, comme je l'ay ci-devant dit. Au reste les mœurs, & les coûtumes de cette Nation, estant à peu prés semblables aux *Cenis*, je les passe sous silence.

Le 29 au soir nous avertîmes le Chef, que nous partitions le lendemain, nous luy fîmes quelques presens en particulier, & à sa femme de même, parce qu'elle avoit eu soin de nous, & nous nous mîmes en chemin. Le 30, le Chef suivi de plusieurs autres Sauvages, que nous trouvions dans des Cabanes sur nôtre route, nous vinrent conduire jusques à la Riviere, que nous passâmes dans des Canots, & nos chevaux à la nage. Cela fait nous prîmes congé de nos conducteurs, à qui nous don-

nâmes quelque brasses de rassade pour leurs femmes, & le Chef voulut nous conduire jusques au premier Village. Juin 1687.

Nous trouvâmes sur nôtre route une Cabane, ou nôtre conducteur nous fis arrester; on nous y donna à manger; nous poursuivîmes nôtre chemin ensuite, jusques à un Village nommé *Cadodaquio*, nous y fûmes conduits en la Cabane du Chef, qui nous reçut humainement, & qui estoit amy de l'autre qui nous avoit conduit; il fallut décharger nos chevaux, pour séjourner: nous fîmes entendre à ce Chef, que nous avions besoin de vivres, il en parla aux femmes, qui nous apporterent quelques farines, que nous payâmes en rassade, & le Chef qui nous avoit conduit, prit congé de nous.

Comme nôtre dessein n'estoit pas de demeurer long temps en ce lieu là, nous avions demandé

Juin 1687.

au Chef quelqu'un pour nous conduire vers le Village nommé *Cahainihoüa*, qui estoit sur nôtre chemin. Il arriva heureusement qu'il y avoit quelques hommes, & quelques femmes de ce lieu là, & qui estoient venus pour avoir du bois propre à faire des arcs, à cause que les arbres, dont on les fait, sont en quantité dans les environs du lieu où nous étions. On leur fit entendre la chose, ils nous marquerent estre bien aise de nous accompagner. Et dans la conversation, que nous eûmes avec eux, ils nous firent comprendre qu'ils avoient vû des gens faits comme nous, qui avoient des fusils & une maison, & qu'ils avoient connoissance des *Cappa* : ce qui nous donna bien de la joye; Et parce qu'ils ne devoient partir que dans deux jours, nous nous resolûmes de les attendre.

Nous remarquâmes en ceux-cy, & en ceux où nous estions logez,

de la difference du langage des *Cenis*, & quelques ceremonies particulieres, dont l'une eſt, que quand les femmes ont leur incommodité, elles ſortent de la Cabane du mary, & ſe retirent à part dans des Cabanes deſtinées pour cela, deſquelles perſonne n'approche, à peine d'eſtre eſtimé immonde.

Juillet 1687.
Manieres particulieres de *Cadodaquio*.

Ces femmes ſont encore plus défigurées ſur le viſage, que celles que nous avions veües ; car elles font pluſieurs rayes ſur le viſage, au lieu que les autres n'en ont qu'une. Elles ſe parent d'un petit floccon d'un poil fin, de couleur rouge, qu'elles s'attachent aux oreilles, comme des pendans: elles ne ſont pas mal faites d'ailleurs, & (ſoit femmes ou filles) elles ne ſont pas de ces cruelles, qui font long-temps ſoupirer leurs amans. Leur approche n'eſt pas difficile, & la recompenſe n'eſt pas éloignée du petit preſent.

Juillet 1687. Les hommes ont les cheveux courts, comme un Capucin. Ils les frottent avec une certaine huile ou graiſſe, en les tortillant en limaçon, & puis ils jettent deſſus du duvet de ſigne teint en rouge en maniere de poudre, & cela ſe fait quand ils veulent ſe mettre ſur leur propre, & paroître aux aſſemblées; ils aiment beaucoup leurs enfans, & le châtiment qu'ils leur donnent, c'eſt ſeulement de leur jetter de l'eau, ſans les injurier ni les battre.

Les Sauvages qui eſtoient de *Cahainihoüa*, & qui devoient nous y conduire, ne ſe trouvant pas preſts de partir le mercredy 2e Juillet, comme ils avoient promis; il ſe preſenta un jeune Sauvage, qui nous dit, qu'il nous y meneroit bien, & nous partîmes avec luy, en faiſant toujours route au Nord'eſt; Nous côtoyâmes preſque toûjours la même Riviere que nous avions paſſée, que nous

trouvâmes fort belle, & naviga- Juillet 1687.
ble, & bordée de tres beaux bois
de differentes especes.

Nous n'avions fait qu'environ une lieuë, quand nôtre conducteur Sauvage nous fit entendre qu'il avoit oublié un morceau de peau dure passée pour se faire des souliers, qu'il alloit querir, qu'il reviendroit nous trouver, & il nous montra de la main, la route qu'il falloit tenir à peu prés, en nous disant que nous trouverions bientost une Riviere.

Le changement subit de ce Sauvage, nous surprit & nous embarassa ; mais enfin nous poursuivîmes nôtre chemin, & nous trouvâmes bientost la Riviere, dont il nous avoit parlé, qui estoit fort belle, & profonde: Nous la passâmes le lendemain avec une espece de Cajeu, que nous fîmes avec bien du travail & de la peine, & nos chevaux à la nage. Quelque temps aprés avoir passé, nous vî-

Juillet 1687 mesvenir lesSauvages,quiavoient promis de nous accompagner, qui furent bien aises de trouver nôtre Cajeu, pour passer comme ils firent la même Riviere, & nous continuâmes nôtre route ensemble.

Les 4, 5, & 6, nous en fîmes de même, & traversâmes un fort beau païs, mais coupé de quantité de ruisseaux, de ravines, & de Rivieres ; Nous trouvâmes beaucoup de chevreuils, de poulets d'inde, & autre gibier, dont nos Sauvages firent bonne chasse.

Le 6, estant arrestez sur le bord d'une Riviere, pour manger, nous entendîmes le son de quelques grelots ou sonnettes. Ce qui nous ayant fait regarder autour de nous: nous apperçûmes un Sauvage, ayant une lamme d'épée nuë à la main, ornée de plumages de differentes couleurs, & deux gros grelots, qui faisoient le bruit que nous avions entendu.

Il nous fit ſigne de l'approcher, & nous fit entendre qu'il eſtoit deputé par les anciens du Village où nous allions, pour venir audevant de nous; Il nous fit bien des careſſes. Je remarquay que cette lamme eſtoit Eſpagnole,& qu'il ſe faiſoit un plaiſir de faire ſonner ces grelots. Juillet 1687.

Ayant fait une demie lieuë, ou environ avec luy, nous vîmes une douzaine d'autres Sauvages, qui venoient auſſi audevant de nous, qui nous firent bien des careſſes, & nous conduiſirent au Village, en la Cabane du Chef, où nous trouvâmes des peaux d'ours paſſées étenduës, ſur leſquelles on nous fit aſſeoir: on nous y ſervit à manger, & les anciens, qui nous y attendoient, furent ſervis enſuite, & les femmes vinrent en foule nous voir.

Arrivée de Monſieur Cavelier, & de ſa troupe chez les *Cahaynaho.*

Le 7, les anciens vinrent nous rendre viſite, & nous apporterent deux peaux de bœuf, quatre

Juillet 1687.

peaux de loutre, une peau blanche de chevreuil, le tout fort bien passé, & quatre arcs; Et cela en reconnoissance du present que nous leur avions auparavant fait. Le Chef & un autre revinrent quelque temps aprés, & nous apporterent deux pains, les plus beaux, & les meilleurs que nous eussions encore vû; Ils sembloient estre cuits dans un four, & neanmoins, nous n'avons point remarqué chez aucuns d'eux, qu'ils eussent des fours. Ce Chef resta quelques heures avec nous, il marquoit avoir beaucoup d'esprit, & de prudence, & entendoit facilement nos signes, qui estoient nôtre langage ordinaire. Il se retira aprés avoir donné ordre à un petit garçon, de nous apporter tout ce que nous aurions besoin.

Ceremonie du Calumet.

Sur le soir, nous eûmes une ceremonie, que nous n'avions pas encore veuë. Une troupe d'Anciens

ciens ſuivis de quelques jeunes & de quelques femmes, vinrent en corps, & en chantant à pleine gorge prés de nôtre Cabane. Celuy qui marchoit le premier portoit un Calumet * garny de differens plumages : ayant chanté quelque temps devant nôtre Cabane, ils entrerent en continuant leurs chanſons, pendant environ un quart d'heure ; aprés cela ils prirent Monſieur Cavelier Prêtre, comme nôtre Chef, le menerent hors la Cabane en Ceremonie, en le ſoutenant ſous les bras. Quand ils furent dans une place, qu'ils avoient preparée, l'un d'eux luy mit une groſſe poignée d'herbe ſous les piez ; deux autres porterent de l'eau claire dans un plat de terre, dont ils luy laverent le viſage, aprés quoy on le fit aſſeoir ſur une peau preparée pour cet effet.

Juillet 1687.

* *C'eſt une Pipe à Tabac, qui a la queuë fort longue.*

Lorſque Monſieur Cavelier fut aſſis, les anciens prirent leurs pla-

Juillet 1687.

ces aſſis autour de luy, & le Maître des Ceremonies, planta deux petites fourchettes de bois, ſur leſquelles ayant mis un travers, le tout teint en rouge, il étendit ſur tout cela une peau de bœuf paſſée, & puis encore une de chevreuil paſſée en blanc, & mit enſuite le Calumet deſſus.

Le chant recommença enſuite; les femmes ſe mélerent dans cette muſique, & le concert fut embelly, par des callebaſſes vuides, dans leſquelles il y avoit du gros gravier pour faire du bruit, que les Sauvages battoient de méſure pour s'accorder à la cadence du cœur; & ce qui eſtoit de plus plaiſant: C'eſt qu'un d'eux ſe plaça derriere Monſieur Cavelier pour le ſoutenir, pendant qu'il le faiſoit branler en dandinant d'un côté à l'autre, par des mouvemens meſurez à la même cadence.

Ce concert n'eſtoit pas encore fini, quand le Maître des Cere-

monies amena deux filles, l'une portant une eſpece de collier, & l'autre la peau d'un loutre, qu'elles placerent ſur les fourchettes aux côtez du Calumet. Aprés cela, il les fit aſſeoir aux côtez de Monſieur Cavelier, d'une maniere qu'elles ſe regardoient l'une & l'autre, leurs jambes étenduës, & entrelacées, ſur leſquelles le même Maître du Ceremonial, ajuſta celles de Monſieur Cavelier, de telle maniere, que ſes jambes eſtoient deſſus, & croiſoient celles des deux filles.

Juillet 1687.

Pendant qu'on eſtoit occupé à cette action, un ancien attacha une plume teinte au derriere de la teſte de Monſieur Cavelier, en la liant avec ſes cheveux. Le chant cependant continuoit toûjours, enſorte que Monſieur Cavelier ennuyé de la longueur, & de plus honteux de ſe voir en cette poſture ajuſté entre deux filles, ſans ſçavoir à quel deſſein;

Juillet 1687. nous fit signe d'avertir le Chef; auquel ayant fait entendre qu'il se trouvoit mal, aussitost deux le prirent sous les bras, le ramenerent en la Cabane, & luy firent signe de reposer : c'estoit sur les neuf heures du soir, & les Sauvages passerent toute la nuit à chanter, de sorte qu'il y en avoit qui n'en pouvoient plus.

Le jour venu ils vinrent retrouver Monsieur Cavelier, le ramenerent hors la Cabane avec la même ceremonie; & le firent asseoir en chantant toûjours. Ensuite le Chef des Ceremonies prit le Calumet, qu'il remplit de tabac, l'alluma, & le presenta à Monsieur Cavelier : mais en se reculant, & avançant sans le luy donner, jusques à six fois; le luy ayant enfin mis entre les mains, Monsieur Cavelier fit semblant de fumer, & le leur rendit. Ils nous firent tous fumer ensuite, & puis fumerent tous aussi à leur tour,

la musique continuant toûjours. Juillet 1687.

Sur les neuf heures du matin, le Soleil devenant fort chaud, & Monsieur Cavelier ayant la teste nuë, témoigna en estre incommodé. Ils cesserent enfin leur chant, le reconduisirent en la Cabane, prirent le Calumet, le mirent dans un étuy de chevreuil, avec les deux fourchettes, & le travers de bois rouge; & l'un des anciens l'offrit à Monsieur Cavelier, en l'assurant qu'il pouvoit aller par toutes les Nations qui leur estoient alliées, avec cette marque de paix, & que nous serions bien reçûs par tout; & ce fut où nous vîmes pour la premiere fois le Calumet de paix, n'en ayant eu aucune connoissance, comme l'ont écrit quelques uns. Cette Nation se nomme *Cahaynohoüa*.

Comme ces sortes de Ceremonies ne se font par les Sauvages, que dans l'esperance d'avoir quel-

Juillet 1687.

que preſent ; & que d'ailleurs nous avions obſervé, que quelques uns d'eux s'eſtoient retirez, ne paroiſſant pas trop contens, peut-eſtre à cauſe de ce qu'on avoit interrompu leur ceremonie, nous trouvâmes à propos de leur donner encore quelque choſe ; & je fus chargé de leur porter une hache, quatre coûteaux, & quelques braſſes de raſſade, ce qui les contenta.

Nous leur fîmes voir enſuite les experiences de nos armes, dont le bruit, & le feu les épouventoit. Ils nous ſolliciterent fort de reſter avec eux en nous offrant des femmes, & tout ce que nous aurions beſoin. Pour nous en défaire nous leur promîmes de revenir, & que nous allions querir des marchandiſes, des armes & des outils, dont nous manquions pour aprés reſter avec eux.

Le 9 & 10 ſe paſſerent en viſites. Et nous apprîmes de l'un

d'eux que nous n'eſtions pas fort éloignez d'une grande Riviere qu'il me dépeignit ſur le ſable avec un bâton, à laquelle il donnoit deux branches; & en même temps il prononça le mot de *Cappa*, qui comme je l'ay dit, eſt une nation voiſine du fleuve *Miſſicipi*: Nous ne doutâmes plus que nous eſtions enfin proches de ce que nous cherchions depuis ſi long-temps. Nous priâmes les anciens de nous donner des hommes pour nous conduire, & que nous les recompenſerions bien; ce qu'ils accorderent; & nous partîmes le onze, au grand regret de ces bonnes gens qui nous avoient traitez ſi humainement. Juillet 1687.

Nous fîmes pluſieurs routes, dont nous aurions eu peine de nous tirer, ſi nous n'avions pas eu des guides, & nous marchâmes, juſques au 12, qu'un de nos conducteurs fit le malade, en marquant qu'il vouloit s'en retour-

Juillet 1687.

ner ; mais ayant veu que nous paroissions ne pas nous en soucier, ce que nous faisions exprés, il tint conseil avec son camarade, & nous vint dire qu'il estoit guery ; on le fit fumer & manger, & nous continuâmes nôtre chemin le 13, que nous trouvâmes fort mauvais & difficile.

Le 14, nos Sauvages ayant veu des pistes de bœufs témoignerent vouloir en aller tuer pour manger de la viande, ce qui nous fit arrester pendant deux ou trois heures. Nous preparâmes de la *Sagamité*, en attendant pour nos chasseurs, qui revinrent chargez de viande, dont nous fîmes cuire partie que nous mangeâmes avec grand appetit ; Nous continuâmes aprés nôtre chemin jusques au 18, & tuâmes sur nôtre route trois bœufs & deux vaches, ce qui nous obligea d'arrester pour profiter de nos viandes, & les faire boucanner.

La nuit du 19 au 20, un de nos chevaux s'estant détaché, fut enlevé par les Sauvages, ou perdu dans les bois. Cela ne nous empêcha pas de partir, quoique chagrins de cette perte, & nous continuâmes jusques au 24, que nous rencontrâmes une troupe de Sauvages avec des haches, qui alloient querir des écorces pour couvrir leurs Cabanes. Ils furent surpris de nous voir: mais leur ayant fait signe d'approcher, ils vinrent, nous caresserent, & nous firent present de quelques melons d'eau qu'ils avoient. Ils remirent la partie d'aller chercher de l'écorce à une autre fois, & se mirent en route avec nous; & comme l'un de nos guides s'estoit détaché le matin pour aller donner avis de nôtre arrivée au prochain Village, nous trouvâmes d'autres troupes de Sauvages, qui venoient nous devancer, & qui nous firent bien des caresses. Juillet 1687.

Juillet 1687.

Nous nous arreſtâmes dans une de leurs Cabanes qu'ils appellent *deſert*, en ce qu'elles ſont au milieu de leurs champs & de leurs Jardins; nous y trouvâmes pluſieurs femmes qui avoient apporté du pain, des citroüilles, des féves, des melons d'eau, qui eſt un fruit propre à déſalterer, ſa chair n'eſtant à proprement dire que de l'eau.

Arrivée de Monſieur Cavelier chez les *Accancea*.

Nous nous remîmes enſuite en chemin pour nous rendre au Village, & nous trouvâmes ſur la route des bois tres agreables, où il y avoit quantité de cedres fort beaux, & joignîmes une Riviere, qui eſtoit entre nous & le Village, d'où regardant à ſon bord oppoſé, nous découvrîmes enfin une grande Croix, & un peu plus loin une maiſon baſtie à la maniere de France.

Croix plantée au bord d'une Riviere.

On peut s'imaginer qu'elle joye interieure nous inſpira ce ſigne de nôtre ſalut. Nous nous mîmes

à genoux en levant les mains & les yeux au Ciel, pour remercier la bonté Divine, de nous avoir si heureusement conduits : car nous ne doutions pas que ce ne fussent des François que nous trouverions de l'autre côté, & qu'ils estoient Catholiques, puisqu'ils avoient des Croix. Juillet 1687.

En effet nous estant un peu arrestez sur le bord de cette Riviere, nous vîmes plusieurs petits Canots qui venoient à nous, & deux hommes habillez, qui sortoient de la maison que nous avions apperçuë, qui au moment qu'ils nous virent, tirerent chacun un coup de fusil pour nous saluer. Un Sauvage Chef du Village, qui estoit avec eux, en avoit fait de même, & avoit même commencé ; Nous ne manquâmes pas de rendre ce salut par la décharge de toutes nos armes. Habitation Françoise.

Aprés avoir passé la Riviere, & que nous nous fûmes tous joints,

Juillet 1687.

nous nous reconnûmes pour François les uns les autres. Ceux-cy estoient les Sieurs Couture Charpentier, & de Launay tous deux de Roüen, que Monsieur de Tonty Commandant au fort de Saint Loüis chez les *Islinois*, avoit laissez dans ce poste, lorsqu'il descendit *le Missicipi*, pour chercher des nouvelles de Monsieur de la Sale; & la Nation où nous estions arrivez, se nommoit les *Accancea*.

Monsieur Tonty Cõmandant du fort Loüis.

Monsieur Cavelier, & sa troupe arrivent à l'habitation Françoise chez les *Accancea*.

Il seroit difficile d'exprimer la joye des uns & des autres. La nôtre estoit indicible, en ce que nous avions enfin trouvé, ce que nous avions tant désiré, & que l'esperance de retourner en nôtre chere patrie, estoit en quelque façon assurée par cette heureuse découverte. Les autres estoient contens de voir des personnes, qui devoient leur apporter des nouvelles du Chef, de qui ils attendoient la fin, & la consommation de ce qu'il leur avoit promis. Mais la

mort funeste que nous leur apprî- Juillet 1687.
mes de Monsieur de la Sale, les attrista jusques aux larmes, & l'histoire tragique de ses travaux, & de ses malheurs, les rendit comme inconsolables.

Nous fûmes conduits à la maison, où tout nôtre bagage fut porté fidélement par les Sauvages; La foule de ces peuples, tant hommes que femmes, fut grande, & aprés qu'elle fut passée, nous en vinsmes aux circonstances de nos histoires; La nôtre fut exposée par Monsieur Cavelier, auquel on rendit les honneurs du Chef, dont il estoit le frere.

Nous apprîmes d'eux, qu'ils avoient esté envoyez six, par Monsieur Tonty, au retour du voyage qu'il avoit fait au bas du fleuve *Colbert* ou *Missicipi*, suivant les ordres que luy en avoit envoyé feu Monsieur de la Sale à son départ de France, & que ledit Sieur Tonty, leur avoit donné celuy de

Juillet 1687.

bâtir ladite maiſon; Que n'ayant point eu de nouvelles depuis dudit Sieur de la Sale, quatre d'entr'eux eſtoient retournez au fort des *Iſlinois*, retrouver Monſieur Tonty.

Iſlinois, Nation.

Enfin il fut arreſté entre nous d'aller au plûtoſt vers les Iſlinois, & de cacher aux Sauvages la mort de Monſieur de la Sale, pour les retenir toûjours en crainte, & dans le reſpect, pendant que nous irions par les premiers Vaiſſeaux, qui partiroient du Canada en France, pour inſtruire la Cour de ce qui s'eſtoit paſſé, & en obtenir du ſecours. Cependant le Chef des Sauvages nous vint inviter à manger: nous trouvâmes des nattes étenduës pour nous aſſeoir, & tout le Village aſſemblé pour nous voir.

Nous leur fîmes entendre, que nous venions d'avec Monſieur de la Sale, lequel avoit un établiſſement dans le Golphe de Mexique;

que nous avions passé quantité de Nations, que nous leurs nommâmes, & que nous allions au Canada pour avoir des marchandises; que nous reviendrions par le bas de la Riviere; que nous amenerions du monde, pour les défendre de leurs ennemis, & ensuite nous établir avec eux: que les Nations par où nous avions passé, nous avoient donné des hommes pour nous conduire, & que nous leur demandions la même grace avec quelques Canots, & des vivres, & que nous recompenserions nos guides, & payerions ce qu'ils nous fourniroient.

Juillet 1687.

La commodité d'un interprette que nous avions, nous donna lieu de nous faire entendre facilement; & le Chef répondit à nos propositions, qu'il alloit envoyer des hommes aux autres Villages, pour leur faire sçavoir nos pretentions, & pour déliberer avec eux, de ce qu'ils auroient à faire

Juillet 1687.

sur ce sujet. Qu'au reste ils estoient fort surpris de ce que nous avions tant passé de Nations, sans avoir esté arrestez ou tuez, veu le petit nombre que nous estions.

Le discours fini, ce Chef nous fit servir à manger, de la viande boucannée, du pain de blé d'inde de plusieurs façons, & des melons d'eau : il nous fit fumer ensuite; aprés quoy nous retournâmes à la maison, où délivrez de tous ces embaras, nous nous instruisîmes à loisir les uns & les autres de nos affaires, & nous apprîmes que ces peuples aspiroient grandement au retour de Monsieur de la Sale; ce qui nous confirma dans la necessité de cacher sa mort. Nous considerâmes la situation de ce poste, & fûmes informez de la nature du pais, & des mœurs de ces peuples, sur lesquels je feray les remarques suivantes.

Cette maison est bastie de piéces de bois de cedre, les unes sur

les autres, & arrondie aux encoignures, sa couverture est d'écorce; sa situation est sur une petite hauteur, à demy portée du Village, & dans un païs abondant en toutes choses. Les campagnes qui sont d'un côté, sont garnies de bœufs, de chevreuils, cerfs, biches, coqs d'indes, outardes, cygnes, canards, cercelles & autre gibier.

Juillet 1687. Description de l'habitation Françoise, chez les *Accancea*, du païs qui l'environne.

Les arbres produisent des fruits en quantité, & sont assez bons, comme pesches, prunes, mures, raisins & noix: ils ont du fruit qu'ils appellent *piaguimina*, approchant de nos nefles, mais plus délicat, & bien meilleur; ceux qui sont prés des Rivieres, comme est cette maison, ne manquent point de poissons de toutes sortes, & ils ont le blé d'inde, dont ils font de tres bon pain: il y a au reste de tres belles campagnes mélangées de bois de plusieurs especes, comme je l'ay déja dit.

Juillet 1687

Mœurs & manieres des *Accancea*.

La nation des *Accancea*, eſt compoſée de quatre Villages. Le premier nommez *Otſotchoüé*, duquel nous eſtions proche, le deuxiéme *Toriman*, tous deux ſituez ſur la Riviere, le troſiéme *Tonginga*, & le quatriéme *Cappa*, ſur le bord du *Miſſicipi*. Ces Villages ſont bâtis d'une autre maniere, que ceux que nous avions veus juſques alors, en ce que les Cabanes qui ſont quant aux matereaux ſemblables, & en dôme par deſſus, ſont longues & couvertes d'écorce d'arbre, & ſi grandes qu'il y peut tenir dans pluſieurs juſques à deux cens perſonnes, en pluſieurs familles.

Ils ne ſont pas ſi propres que les *Cenis* ni les *Aſſonis*, dans leurs demeures, en ce qu'il y en a une partie qui couchent à terre, n'ayant ſous eux que quelques nattes ou quelque peau paſſée. Quelques uns cependant ſont plus proprement ; mais generalement, non.

Pour tout meuble ils ont quelques poteries de terre, & des plats de bois en ovale, qui ſont fort propres, & dont ils trafiquent. Juillet 1687.

Ce peuple eſt fort bien fait & agile ; les femmes ſont belles, ou du moins mieux faites que celles des derniers Villages où nous avions paſſé : Ils font des Canots tout d'une piéce, qui ſont bien tavaillez : ils ſont au reſte tres fidelles, bonnes gens, & guerriers comme les autres.

Les *Accancea* donnent la Ceremonie du Calumet à Monſieur Cavelier.

Le 25, les Anciens aſſemblez, vinrent nous voir, & propoſerent au Sieur Coûture, qu'ils avoient deſſein de chanter & danſer le Calumet : parceque les autres l'avoient chanté les uns à feu Monſieur de la Sale, & les autres à Monſieur Tonty ; qu'ainſi il eſtoit raiſonnable qu'ils fiſſent la même choſe pour avoir un fuſil auſſi bien que les autres ; Monſieur Cavelier en fut averti, & il fallut y

Juillet 1687. confentir pour contenter ces Sauvages dont nous avions befoin.

La Ceremonie commença par Monfieur Cavelier, qui fut mené fous les bras, & affis fur une peau hors la Cabane : les fourchettes, les peaux mifes par deffus pour honorer le Calumet, le chant fût pouffé à outrance, tant par les hommes que par les femmes, & toutes les autres ceremonies furent obfervées, ainfi que je les ay ci-devant rapportées. De forte que Monfieur Cavelier en eftant ennuyé, il fit dire au Chef qu'il eftoit incommodé, & le pria que l'on mit fon neveu à fa place : ce qui fut fait, & ils pafferent la nuit à chanter : le matin venu, ils firent encore quelques ceremonies inutiles à raconter.

La fefte finie par la fumée que chacun fit au Calumet, les Sauvages le prirent avec des peaux de bœufs, de loutres, & de chevreuil paffées, avec un collier de

coquillage qu'il porterent à la maiſon, & nous leur donnâmes un fuſil, deux haches, ſix coûteaux, cent coups de poudre, autant de balles, & quelques braſſes de raſſade pour les femmes. Et comme le Chef avoit averti les autres Villages de nôtre arrivée; leurs deputez vinrent nous voir; on les regala dans la maiſon, on leur propoſa nôtre deſſein comme nous avions fait au Chef; ils révérent quelque temps; tinrent aprés une eſpece de conſeil entr'eux, qui dura peu ſans parler, & convinrent aprés de nous donner ce que nous demandions, qui eſtoit un Canot, & un homme par chaque Village pour nous conduire, moyennant la recompenſe promiſe, & ils allerent enſuite dans la Cabane du Chef du Village. Juillet 1687.

Le 27, le Chef & les Anciens ſe raſſemblerent pour déliberer de nouveau ſur ce que nous leur

Juillet 1687.

demandions; la longueur du chemin les faisoit craindre pour ceux qui devoient nous conduire. Mais enfin les ayant rassurez par nos raisons, & eux ayant révé encore quelque temps, ils accorderẽt nos demandes, nous leur fîmes encore quelque present, & promesse de bien recompenser nos guides, & nous nous disposâmes à partir. Le petit Barthelemy Parisien, nous ayant témoigné qu'il seroit bien aise de rester en cette habitation, parce qu'il n'estoit pas des plus robustes, nous le mîmes entre les mains du S[r] Couture. Nous recommandâmes à ceux que nous laissions en ce lieu, le secret de la mort de M. de la Sale; nous leur promîmes de leur envoyer du secours, & leur laissâmes nos chevaux qui leur estoient d'une grande utilité pour aller à la chasse, nous leur donnâmes encore 15 à 16 livres de poudre, huit cents balles, trois cents pierres à fusil, vingt-six coûteaux, dix haches, deux ou trois

livres de rassade ; Monsieur Cavelier leur laissa partie de son linge, dans l'esperance de se trouver bientôt dans un lieu où il pourroit en avoir d'autre, & chacun d'eux s'estant reconcilié avec le Seigneur par le Sacrement de la Penitence, nous prîmes congé de tous, à l'exception du Sieur Couture, qui vint nous conduire. Juillet 1687.

Nous nous embarquâmes dans un Canot d'un des Chefs où nous estions bien vingt personnes, tant hommes que femmes, & nous arrivâmes sans peine à un Village, appellé *Toriman*, parceque nous descendions la Riviere. Nous fûmes bien reçus en la Cabane du Chef, & traitez comme chez les autres. Nous proposâmes à ceux-cy, ou plûtost nous leur demandâmes la confirmation de ce qui nous avoit esté accordé par les autres, & ils nous remirent au lendemain : car ils ne font rien sans conseil, & comme nous avions *Toriman* Nation.

Juillet 1687. emporté de la maiſon des François un ſac de blé d'inde, nous priâmes le Chef de le faire piler par leurs femmes, en leur donnant quelque choſe, & auſſitoſt il fit ſigne à ſes eſtafiers d'en aller querir, & ils partirent auſſitoſt.

Ces Officiers eſtoient au nombre de ſept ou huit, toûjours autour de luy, tout nuds, & barboüillez, les uns d'une façon, & les autres de l'autre; chacun d'eux avoit trois ou quatre callebaſſes ou gourdes attachées à une ceinture de cuir autour d'eux, dans leſquelles il y avoit de petits cailloux, & ſur le derriere pendoit auſſi une queuë de cheval, enſorte que quand ils couroient, les gourdes faiſoient un cliquetis, & la queuë portée au gré du vent, avoit toute ſon étenduë, & on ne pouvoit rien voir de plus riſible; mais il falloit bien ſe garder de faire aucun ſemblant de rire.

Pendant le reſte de la journée nous

nous fûmes voir avec le Sieur Couture, le fleuve fatal que nous avions tant cherché, nommé *Colbert* à sa découverte, & *Missicipi*, ou *Mechassipi* par les Sauvages qui estoient proche de nous. Cette Riviere est fort belle, & profonde, sa largeur est d'environ un quart de lieuë, & son cours tres rapide. Le Sieur Couture nous assura quelle fait deux branches ou canaux, dont la separation estoit audessus de nous, & que nous avions passé son autre canal, en arrivant au premier Village des *Accancea*, chez qui nous estions encore.

Juillet 1687.
Le fleuve *Missicipi*, enfin trouvé.

Le 28, le Chef, & les Anciens s'estant assemblez, nous accorderent nos demandes, il fallut nous separer pour aller estre regalez en divers endroits, où nous observâmes quelques ceremonies particulieres que nous n'avions pas vuës chez les autres Nations; c'est qu'ils servent leurs

Juillet 1687. mets dans deux ou quatre grands plats, & ces plats sont portez d'abord devant les deux plus considerables des invitez, qui sont à un bout, & aussitost qu'ils ont un peu mãgé, on pousse ces plats plus bas, on en sert d'autres en la place de ceux-cy dans le même ordre, de sorte que les premiers mets sont servis au bout le plus considerable, & glissez plus bas à mesure qu'il en vient d'autres.

Celuy qui traite ne se met pas à table, il ne mange point: mais fait l'office de Maître d'Hôtel, ayant soin du goust, & de l'arrangement des viandes servies ; & pour paroître plus propre, il ne manque pas de se barboüiller de boüe, ou de quelque couleur rouge ou noire, dont ils se servent.

Le 29, nous partîmes de ce Village, & nous nous embarquâmes dans deux Canots, pour traverser le *Missicipi*: le Chef & une vin-

taine de jeunes gens, nous accompagnerent jusques au prochain Village nommé *Tonningua*, situé sur le rivage de ce fleuve, où nous fûmes reçûs dans la Cabane du Chef en la maniere des autres. Les Anciens nous regalerent tour à tour, & les descriptions precedentes serviront à ceux-cy, la difference de leurs voisins estant petite.

Juillet 1687.

Le 30, nous nous mîmes en chemin pour aller à *Cappa* dernier Village des *Accancea*, éloigné de huit lieuës d'où nous étions partis. Nous fûmes obligez de traverser plusieurs fois le fleuve *Missicipi* dans cette route: parcequ'il serpente beaucoup, & nous eûmes quelque mauvais temps, qui fit que nous arrivâmes tard â *Cappa*. Quantité de jeunesse vint au devant de nous, les uns nous conduisirent à la Cabane du Chef, & les autres eurent soin de nôtre bagage, qui nous fut rendu avec

Arrivée de Monsieur Cavelier aux *Cappa*.

Juillet 1687. toute la fidelité poſſible. Nous trouvâmes les Anciens qui nous attendoient;on fit grand feu pour nous ſecher, & la Cabane eſtoit éclairée par des cannes ſeiches allumées,qui leur ſervent de flambeaux ; aprés quoy nous fûmes ſervis comme ailleurs.

Le 31, nous eûmes des viſites des vieillards ; leur entretien fut de la guerre qu'ils vouloient entreprendre dansle deſſein de nous y engager , & nôtre réponſe fut comme aux autres, que nous reviendrions bientoſt avec tout ce qui nous manquoit ; Nous leur demandâmes un homme qui nous fut accordé , & la journée s'acheva en regal.

Le premier Aouſt, nous avions envie de partir : mais le Chef vint nous dire, que cela ne ſe pouvoit pas , parce que les femmes n'avoient point pilé nôtre blé ; cela eſtoit neanmoins fait ; mais ils ſe ſervirent de ce pretexte pour

nous faire tarder, & avoir le temps de nous donner un divertissement de leur façon. Ce fut pour cela que sur les dix heures du matin, les guerriers, & la jeunesse s'assemblerent pour faire une danse. Ils estoient parez de leurs beaux atours, consistant aux uns en des plumages de differentes couleurs, dont ils ornent leur teste, les autres au lieu de plumes avoient deux cornes de bœuf, & tout barboüillez de terre, de noir ou de rouge, si bien qu'ils representoiēt fort naïvement une troupe de démons ou de monstres, & sous ces figures ils firent leurs danses, ainsi que je les ay décrites cy-devant chez les autres Nations.

Aoust 1687.

Danses des *Cappa*, dont ils regalent Monsieur Cavelier & sa troupe.

Le 2, nous nous preparâmes pour partir; le Sauvage que le premier Village nous avoit donné pour nous conduire, ne voulut pas passer outre. Un homme que l'on disoit estre hermaphrodite, se

Aoust 1687. presenta pour remplir la place, disant qu'il estoit bien aise d'aller aux *Islinois* : Nous prîmes congé du Sieur Couture, auquel Monsieur Cavelier fit une exhortation pour l'encourager à la perseverance, & à la patience, dans l'esperance du secours que nous luy envoyerions ; & nous nous embarquâmes sur le *Missicipi* dans un Canot, au nombre de neuf, sçavoir nous cinq, & ces quatre Sauvages qui nous conduisoient. Nous fûmes obligez de traverser bien souvent ce fleuve, & de faire portage plusieurs fois, tant à cause de la rapidité de son cours, & pour trouver dans l'un ou l'autre bord moins de violence, ce qui donnoit bien de la peine à nos conducteurs Sauvages, qu'à cause des Islets que nous trouvions, & que cette Riviere forme par l'impetuosité, avec laquelle elle frape les bords qui sont opposez à son cours, aux lieux où son Canal ne

Faire portage : c'est porter son bateau, & ses Marchandises soy même, quand on y est contraint par les chutes des Rivieres : ce qui est assez ordinaire en Canada.

ſe trouve pas droit. Elle y ruine les terres & détache de gros arbres qui par ſucceſſion de temps forment des Iſlets, qui embaraſſent ſon Canal. Le ſoir venu nous campâmes dans un de ces Iſlets, pour eſtre mieux en ſeureté, car nous eſtions déja chez une Nation Ennemie nommée *Machigamea*, ce qui donnoit de grandes frayeurs à nos Sauvages. Aouſt 1687.

Nôtre travail n'eſtoit ſans doute pas petit: car dans ce Canot, il falloit ramer pour aider nos Sauvages à forcer le courant de la Riviere que nous montions, qui eſtoit rude & rapide; nous eſtions bien ſouvent obligez de deſcendre, & de marcher quelquefois dans des terres vaſeuſes où nous enfoncions juſques à my jambe; d'autres fois ſur des ſables brûlans qui nous crevaſſoient les piez que nous avions nuds, ou parmi des chicots de bois qui nous entroient dans la plante du pié, &

Aoust 1687. quand nous étions arrivez, au lieu de nous reposer, il falloit amasser du bois pour faire nôtre cuisine, & tout apprêter à nos Sauvages, qui n'auroient pas esté querir un verre d'eau, bien que nous fussions au bord de la Riviere : encore trop heureux de les avoir.

Nous marchâmes en faisant la même manœuvre jusques au 7, que nous vîmes le premier bœuf, qui se fût trouvé sur nôtre route depuis nôtre entrée aux *Accancea*. Les Sauvages qui avoient envie de manger de la viande, me firent signe de l'aller tuer ; je le poursuivis, & le tiray sans le faire demeurer, les Sauvages coururent aprés, le tuerent, & nous vinrent dire qu'il falloit le boucanner : ce qui fut fait. Et voici une ceremonie que j'observay, & que firent nos Sauvages, lorsqu'ils approcherent le bœuf avant que l'habiller.

Avant toutes choses, ils luy ornerent la tête avec du duvet de

cygne& d'outarde teint en rouge, & luy mirent du tabac dans les narines, & dans les ergots des piez ; l'ayant écorché ils couperent la langue, & mirent au lieu un morceau de tabac, ils planterent aprés deux fourchettes de bois, mirent un bâton de travers dessus, sur lequel ils mirent plusieurs tranches de chair du bœuf, comme en sacrifice. La ceremonie finie nous fîmes boucanner le meilleur de la beste, & nous nous mîmes en chemin.

Aoust 1687. Ceremonie des Sauvages, ayant tué un bœuf

Le 9, nous trouvâmes des bordages de la Riviere fort élevez, dont les terres sont teintes de jaune, de rouge, & de blanc, où les Sauvages viennent faire leur provisions, pour s'embellir les jours de ceremonie : Nous continuâmes nôtre route jusqu'au 14, que nous trouvâmes une troupe de bœufs, dont nous en tuâmes cinq; nous en fimes boucanner une partie, puis nous marchâmes jusques au dix huit.

Aoust 1687. Le 19, nous trouvâmes l'embouchure de la Riviere nommée

Oüabache Riviere. *Hoüabache*, que l'on dit venir du païs des Iroquois, du côté de la nouvelle Angleterre. Cette Riviere est fort belle, son eau fort claire, & le courant fort doux; Nos Sauvages luy offrirent en sacrifice du tabac, & des grillades qu'ils mirent sur des fourchettes, & les laisserent sur son bord pour en disposer ainsi qu'elle le jugeroit à propos. Nous remarquâmes d'autres superstitions à ces pauvres gens. En voicy une.

Il avoient certains jours qu'ils jeûnoient, & nous le connoissions lorsqu'à leur réveil, ils se frottoient de terre glaireuse ou de charbon pilé, le visage & les bras ou autre partie du corps; ce jour là ils ne mangeoient point jusques au soir sur les dix ou onze heures, & il falloit avant que manger, qu'ils se débarboüillassent, & on leur apportoit de l'eau pour

cela ; le ſujet du jeûne eſtoit, à ce qu'ils nous firent entendre, pour avoir bonne chaſſe, & bien tuer des bœufs.

Aoust 1687.

Nous continuâmes nôtre route juſques au 25, que nos Sauvages nous firent remarquer une ſource d'eau ſalée à la portée du fuſil, & nous firent deſcendre pour la voir. Nous remarquâmes les environs fort batus de pâs de bœufs, qui apparemment aiment cette ſalure. Le païs des environs eſtoit plein de côtaux plantez de cheſnes, & de noyers, de quantité de pruniers dont les prunes eſtoient preſque toutes rouges, aſſez bonnes, grand nombre d'autres fruits, dont nous ne ſçavions pas les noms ; entre autres un de la figure d'une poire moyenne qui a des noyaux, comme de groſſe féves, quand il eſt meur, il ſe pelle comme une péche, le gouſt en eſt aſſez bon : mais un peu douccreux.

Source d'eau ſalé.

Aoust 1687. Le 27, ayant apperçû des bœufs, nous descendîmes pour en tuer, nous eûmes une jenisse que je tiray, dont la chair estoit tres bonne; nous en embarquâmes le meilleur, & marchâmes jusques au soir, que nous campâmes dans une Isle, ou nous remarquâmes du changement en nos Sauvages dans leur humeur, & leur maniere. Cela nous donna de la crainte, d'autant plus que celui estimé hermaphrodite, nous avertitqu'ils avoient dessein de nous quitter, ce qui nous obligea de nous saisir de nos armes, & de redoubler la garde pendant la nuit, de peur qu'ils ne nous abandonnassent.

Nous marchâmes en cette défiance le 28, & le 29, & côtoyâmes un rocher escarpé de la hauteur de 60 à 80 piez, autour duquel le fleuve coule; nous continuâmes le 30, & le premier Septembre, nous passâmes l'embouchure de la Riviere appellée

Missouris, dont l'eau est toûjours épaisse, & à laquelle nos Sauvages ne manquerent pas de sacrifier.

Septembre 1687. *Missouris*, Riviere.

Le 2, nous arrivâmes dans l'endroit où est la figure du pretendu monstre du P. Marquet, & ce monstre consiste en deux méchantes figures crayonnées en rouge sur la face d'un rocher de la hauteur de huit ou dix piez ; ce qui est bien éloigné de la hauteur extraordinaire dont parle cette relation. Nos Sauvages cependant rendirent hommage par un sacrifice à cette pierre, bien que nous tâchassions de leur faire comprendre, que ce rocher n'avoit aucune vertu, & que nous adorions quelque chose de plus grand, en leur montrant le Ciel. Mais cela fut inutile, & ils nous firent signe qu'ils mourroient s'ils ne s'acquittoient de ce devoir : Nous continuâmes en côtoyant une chaine de montagnes, & en-

Figure d'un monstre pretendu.

Septembre 1687.

Riviere des *Iſlinoi* ſur laquelle M. Cavelier & ſa troupe s'embarquerent.

fin le 3, nous quittâmes le *Miſſicipi*, pour entrer dans la Riviere des *Iſlinois*.

Nous trouvâmes un grand changement dans cette Riviere, tant à l'égard de ſon courant, qui eſt fort doux, que de ſes environs, qui ſont bien plus beaux, & plus agreables que ceux de la grande Riviere; par la quantité des beaux bois, & des fruits dont ſes bords ſont ornez. D'ailleurs nous nous trouvâmes bien ſoulagez, en ce que la douceur du mouvement de cette Riviere, ne nous donnoit pas de peine de monter; ainſi nous reſtions tous dans le Canot, & nous faiſions bien plus de chemin.

Nous continuâmes juſques au huit ſans nous arreſter que pour tuer un bœuf, dont l'un de nos Sauvages qui avoit bon appetit, ayant mangé de la graiſſe toute chaude & cruë, s'en trouva fort incommodé, & même en mourut,

comme je le diray en son lieu. Septembre 1687.
Le 9, nous arrivâmes sur un Lac d'environ demy-lieuë de largeur, que nous traversâmes, & reprîmes le courant de la Riviere, sur le bord de laquelle nous trouvâmes plusieurs campemens de Sauvages, qui venoient pêcher sur ce lac, & en faisoient boucanner le poisson. Le 10, nous traversâmes un autre lac appellé *Primitehoüy*, Primitehoüy lac. nous reprîmes ensuite la Riviere, & vîmes le 11 des Sauvages audevant de nous campez sur le bord de la Riviere, ce qui nous fit arrêter, & mettre nos armes en état. Cependant un d'eux vint audevant de nous par terre, & nous fîmes avancer nôtre Canot vers luy.

Quand ce Sauvage fut prés de nous, il se mit à nous considerer sans rien dire, & nous approchant de plus prés, nous luy fîmes entendre, que nous estions envoyez par Monsieur de la Sale, & que nous

Septembre 1687.

Rencontre d'une troupe *d'Islinois.*

venions d'avec luy ; lors il nous fit ſigne d'avancer vers ſes gens, auſquels il alla donner avis de ce que nous luy avions dit ; ſi bien qu'étant proche d'eux ils tirerent pluſieurs coups de fuſil pour nous ſaluer, auſquels nous répondîmes par les nôtres.

Aprés ce ſalut reciproque, ils vinrent dans nôtre Canot nous marquer qu'ils eſtoient bien aiſes d'apprendre des nouvelles de Monſieur de la Sale. Nous leur demandâmes de quelle Nation ils étoient, ils nous répondirent qu'ils eſtoient *Iſlinois*, d'un canton nommé *Caſcaſquia* ; Nous nous informâmes, ſi Monſieur Tonty eſtoit au Fort Loüis ; ils nous firent entendre que non, & qu'il eſtoit à la guerre contre les Iroquois ; ils nous convierent de deſcendre pour aller avec eux manger de ce qu'ils avoient, nous les remerciâmes, & ils nous apporterent quelques citroüilles, & des

melons d'eau, en échange de quoy nous leur donnâmes de la viande boucannée. Septembre 1687.

Nous ne nous estions pas apperçeus sur nôtre route, d'un Canot où estoient un homme avec deux femmes, qui ayant peur de nous s'estoient cachez dans des Rozeaux; mais cet homme nous voyant arrestez avec ses compatriotes, il s'enhardit, vint nous joindre, & nous ayant dit qu'il estoit d'un Village prés le Fort de Saint Loüis, nous partîmes ensemble, & il y eut même un de nos Sauvages, qui entra dans ce Canot pour leur aider à percher; ainsi appelle-t-on la manœuvre de la perche, dont on se sert au lieu d'avirons pour faire avancer le Canot.

Le fort Loüis chez les *Islinois.*

Le Dimanche 14 Septembre, à deux heures aprés midi, nous arrivâmes auprés du Fort Loüis. En approchant, nous fûmes rencontrez par quelques Sauvages,

Septembre 1687.

qui estoient sur le rivage, qui aprés nous avoir considerez, & appris que nous venions de la part de Monsieur de la Sale, & que nous estions de ses gens, coururent au Fort ne donner avis, & aussitost nous en vîmes sortir un François avec une troupe de Sauvages, qui firent une décharge de plusieurs fusils pour nous saluer. Ce François nous approcha ensuite, nous pria de mettre pié à terre, ce que nous fîmes, à la reserve d'un qui resta dans le Canot, pour avoir soin de nôtre bagage. Car les *Islinois* sont subtils pour prendre ce qu'ils peuvent, & n'ont pas la fidelité des Nations que nous avions passées.

Arrivée des François au fort Saint Loüis.

Nous prîmes ensemble le chemin du Fort, & nous trouvâmes trois François qui venoient audevant de nous, entre autres un Commis de feu Monsieur de la Sale, nommé Boisrondet. Ils nous demanderent d'abord où estoit

Monſieur de la Sale ; nous leur repondîmes qu'il nous avoit conduit partie du chemin , & nous avoit quitté en un certain endroit diſtant de quarante lieuës des *Cenis* , & que lors il eſtoit en bonne ſanté. Il ny avoit rien là qui ne fût veritable ; car Monſieur Cavelier & moy qui parlions , n'eſtions pas preſens à la mort de M. de la Sale ; il nous avoit quitté en bonne ſanté , & j'ay dit les raiſons que nous avions de cacher cette mort , juſques à ce que nous fuſſions en France.

Septembre 1687.

Il eſt cependant vray que le Pere Anaſtaſe, & le nommé Teiſſier , le premier , comme témoin, & l'autre comme l'un des meurtriers , qui eſtoient avec nous , pouvoient en mieux parler : mais pour ne point mentir , ils ne diſoient rien ; au ſurplus nous fîmes entendre que nous avions ordre de paſſer en France pour faire connoître les découvertes ,

Septembre 1687. que Monſieur de la Sale avoit faites, & demander du ſecours.

Nous entrâmes cependant dans le Fort,& nous trouvâmes, & ſurprîmes bien des gens qui ne nous attendoient pas : ce qu'il y avoit de François eſtoit ſous les armes, dont ils firent pluſieurs décharges pour nous faire honneur, Monſieur de Belle Fontaine Lieutenant de Monſieur Tonty, eſtoit à la teſte, qui nous complimenta. Nous fûmes enſuite conduits à la Chapelle où nous rendîmes graces à Dieu de tout nôtre cœur, de nous avoir preſervez, & conduits ſi heureuſement : aprés quoy nous fûmes logez, Monſieur Cavelier, & le Pere Anaſtaſe dans une Chambre, & nous dans le Magazin. Cependant les Sauvages vinrent à pluſieurs repriſes faire des décharges de leurs fuſils pour marquer leur joye de nôtre retour,& de ſçavoir des nouvelles de Monſieur de la Sale. Ce qui

Monſieur de Belle Fontaine Lieutenant au Fort Loüis.

renouvelloit la douleur que nous avions de ſon deſaſtre, en voyant que ſa preſence auroit rétabli toutes choſes avantageuſement. Septembre 1687.

Le ſecond jour de nôtre arrivée, l'un des Sauvages qui nous avoit conduits,ayant été malade depuis qu'il avoit mangé de la graiſſe de bœuf cruë , comme je l'ay dit, mourut, & ſes camarades l'enleverent, & l'enterrerent ſecrettement ; Nous leur donnâmes la recompenſe promiſe, & même la part du mort, pour la rendre à ſes parés .Ils reſterent quelque temps au Fort ,pendant lequel on en eut grand ſoin, & enfin ils s'en retournerent chez eux.

Autant que nous pûmes le comprendre par des diſcours à demi expliquez des uns & des autres. Il s'étoit paſſé quelque choſe contre le ſervice & l'autorité de Monſieur de la Sale, dont quelques uns craignoient le retour, ſur tout un Pere Jeſuite en fut vi-

Septembre 1687.

vement alarmé ; il eſtoit malade ; Monſieur Cavelier, le Pere Anaſtaſe & moy, fûmes le voir : il s'informa curieuſement de toutes choſes, & ne put cacher ſon trouble, dont nous ne fîmes pas ſemblant de nous appercevoir.

Comme nôtre but eſtoit de nous rendre le plûtoſt que nous pourrions au Canada, pour partir avec les premiers Vaiſſeaux qui feroient voile pour la France : nous en demandâmes les moyẽs, & il ſe rencontra bien des difficultez. La navigation de la Riviere eſtoit difficile à cauſe des Saults qui y ſont, qu'il faut éviter ſi on ne ſe veut mettre en danger de perir : Il y avoit peu de gens capables d'entreprendre cette navigation, & la guerre des Iroquois donnoit de la crainte à tout le monde.

Le Sieur Boiſrondet Commis de Monſieur de la Sale.

Cependant le Sieur Boiſrondet Commis de feu M. de la Sale, nous ayant dit qu'il avoit un Canot avec lequel il avoit deſſein

de descendre au Canada, nous nous preparâmes à nous servir de cette occasion. On prit soin de nous amasser des vivres pour nôtre voyage ; d'avoir des pelleteries pour en traiter en passant à *Micilimaquinay*, les visites de deux Chefs des Nations appellées *Cascasquia*, *Peroveria* & *Cacahouanous*, que feu M. de la Sale avoit découvertes, n'interrompirent point nos affaires ; & toutes choses estant prestes le 1, le 18 nous prîmes congé de ceux que nous laissions au Fort ; Monsieur Cavelier écrivit une lettre à Monsieur Tonty qu'il laissa pour luy rendre, & nous nous rendîmes au Lac pour nous y embarquer.

Septembre 1687.

Micilimaquinay.

Il seroit inutile de rapporter toutes les peines que nous eûmes dans ce voyage, il fut penible & inutile ; puisqu'aprés nous estre rendus au bord du lac par un tres mauvais temps ; aprés y avoir attendu huit jours, que ce mau-

Départ de Monsieur Cavelier, & de sa troupe

Octobre 1687.

vais temps eût cessé, & aprés même nous estre embarquez malgré l'orage, nous fûmes obligez de relâcher, de revenir au lieu de l'embarquement, & là de faire un trou en terre pour cacher nos hardes, & nos vivres pour n'avoir pas la peine de les rapporter au Fort Saint Loüis, où nous retournâmes, & y arrivâmes le 7 Octobre; où l'on y fut bien surpris de nous recevoir.

Sont contraints de revenir.

Nous fûmes ainsi contraints de demeurer pendant le reste de l'automne, & partie de l'hiver dans ce Fort, à nôtre grand regret, & bien moins affligez de ce retardement, que de nous voir privez d'envoyer aussitôt, comme nous pensions du secours, tant audit Fort, qu'à ceux de nos François que nous avions laissez sur le rivage du Golphe de Mexique.

La saison où nous estions estoit celle de la bonne chasse. Ces Messieurs du Fort s'estoient assurez de deux

deux chaſſeurs Sauvages, qui ne nous laiſſoient pas manquer de gibier de toutes ſortes; d'ailleurs on avoit de bon pain, & de bon fruit, & ſi nous avions eu autre choſe à boire que de l'eau, nous aurions aſſurément fait bonne chere. Le temps & le loiſir que nous eûmes pendant le ſéjour que nous fîmes en ce lieu, me donna lieu de faire les remarques ſuivantes, tant par ce que j'obſervay moy-même, que par ce que j'appris des François qui y demeuroient.

Octobre 1687.

Deſcription du fort Loüis, & du païs des environs.

Le fort Saint Loüis eſt dans le païs des *Iſlinois*, & eſt ſitué ſur un rocher eſcarpé élevé de 200 piez ou environ, au bas duquel paſſe la Riviere. Il n'eſt fortifié que de pieux, & de paliſſades, & de quelques maiſons qui avancent ſur le bord du rocher; il y a une eſplanade ou place d'armes fort étenduë; le lieu eſt naturellement fort, & pourroit l'eſtre par l'art à peu

Octobre 1687.

de frais : plusieurs Sauvages y demeurent dans leurs Cabanes. Je ne puis dire sous quelle hauteur est cette situation, faute d'instrumens pour l'observer ; mais on ne peut en trouver une plus agreable ; & on peut dire en general que le païs des *Islinois* est accompli, non seulement pour l'ornement, mais encore pour la fertilité de tout ce qui est necessaire à la vie humaine.

La campagne arrosée par la Riviere est diversifiée par deux côteaux distans du fort d'environ demie lieuë, & ces côteaux sont couverts de bois de chênes, de noyers & autres que j'ay nommez: les plaines sont remplies d'herbes hautes & verdoyantes : on trouve sur la pente des côteaux une pierre graveleuse fort propre à faire de la chaux pour bâtir, plusieurs carrieres de terre à Potier propre à faire de la brique & de la thuile à couvrir, & du long de la Riviere

plusieurs mines de charbon de terre, qui est fort bon, & dont on a fait l'experience. Octobre 1687.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait dans ce païs des mines de toutes sortes de métaux, & même des plus riches, estant le même climat du nouveau Mexique. Nous avons vû plusieurs terres, qui marquoient y avoir des mines de fer, & nous en avons même trouvé des piéces au bord de la Riviere que la nature avoit purifié : les Voyageurs qui ont esté au haut du *Missicipi*, assurent y avoir trouvé des mines de plomb fort bon.

Ce païs est l'un de tous ceux du monde le mieux temperé ; aussi tout ce que l'on y seme, soit legumes, herbes, blé d'inde, & même du blé de France, y vient fort bien, suivant l'experience qu'en a fait le Sieur Boisrondet, qui en avoit fait semer, qui avoit abondamment produit, & dont nous

Octobre 1687. mangeâmes du pain, qui estoit tres bon: & comme on nous assura qu'il y avoit des vignes de haute branche, dont le raisin est tres délicat & bon du long de la Riviere, il y a lieu de croire que si ces vignes estoient transplantées & cultivées, qu'on en feroit de tres bon vin. On y trouve aussi quantité de pommiers, de poiriers, & autres arbres sauvages, dont on cueilleroit des fruits délicats, s'ils estoient greffez & transplantez.

Tous les autres fruits comme prunes, pesches & autres, dont le païs est plein, deviendroient excellens en prenant le même soin, & les autres fruits de France y prospereroient sans manquer, si on les y portoit. La terre produit une espece de chanvre dont on peut faire du linge & des cordages.

Mœurs, & Coûtumes des *Islinois*. A l'égard des mœurs des *Islinois*, & de leurs coûtumes; ils ont bien des choses communes avec

les autres Nations que nous avions vuës : celle d'estre fiers & vindicatifs, ne leur manque pas ; & le travail des femmes pour semer, planter, porter, & generalement tout ce qui leur sert à la vie, est chez eux en usage. Les hommes ne songent qu'à la guerre, & à la chasse ; & encore faut-il que les femmes aillent chercher le gibier quand il est tué, & bien souvent fort loin pour le porter à l'habitation, & le preparer, soit à boucanner ou autrement. Octobre 1687.

Quand les blez ou autres graines sont semées, les femmes les gardent des oiseaux, jusques à ce qu'elles soient levées. Ces oiseaux sont une espece d'estourneaux, comme ceux de France, mais plus gros, qui vont par grandes troupes.

Les *Islinois* ont peu d'enfans, & les aiment beaucoup ; ils ont la coûtume comme les autres de ne les jamais injurier, ni battre,

Octobre 1687. mais de leur jetter de l'eau pour chaſtiment.

Les Nations dont nous avons cy-devant parlé, ne ſont point ou peu portées au vol ; les *Iſlinois* n'en ſont pas de même, & on ſe doit prendre garde de leurs piez auſſi bien que de leurs mains : car ils ſçavent tout détourner adroitement. Ils ont le vice general des autres Sauvages, qui eſt de vanter beaucoup leurs faits guerriers, dont ils font leur principal entretien, & d'eſtre au ſurplus de grands menteurs.

Ils ont de la veneration pour leurs morts, par le ſoin qu'ils ont de les enterrer, & même de mettre dans des cercueils élevez les perſonnes qui ſont conſiderables parmy-eux, comme leurs Chefs, & autres ; ce qui ſe fait auſſi chez les *Accancea*. Mais ils ſont differens en cecy ; les *Accancea* pleurẽt & font des complaintes pendãt quelques jours, & les *Chahoüanous* & autres peuples *Iſlinois* font le contraire.

Car quand quelques uns des leurs sont morts, ils les ensevelissent dans des peaux, & les mettent dans des cercueils d'écorce; chantent & dansent autour pendant 24 heures; ces danseurs ont soin de s'attacher des callebasses autour d'eux, dans lesquelles il y a du blé d'inde pour faire du bruit; & quelques uns ont un tambour fait d'un grand pot de terre, sur lequel ils étendent une peau de chevreuil, & battent dessus avec une baguette à la Provençale. Octobre 1687.

Pendant cette réjoüissance, on jette des presens sur le cercueil, comme brassellets, pendans d'oreilles ou piéces de porcelaines & de rassade, en exhortant les chanteurs de bien faire leur devoir. S'il survient quelque amy, il jette d'abord son present, & se met à chanter & à danser comme les autres. La ceremonie finie ils enterrent le corps avec une partie des presens, de ce qui luy peut

Octobre 1687. mieux convenir ; on luy met aussi quelque provision de blé d'inde avec une chaudiere pour le faire cuire, depeur que le défunt n'ait faim dans son voyage; &ils renouvellent la même ceremonie au bout de l'an.

Et comme il reste bon nombre de presens, ils les mettent par plusieurs lots, & font un jeu appellé du bâton, pour les donner à celuy qui le gagne; ce jeu se fait en prenant un court bâton bien uni & engraissé afin qu'il soit difficile à retenir. Un des vieillards jette ce bâton aussi loin qu'il peut; les jeunes gens courent aprés ; ils se l'arrachent les uns aux autres, & enfin celuy qui en est le possesseur a le premier lot. Le bâton est rejetté, celuy qui l'a, a le second lot, & ainsi jusques à la fin. Les femmes dont les maris ont esté tuez à la guerre, font la même ceremonie bien souvent, & regalent les chanteurs & danseurs,

dont elles ont fait auparavant la ſemonce. Octobre 1687.

Le Mariage des *Iſlinois*, n'a de durée qu'autant qu'ils s'accommodent enſemble : car ils ſe quittent volontiers au retour d'une chaſſe, en s'en allant ſans autre façon chacun de ſon côté ; ils ſont pourtant aſſez jaloux de leurs femmes, & lorſqu'ils les trouvent en faute, la pluſpart leurs coupent le nez, & j'en ay veu une à laquelle cela eſtoit arrivé.

Cependant l'adultere ne paſſe pas chez eux pour une grande faute, & on voit des femmes qui ne ſe cachent pas d'avoir eu affaire avec des François. Elles ne ſont pas neanmoins aſſez addonnées à ce vice pour ſe produire elles mêmes, & elles n'y tombent pas ſi elles ne ſont recherchées : mais auſſi elles ne ſont pas les plus difficiles du monde : je laiſſe le reſte à ceux qui ont demeuré plus longtemps ſur les lieux que moy.

Octobre 1687.

Nous reſtâmes pendant quelque temps dans le Fort Loüis, ſans avoir aucunes nouvelles. Nôtre occupation eſtoit, aprés avoir entendu la Meſſe, où nous avions le bonheur d'aſſiſter tous les jours, de nous divertir le mieux que nous pouvions. Les femmes Sauvages apportoient tous les jours quelque choſe de nouveau, les melons d'eau, du pain de blé d'inde cuit ſous la cendre, & autres choſes ſemblables, ne nous manquoient point, & nous les recompenſions par de petits preſens que nous leur donnions.

Arrivée de Monſieur Tonty au Fort Loüis.

Le 27 Octobre de la même année, Monſieur Tonty arriva de la guerre des *Iroquois*; Nos embraſſades, & nos hiſtoires recommencerent de nouveau : mais ce fut en luy cachant comme aux autres la mort de Monſieur de la Sale. Il nous fit le détail de cette guerre, & dit que les *Iroquois* ayant eſté avertis de la marche de l'ar-

Guerre contre les *Iroquois*.

mée Françoise, & de ses Alliez, estoient tous sortis de leurs Villages, & s'estoient venus embusquer sur le passage; mais qu'ayant fait une décharge subite & generale sur les nôtres avec leur cris ordinaires, qui n'avoit pas fait grand mal, ils avoient esté repoussez avec perte, avoient pris la fuite, & en fuyant brûlé tous leurs Villages; que Monsieur d'Hennonville Gouverneur de la nouvelle France, Commandant, avoit fait marcher l'armée, brûler le reste des Villages, mettre en feu leurs Campagnes, & leurs grains, & qu'il n'avoit pas voulu pousser plus avant. Qu'ensuite il s'estoit rendu maître de plusieurs Canots Anglois chargez la plufpart d'eau de vie qui avoient été pillez; qu'on avoit fait les Anglois prisonniers à Mont-real: ces Anglois estoient venus pour faire quelque entreprise chez les *Islinois*.

Octobre 1687.

Monsieur d'Hennonville Gouverneur de la nouvelle France, commãdoit cette armée.

Nous restâmes ainsi jusques au

Decembre 1687. mois de Decembre, qu'il arriva deux hommes venant de Montreal. Ils venoient avertir Monsieur Tonty, que trois canots chargez de marchandises, poudres, balles, & autres choses, estoient arrivez à *Chicagou*; que n'y ayant point d'eau dans la Riviere; outre qu'elle estoit glacée, ils ne pouvoient descendre: si bien qu'estãt necessaire d'envoyer querir ces marchandises, dont on avoit besoin, Monsieur Tonty pria le Chef des *Chahoüanous* de donner du monde. Pour cet effet ce Chef envoya quarante tant hommes que femmes, qui partirent avec quelques François: la fidelité des *Chahoüanous* estoit cause qu'on les préferoit aux *Islinois*, qui sont naturellement fripons.

Ces munitions & marchandises arriverent bientost, & tres à propos, par la necessité qu'on en avoit dans le Fort, où nous passâmes jusques vers la fin de Février

de l'an 1688, auquel temps nous prîmes resolution de partir, bien que nous n'eussions pas des nouvelles du Canada, comme nous l'esperions. Nous découvrîmes qu'il y avoit quelques canots qui avoient envie de faire le voyage; & nous prîmes cette occasion pour nous servir d'escorte les uns aux autres jusques à *Micilimaquinay*, où nous esperions trouver des nouvelles du Canada. Février 1688.

Monsieur Cavelier Prêtre, avoit eu la précaution avant la mort de Monsieur de la Sale son frere, d'en retirer un billet de creance pour prendre quelque somme d'argent ou pelleteries aux *Islinois*; il presenta ce billet à Monsieur Tonty, qui croyant M. de la Sale vivant, ne fit pas de difficulté de luy donner pour environ quatre mille liv. de pelleterie, de castors, loutres, un canot & autres effets, dont ledit S[r] Cavelier luy fit son billet & reconnoissance, & nous nous preparâmes pour nôtredépart. Mars 1688.

Mars 1688.

J'ay remarqué qu'il y avoit un Pere Jesuite nommé Daloüez au Fort Loüis, qui avoit pris l'alarme croyant que Monsieur de la Sale devoit venir bientost ; & craignant au sujet d'une espece de conspiration qu'on avoit voulu faire contre les interests de Monsieur de la Sale. Ce Pere voyant nôtre départ resolu, quitta le premier, & prit les devants pour s'en retourner à *Micilimaquinay* ; ainsi on resta sans Prêtre au Fort Saint Loüis, ce qui nous donna bien du chagrin d'en estre la cause ; & ce fut pourquoy ceux qui restoient dans le Fort, avancerent, & firent leurs Pâques, en se servant de l'occasion du Pere Anastase, & de Monsieur Cavelier.

Départ de Monsieur Cavelier du Fort Saint Loüis.

Nous partîmes enfin le 21 Mars du Fort Saint Loüis, le Sieur Boisrondet qui avoit envie de revenir en France, se mit de nôtre compagnie, nous nous embarquâmes

ſur la Riviere devenuë navigable, & nous n'eûmes pas fait cinq lieuës que nous trouvâmes un rapide qui nous obligea de mettre pié à terre, & puis dans l'eau pour trainer nôtre Canot, j'eus le malheur de me bleſſer un pié contre une roche au fond de l'eau, dont je fus long temps tres incommodé; & comme il falloit ſe mettre ſouvent à l'eau, je ſouffris extremement, & plus que je n'avois fais depuis mon départ du golphe de Mexique. Mars 1683.

Nous arrivâmes à *Chicagou* le 29 Mars, & le premier ſoin que nous eûmes, fut d'aller voir la cache que nous avions faite au voyage précedent, où nous avions mis nos hardes, & nos proviſions. Nous la trouvâmes percée, & on en avoit tiré quelques pelleteries & du linge; cela eſtoit preſque tout à moy. Ce qui avoit eſté fait par un François, que Monſieur Tonty avoit envoyé du Fort pen-

dant l'hiver, pour ſçavoir s'il n'y avoit point de Canots à *Chicagou*, & auquel il avoit dit de voir ſi on n'avoit point touché à nôtre cache ; il avoit profité de l'avis pour nous voler.

Avril 1688. Le mauvais temps nous obligea de reſter en ce lieu juſques au mois d'Avril. Ce repos ſervit à avancer la gueriſon de mon pié ; & comme la chaſſe eſtoit fort ſterile en ce lieu là, nous n'avions que nôtre farine ou blé d'inde, & nous découvrîmes une manne qui nous aida bien. Ce fut de certains arbres ſemblables à nos herables, auſquels nous faiſions des inciſions, d'où il ſortoit une eau ſucrée, dans laquelle nous faiſions cuire nôtre blé d'inde, ce qui le rendoit délicat & ſucré, & tres agreable au gouſt.

Comme il n'y a point de cannes de ſucre en ce païs là, ces arbres fourniſſoient cette liqueur, qui eſtant bouillie & évaporée, ſe

convertit en ſucre un peu roux, mais tres bon. Nous trouvâmes dans les bois une eſpece d'ail, qui n'eſt pas ſi fort que le nôtre, & de petits oignons fort ſemblables quant au goût à ceux que nous avons, & du cerfeüil de même, quoique different en feüille. Avril 1688.

Le mauvais temps ayant un peu relâché, nous nous embarquâmes, & entrâmes dans le Lac le huit Avril, en prenant le côté du Nord pour éviter les *Iroquois*; Nous y fûmes encore ſurpris de quelque tempeſte, & nous y éprouvâmes des vagues enflées comme dans la grande mer: nous arrivâmes neanmoins le 15 à une Riviere appellée *Quinetonan* proche d'un Village, d'où les Habitans ſortent pendant l'hiver pour aller à la chaſſe, & demeurent chez eux pendant l'eſté.

Quinetonan Riviere.

Il s'en faut bien que la chaſſe ſoit dans ce païs comme dans ceux d'où nous venions. Elle eſt

Avril 1688.

au contraire fort ſterile, & nous ne trouvions que quelques chevreuils fort maigres, & encore eſtoit-ce fort rarement; car les loups qui y ſont en quantité leur font une cruelle guerre, en prennent & en mangent beaucoup en cette maniere.

Loups font chaſſe aux chevreuils.

Les loups ayant trouvé une troupe de chevreuils, les lancent & les font courir; Les chevreuils ne manquent pas de ſe jetter dans le premier Lac qu'ils trouvent. Leurs chaſſeurs qui ſont accoûtumez à cela, font bonne garde au bord, s'aſſeyant au long de ſon rivage. Les pauvres chevreuils tranſis de froid dans le Lac ſe laſſent & ſortent, ou bien la Riviere venant à groſſir, les pouſſe par ſes vagues dehors tous engourdis, de ſorte qu'ils ſont facilement attrappez par leurs ennemis qui les dévorent. Il nous eſt arrivé ſouvent de voir ces loups en garde le long du Lac; nous les évitions pour

ne pas les épouventer, afin que les chevreuils ne sortissent pas de leur asyle, & que nous pussions en attrapper quelques uns, comme il arrivoit quelque fois. Avril 1688.

Le 28, nous arrivâmes chez les *Poutoüatanni*, qui est moitié chemin de *Micilimaquinay*, où nous traittâmes quelque blé d'inde pour achever nôtre voyage. Nous en partîmes le dernier du mois, & nous arrivâmes le dix May audit lieu de *Micilimaquinay*, nous n'y trouvâmes aucunes nouvelles de Mont-real, & nous fûmes obligez d'arrester là quelque temps pour attendre l'occasion de descendre; personne n'osant gueres risquer, à cause de la guerre des *Iroquois*. May 1688.

Il y avoit en cet endroit quelques François, & quatre Peres Jesuites qui y ont une maison bien bastie de piécesde bois renfermée de pieux & de pallissades. Il se rencontre en ce lieu des *Hurons* &

May 1688. des *Outahouacs*, qui ſont deux Nations voiſines;que ces Peres prennent ſoin d'inſtruire, non ſans beaucoup de peine. Ces Nations eſtant fort libertines. Et il n'y a bien ſouvent que quelques femmes dans leurs Egliſes. Ces Peres ont chacun leur Nation pour inſtruire, & ont traduit pour cet effet les prieres en langue commune à chacune Nation, & les autres choſes qui concernent la Foy & la Religion Catholique.

Ils offrirent une Chambre au Pere Anaſtaſe, & à Monſieur Cavelier, qu'ils accepterent;& nous, nous prîmes logement dans un petit reduit que quelques voyageurs avoient fait. Nous paſſâmes en cet endroit là le reſte du mois de May, & partie de Juin, juſques aprés la feſte de Pentecôte. Les Sauvages des environs y cultivent des terres & y ſement du blé d'inde, des melons, des citroüilles, mais qui ne viennent pas comme

dans les païs que nous venions de quitter : Ils en vivent cependant, & ils ont avec cela du poiſſon qu'ils pêchent dans le Lac, car pour des viandes fraiches, elles ſont rare parmi eux. Juin 1688.

Le quatre Juin, il arriva quatre canots commandez par le Sieur dePorneuf venant deMont-real, portant des nouvelles de Monſieur leMarquis d'Hennonville, & des ordres pour envoyer aux habitations qui eſtoient vers le Lac des *Puans*, & à d'autres habitations plus hautes vers la ſource du fleuve *Colbert*, afin de ſçavoir l'état & ſituation des choſes. Nous nous preparâmes pour partir avec ces deux canots. Monſieur Cavelier en acheta un autre pour charger nôtre bagage, & laiſſa partie de ſa pelleterie à un Marchand, dont il retira un billet, pour recevoir de l'argent à Mont-real: je fis la même choſe de ce peu que j'avois de peaux, le

Juin 1688. reſte des pelleteries eſtant reſté à *Micilimaquinay*.

Nous prîmes congé des Peres Jeſuites, & nous partîmes dans quatre canots, ſçavoir deux de Monſieur de Portneuf, & deux qui eſtoient à Monſieur Cavelier, dont un avoit eſté amené du Fort Loüis, & l'autre acheté comme je viens de le dire; & nous eſtions 29 perſonnes dans ces quatre canots. Nous voguâmes juſques au 24, que le Sieur de Portneuf, nous quitta pour aller au Sault de Sainte Marie porter les ordres dont il eſtoit chargé. Le 25 nous ſortîmes du Lac des *Iſlinois*, pour entrer dans celuy des *Hurons*, ſur le bord duquel eſt ſitué le Village appellé *Teſſalon*, où le Sieur de Portneuf vint nous rejoindre le 27, avec un canot Sauvage, & avec lequel nous continuâmes nôtre route.

Nous paſſâmes à *Chebonany* le 30 Juin, & entrâmes le 3 Juillet dans

la Riviere *aux François*, où nous fîmes plusieurs portages pour éviter des saults, & des rapides, & remarquâmes un païs aride, sterile & plein de rochers, sur lesquels il croit des cedres & des sapins qui prennent racine dans les fentes & crevasses de ces rochers. Juillet 1688.

Le 5 nous entrâmes dans le petit Lac de *Nipicingue*, voisin d'une Nation de même nom; Nous en sortîmes le 7 pour entrer dans la grande Riviere, où aprés avoir passé le long Sault nous arrivâmes le 13 au bout de l'Isle de Mont-real. Nous débarquâmes en un Village, nommé *la Chine*, qui avoit appartenu à feu Monsieur de la Sale. Monsieur Cavelier en partit le 14 pour se rendre à Mont-real, où nous l'allâmes joindre le 17.

Lac *Nipicingue*.

Le Village de *la Chine*.

Nous trouvâmes à Mont-real, Monsieur le Marquis d'Hennonville, Monsieur de Noroy Intendant, & autres Messieurs, ausquels nous fîmes le recit de nôtre

Juillet 1688. long & penible voyage, avec les particularitez que nous avions vuës, qu'ils entendirent avec plaisir, sans parler de la mort de Monsieur de la Sale ; & nous leur exposâmes le sujet de nôtre passage en France, qu'ils éprouverent, & convinrent qu'il falloit avancer nôtre départ autant que faire se pourroit.

Nous nous fîmes faire des habits, dont nous avions tres grand besoin. Le Sieur le Teissier qui estoit avec nous, & qui estoit de la Religion reformée, sçachant que l'exercice en estoit défendu en France, fit abjuration dans la grande Eglise de Mont-real.

Monsieur Cavelier arrive à Quebec.

Le 27, nous nous embarquâmes dans une barque pour descendre à Quebec, où nous arrivâmes le 29, & où le Pere Anastase nous conduisit au Convent des Peres de son Ordre, situé à demie lieuë de la Ville, sur une petite Riviere, où nous fûmes parfaitement

parfaitement bien reçûs du Pere Gardien & des autres Religieux, qui témoignerent bien de la joye de nous voir, & nous encore plus de nous voir en lieu de sureté, aprés tant de dangers & de travaux, dont nous rendîmes nos humbles graces au Seigneur nôtre Dieu, & Protecteur toutpuissant. Aoust 1688.

Nous prîmes ce logement, plûtost que de nous mettre dans la Ville, pour éviter les visites, les demandes & questions curieuses, que chacun nous auroit fait avec bien des importunitez qu'il auroit fallu essuyer. Monsieur Cavelier, & son neveu qui avoient resté à Mont-real, arriverent quelques jours aprés nous, & furent logez au Seminaire.

Nous restâmes dans ce Convent jusques au 21 Aoust, que nous nous embarquâmes dans une double chaloupe, au nombre de dix-huit personnes pour aller

Aoust 1688. par le fleuve de Saint Laurent, joindre un Navire, qui chargeoit & pêchoit des moruës, pour venir en France, nous nous y embarquâmes le 30 dudit mois d'Aoust, & aprés le saint Sacrifice de la Messe, nous appareillâmes, & partîmes pour faire route à nôtre chere patrie. Nous arrivâmes heureusement à la Rochelle le samedy 9 Octobre 1688, d'où estant partis par terre le vendredy 15, la même Providence qui nous avoit protegez & conduits, nous amena sans infortune à Roüen le sept Novembre de la même année.

Fin du Journal.

Reste de la Lettre de celuy qui a revû ce Journal, & qui en fait la suite.

TRois Auteurs ont décrit ce voyage ; le Pere le Clerc sur la Relation des Peres Zenobe, & Anastase Recollets, comme luy & témoins oculaires. Le Chevalier Tonty, témoin aussi d'une bonne partie de ces aventures ; & plus amplement le Pere Hennepin Flaman du même Ordre des Recollets, qui paroist bien connoistre le païs, & qui a eu part à de grandes découvertes ; quoique la verité de ses Relations soit fort contestée. C'est luy qui fut vers le Nord à la source du Missicipi, qu'il a nommé *Mechasipi*, & qui fit imprimer à Paris une Relation du païs des environs de ce fleuve, sous le nom de la *Loüisiane*. Il devoit s'en tenir là, &

n'aller pas comme il fit en Hollande, en faire faire une autre édition tres augmentée, & peut estre pas si veritable qu'il dedia à Guillaume III. Prince d'Orange, puis Roy de la Grande Bretagne. Dessein pour un Religieux, aussi bisare que ridicule, pour ne pas dire pis. Car aprés de grands & longs éloges qu'il fait dans sa dédicace, de ce Prince Protestant, il le sollicite, & le conjure de penser à ces vastes contrées, inconnuës, d'en faire la conqueste, d'y envoyer des colonies, & de procurer aux Sauvages la cõnoissance du vray Dieu, de son culte, & d'y faire prescher l'Evangile. Ce bon Religieux, que plusieurs à cause de cette extravagance ont cru faussemẽt avoir apostasié, n'y pensoit pas. Aussi a-t-il scandalisé les Catholiques, & fait rire les Huguenots. Car ces ennemis de l'Eglise Romaine, payeroient-ils des Recollets pour aller prescher en

Canada le Papiſme, comme ils parlent? Ou bien y porteroient-ils une autre Religion que la leur? & le Pere Hennepin, dans ce cas peut-il apporter aucune excuſe?

On voit donc par tout ce que les uns & les autres ont écrit de cette entrepriſe, que le meurtre commis en la perſonne de Monſieur de la Sale la fit échoüer. Mais ce qui empêcha que l'on n'y pourvuſt, fut que ce meurtre fut caché pendant deux ans, & que les Eſpagnols du Mexique, ayant eſté informez de toute l'affaire, envoyerent des gens qui enleverent la foible garniſon, que Monſieur de la Sale avoit laiſſée dans le Fort qu'il avoit bâti vers le lieu de ſon débarquement, avant que d'avancer dans les terres, pour chercher le *Miſſicipi.* Ils ruinerent auſſi ce Fort tellement, que ſept ou huit ans ſe paſſerent, juſqu'à ce que Monſieur de Hiberville, Gentilhomme Cana-

dien, homme d'eſprit, & de courage, fameux par ſes belles expeditions dans la Baye d'Hudſon, & ailleurs, reſolut de reprendre & de relever ce projet. Il vint en France dans ce deſſein, y fit un armement vers l'année 1698, partit & s'en alla dans le Golfe de Mexique. Comme il eſtoit bon Navigateur, il chercha ſi bien le long des coſtes, qu'il trouva cette fatale embouchure du *Miſſicipi*: il y baſtit un Fort; y laiſſa des gens avec de bonnes munitions, & s'en revint en France, dans le deſſein d'y retourner avec un renfort. C'eſt ce qu'il fit; & ayant penetré aſſez avant dans le païs, reconnu pluſieurs Nations Sauvages, & fait amitié & alliance avec elles, & même baſti un autre Fort qu'il laiſſa bien muni d'hommes, & de proviſions, il repaſſa en France. Mais ayant tenté un troiſiéme voyage, il mourut en chemin; & ainſi faute de ſecours & de

ſoutien, cette belle entrepriſe periſſoit encore une fois.

Mais voilà que Dieu y pourvoit. Auſſi eſt-ce ſon affaire, en ce que ſi la France y eſt intereſſée, à cauſe des profits temporels qu'elle en eſpere, l'Egliſe ne l'y eſt pas moins, pour la converſion des Sauvages qu'elle en attend. Sa bonté y va donc pourvoir : car il a ſuſcité l'homme, qui pouvoit eſtre le plus propre à relever, & à ſoutenir un projet de cette importance. C'eſt Monſieur Crozat Secretaire du Roy, homme d'un merite diſtingué, tres intelligent, bien intentionné, prodigieuſement riche, qui ſans ſortir de ſon Cabinet a tant fait faire de ces grands voyages par mer, & qui ont eſté tous heureux. C'eſt luy à qui ſa Majeſté par ſes lettres Patentes du quatorziéme Septembre 1712, vient d'accorder le pouvoir de faire luy ſeul le Commerce, & l'Etabliſſement des Colo-

nies dans les païs qui ſont décrit, dans ce preſent Journal, & que nous connoiſſions ſous le nom de la *Loüiſiane*, & de Riviere de *Miſſicipi*; qui ſera doreſnavant appellée Riviere de Saint Loüis. La Conceſſion luy eſt donnée pour quinze ans, ſous pluſieurs conditions énoncées dans ces Lettres qui ſont publiques.

Et comme pour une telle entrepriſe, on aura beſoin de Negres, la Conceſſion permet d'envoyer un Navire à la coſte de Guinée pour y en acheter. On y pourra trouver encore ce fameux Negre *Aniaga*, frere d'un Roy de Guinée, qu'il y a plus de trente ans que le Capitaine Delbée amena en France. Le Roy eût la bonté de le faire élever, & inſtruire, de le faire battiſer, luy donnant feu Monſeigneur le Dauphin pour Parrein; le mit enſuite dans ſes Mouſquetaires, puis le fit Capitaine dans ſon Regiment,

où il servit avec honneur. L'envie de revoir son païs, où il promettoit de favoriser le commerce de France, & l'établissement des Missionnaires, l'ayant pris, Sa Majesté le combla de presens, & luy donna un Vaisseau pour le remener en Guinée. Mais quand il y fut, il ne se soucia plus de son Battême, & il redevint Negre comme auparavant. Un de mes amis Officier d'un Vaisseau qui fut à cette coste en 1708, eut deux ou trois conferences avec ce Negre, qui vint à son bord. Il estoit grand Seigneur dans la contrée; car son frere en estoit Roy. Il témoigna beaucoup de reconnoissance des biens qu'on luy avoit faits en France, & fit grand accueil, & de grandes offres aux gens du Vaisseau, & à tous ceux de la Nation qui voudroient venir en Guinée.

Mais cette navigation pour la Loüisiane, nous procurera encore

la communication entierement libre avec ces deux fameux ports du Golfe de Mexique, la Havane, & Veracrus, où les Estrangers n'avoient point d'accés, & dont on ne connoissoit que le nom, & la situation sur nos cartes.

Cette derniere Ville, est le port de la nouvelle Espagne aux fond du Golfe, à dix-huit degrez de latitude Nord, située dans un terrain plat & sablonneux entouré de montagnes; audelà desquelles il y a des bois & des prairies assez fournies de bestiaux, & de gibier, dont la chair est filasseuse, & sans goust; l'air y est mal sain & tres chaud, de tous vents, excepté de celuy de Nord, qui y souffle tous les 8 ou 15 jours, pendant 24 heures seulement, avec telle violence, que des Navires on ne peut descendre à terre, & que le froid y est tres perçant. Quand le temps est clair, on voit fort bien sur le chemin du Mexi-

que, deux montagnes élevées audeſſus des nuës, & éloignées de quarante lieuës, toutes couvertes de neige. Les ruës de Veracrus ſont tirées au cordeau ; les maiſons aſſez belles, & regulieres; les fortifications du coſté de terre, ſont peu de choſe : mais la face de la Ville qui regarde la mer, eſt en demi cercle, un petit Fort à chaque bout. Mais vis-à-vis cette face, à un quart de lieuë en mer, il y a ſur un terrain inacceſſible, à cauſe des battures, une bonne citadelle bien baſtie, bien munie de tout ; une forte garniſon, & double batterie de deux cents piéces de canon de fonte. Les Navires ne peuvent moüiller qu'entre cette Citadelle & la Ville ; encore y a t-il bien des precautions à prendre, à cauſe que ce moüillage eſt difficile.

Les habitans ſont mulaſtres : c'eſt à dire de couleur de pain d'épice ; qui ne vivent preſque

que de chocolat, & de confitures, dans une grande ſobrieté, & mangeant rarement de la viande. Les hommes y ſont fiers, les femmes retirées dans les Chambres hautes hors la veuë d'autruy, ne ſortant que rarement, & encore en caroſſe ou en chaiſe; & celles qui n'ont pas le moyen, envelop-pées d'une mante de taffetas, qui les couvre depuis le haut de la tête juſqu'en terre, & ne leur laiſſe qu'une petite ouverture au droit de l'oreille pour les cõduire. Dans leurs Chambres, elles n'ont qu'une chemiſe, & une jupe de ſoye, garnie de galon d'or ou d'argent, ſans coiffure, toûjours teſte nuë, les cheveux nattez avec des rubans; une chaine d'or au col, des braſſelets de même, & des pendeloques d'émeraudes aux oreilles. La mine, & la compagnie des François leur plairoit bien, ſi la jalouſie des hommes ne s'y oppoſoit entierement. Comme dans le

Navire François, où estoit l'amy qui m'a donné cette Relation, il y avoit un portrait du Roy d'Espagne Philippe à present regnant, on y venoit en foule pour le voir ; on ne se lassoit point de le considerer, & il se fit dans la Ville une feste magnifique à la naissance de son fils le Prince des Asturies.

Ils sont assez entendus au commerce, mais paresseux, & ennemis du travail, aimant le faste & la molesse. Ils portent de grands chapelets pendus au col ; leurs maisons sont pleines de tableaux, & d'images de pieté ; & ils en ont peu de veritable. Ils sont proprement meublez d'ouvrage de la Chine, & de Pourcelaines. Les Eglises sont magnifiques en argenterie ; mais la vie ni les manieres des Ecclesiastiques n'édifient point. Festes & Dimanches, il n'est point question de Matines, de Sermon, ni de Vespres : on cause dans les Eglises, on y rit

auſſibien que dans les Proceſſions, qui ſe font frequemment la nuit aux flambeaux.

Le Commerce y eſt défendu à tous les Eſtrangers, qui ne laiſſent pas d'y venir furtivement, & de l'y faire en ſecret, au moyen de quelque preſens faits à ceux qui peuvent le favoriſer. Si ces mulaſtres s'appellent blancs, ce n'eſt que pour ſe faire honneur, & ſe diſtinguer de leurs eſclaves, qui ſont tous noirs, & qui ayant amaſſé de l'argent par leur travail, ſe rachetent & deviennent quelquefois de gros Marchands.

La Ville de Mexique Capitale du païs, & demeure du Viceroy, eſt éloignée de Veracrus, d'environ 80 lieuës vers l'Oüeſt, par un chemin tres rude, & ſans vivres. Ce païs ſeroit bon en quelques endroits, ſi les Habitans avoient l'adreſſe & le courage de le cultiver. Ils n'y ſement gueres de nos bleds, & ils ſe conten-

tent du gros mil & de la caſſave, racine dont ils font de la galette, telle qu'on en fait aux Iſles. Leurs arbres, & leurs fruits ſont tous ceux des païs chauds. Autour de la Ville de Veracrus, il y a des buiſſons d'une épine ſans feüilles, qui ſont entremeſlez d'une Plante extraordinaire. Car ayant peu ou point de tige, elle pouſſe des feüilles d'un verd de chou épaiſſes d'un doit, qui croiſſent au bout l'un de l'autre, de la figure d'une raquette; auſſi la plante ſe nomme-t-elle ainſi. Il ſort de ces feüilles une eſpece de figues rouges, fort ſucculentes avec des pepins, comme ceux des grenades; le ſuc en eſt de couleur amarante: mais fade. Une eſpece de mouche s'y attache, & trouve tant de gouſt à ce fruit, qu'elles s'en crevent & tombent mortes à terre. On les ramaſſe avec ſoin, on les fait ſecher; & c'eſt là la graine de cochenille que l'on apporte en Eu-

rope, & dont on fait la belle écarlate. Les animaux & les oiseaux y sont tels que dans les païs chauds de l'Amerique ; il y a une espece d'oiseau tout rouge, qu'à cause de sa couleur on appelle Cardinal, que l'on apprivoise, & à qui l'on apprend à siffler, comme un serin. Voilà ce que l'on m'a appris de la Ville de Veracrus.

Pour la Havane, Port & Ville non moins celebre dans l'Isle de Cuba, appartenant encore à la Couronne d'Espagne, elle est à la pointe occidentale, & à la coste du Nord de cette Isle, presque sous le tropique du Cancer à quatre ou 500 lieuës en deça de la Veracrus. Elle est belle & grande ; bon Port, fermé de deux Forts des deux costez ; bonne Artillerie de 24 & 36, l'entrée étroite à n'y passer qu'un Vaisseau. La Ville entourée d'une bonne muraille, fortifiée de cinq bastions

garnis de canon. Les ruës tirées au cordeau ; & égales, les maisons assez belles : mais mal meublées. Une belle place quarrée au milieu avec des bastimens égaux à l'entour. Les Eglises y sont magnifiques, & riches en or & en argent, lampes, chandeliers & paremens d'Autel. On y voit telle lampe fort bien travaillée qui pesera deux cens marcs d'argent. Le revenu de l'Evêché, va à plus de cinquante mille écus, & celuy qui en estoit pourvu en 1703, comme je l'ay sçû de l'amy qui m'a fait la presente Relation sur ce qu'il voyoit, estoit le plus bel ornement de sa Ville, par ses vertus & par sa charité, se contentant de son simple necessaire, & employant tout le reste pour les pauvres, & pour rétablir les Eglises ruinées. Le Commerce, quoiqu'interdit aux Estrangers, ne laisse pas de s'y faire plus facilement qu'à Veracrus. Les Ha-

bitans y sont plus familiers ; les femmes plus libres ; mais elles ne sortent qu'avec leurs mantes, qui les enveloppent & les cachent. Plusieurs sçavent le François, & s'habillent même à la Françoise ; & quelques uns de la Nation s'y sont habituez. Pendant que mon amy estoit là, on y fit une magnifique feste pendant quinze jours, à l'honneur de leur Roy Philippe cinq ; & comme Monsieur du Casse y estoit alors avec son escadre, la Ville le pria de se joindre avec elle. Pour ce sujet, il mit a terre cinq cens hommes, qui firent dans la place plusieurs mouvemens d'exercice militaire, qui leur causerent de l'admiration. La Havane est le lieu où se rencontrent les Galions. Par ce mot n'entendez pas des Navires d'une grandeur extraordinaire ; car la plufspart ne sont que des bâtimens fort mediocres, que la vanité Espagnole enfle & grossit par un

nom de rodomontade. Mais si ces Vaisseaux ne sont pas grands, leur charge & leur richesse le sont. Avec tout cela cette Ville, l'abord des tresors des Indes Occidentales, est pleine de mendians : mais ils ne le sont que par leur faute, & par leur paresse. Les vivres y sont chers, particulierement le pain; le vin ne l'est pas, & y est bon, la viande ni le poisson n'y ont pas de goust; le Peuple y est Espagnol, & par dessus tout cela tient encore du Sauvage.

Nous avons crû devoir faire la description de ces deux fameux Ports du Golphe de Mexique, tant à cause qu'il n'y en a pas eu de si exacte, ni si seure, que celle que nous donnons icy; que l'établissement qui se va faire pour la Loüisiane, y pourra avoir de grandes relations. Car la Havane estant sur la route de ce voyage, on aura la commodité de s'y

rafraichir, de s'y mettre à l'abri des mauvais temps, de s'y rétablir & de s'y radouber. Pour la Veracrus, quoique plus à l'écart, & plus éloignée; la communication que l'on y pourra avoir ſervira encore à faire réuſſir la colonie de la *Loüiſiane.*

Et comment ne reüſſiroit-elle pas ſous les auſpices de Monſieur Crozat, chargé de l'entrepriſe, & que la Providence Divine a comme pris à tache de faire proſperer en richeſſes, & en honneurs juſqu'à l'étonnement de tout le monde, ſans envie, ſans jalouſie & ſans plaintes de perſonne. On ne peut donc que bien augurer du ſort de cette affaire. Les benedictions que Dieu a repanduës ſur touttes ſes precedentes, ſont des garans de l'avenir. Il y en a même de plus abondantes à eſperer ſur ce nouveau projet d'établiſſement dans la *Loüiſiane*; tant il paroiſt avantageux

à la Religion & à l'Etat. Car faire connoiſtre & faire ſervir Dieu à une infinité de Sauvages, par le moyen des Miſſionnaires qu'on va envoyer & entretenir dans ces vaſtes païs ; planter la foy dans ce nouveau monde, dont nous ne connoiſſions que le nom ; & de le faire devenir un Etat François, & Chrétien, ſous la domination de nôtre Auguſte Monarque, & à l'éternelle memoire de ſon Regne, ſeront les ſuites & les fruits des ſoins, & des dépenſes de Monſieur Crozat, la gloire de ſon entrepriſe, l'aſſurance de la belle fortune qu'il a faite en cette vie, & ce qui eſt rare à ces ſortes de riches, le gage d'une bien meilleure pour luy en l'autre. Faſſe le Ciel que nos ſouhaits, & nos eſperances réüſſiſſent. Je ſuis &c.



TABLE

De ce qu'il y a de plus remarquable en ce Journal.

Fin de la Table.





